

# LES GRÈVES DE LOYER: ACTION DIRECTE CONTRE LA VIE CHÈRE POUR UN LOGEMENT DIGNE



**Tome 1: «La propriété, c'est le vol»:  
L'exploitation locative et ses conséquences,  
de la Commune de Paris  
à la Grève Révolutionnaire  
des Locataires du Mexique de 1922**

ÉDITIONS



Pour recevoir un exemplaire de notre journal, *Anarchosindicalisme !*, envoyez vos coordonnées à notre local toulousain au CNT-AIT ; 7, Rue Saint-Rémésy, 31000 Toulouse

Autres coordonnées: Tel: 05 61 52 86 48  
Courriel: [contact@cntaittoulouse.lautre.net](mailto:contact@cntaittoulouse.lautre.net)  
Site Web: [www.cntaittoulouse.lautre.net](http://www.cntaittoulouse.lautre.net) / [www.cnt-ait-.info](http://www.cnt-ait-.info)  
Facebook : CNT-AIT - Toulouse

Quelques autres adresses de contacts :

**Paris-banlieue** : [contact@cnt-ait.info](mailto:contact@cnt-ait.info)  
**La Rochelle** : [cnt17@cnt-ait.info](mailto:cnt17@cnt-ait.info)  
**Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot, Quercy** : [montauban@cnt-ait.info](mailto:montauban@cnt-ait.info)  
**Landes** : [interco.landes@free.fr](mailto:interco.landes@free.fr)  
**Ariège** : contacter [contact@cntaittoulouse.lautre.net](mailto:contact@cntaittoulouse.lautre.net)  
**Bretagne** : [initiative.redon@cnt-ait.info](mailto:initiative.redon@cnt-ait.info)  
**Allier** : [initiative.03@cnt-ait.info](mailto:initiative.03@cnt-ait.info)

Pour nous rencontrer, pour préparer la Révolution, si vous avez un problème lié à votre emploi ou pour vous tenir au courant des luttes en cours, notre local – 7 rue St Rémésy, Toulouse, près de la Place des Carmes - est ouvert au public pour une permanence tous les samedis de 17:00 à 19:00

Vous pouvez également nous retrouver lors de tables de presse tous les dimanches aux allées Jules Guesdes de 10:30 à 11:30 et au marché de Saint-Aubin de 12:00 à 13:00.

A Montauban également avec les tables de presse, le samedi, 10h30 à 12h, au marché du Jardin des plantes.

D'autres brochures sont disponibles sur notre site internet.

Il est possible de les obtenir en version papier, contactez-nous par mail ou par courrier.

Elles sont également disponibles au local, lors des permanences ou lors des tables de presse.

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| INTRODUCTION : « La propriété c'est le vol » .....  | 5  |
| L'exploitation locative et ses conséquences .....   | 10 |
| État, Patrons, Syndicats : 60 ans d'escroquerie en bande organisée.....   | 13 |
| Il resterait plus de 1 million de logements vides si tout le monde était logé ! .   | 21 |
| Grèves de loyers : définition sociologique.....   | 23 |
| 1871 : La Commune de Paris, la grève de loyer la plus réprimée de l'histoire  | 25 |
| 1890 : Si tu veux être heureux, pends ton propriétaire ! L'invention de l'action<br>directe .....   | 30 |
| 1907 : Balayer l'injustice, la grève des locataires de Buenos Aires et le rôle des<br>femmes anarchistes .....  | 45 |
| 1911 : Cochon, inventeur du coup médiatique permanent et du « réformisme<br>radical ».....  | 51 |
| 1922 : « je ne paye pas, je fais la grève des loyers », quand des internationalistes<br>et des prostituées font exploser la marmite sociale au Mexique..... | 55 |



## INTRODUCTION : « LA PROPRIETE C'EST LE VOL »

**C**ette phrase prophétique de Proudhon – le Père de l'Anarchie si on en croit les historiens – fut écrite en 1840, en plein essor de la Révolution Industrielle qui réclamait sans cesse toujours plus d'ouvriers pour faire tourner à plein l'économie de production en plein essor.



Les paysans quittent les campagnes et viennent s'entasser en ville, pour rejoindre le cortège des ouvriers qui se feront avaler par l'usine-Moloch, comme l'a immortalisé Fritz Lang dans son film prophétique *Metropolis*.

Si les paysans étaient logés par leurs maîtres, les ouvriers eux doivent payer pour se loger. Mais rien n'a été prévu pour héberger ces masses qui se pressent toujours plus dans les villes. Les logements sont rares, et donc chers. Les propriétaires n'investissent pas dans l'entretien des immeubles, qui deviennent rapidement des taudis, entraînant leur cortège de maladies telles que la tuberculose. La rénovation du centre de Paris par le baron Hausmann a assuré à la bourgeoisie des conditions de logements très confortables, mais a « oublié » la construction de logements pour les ouvriers : il faut dire que ce n'est pas un secteur rentable. Il existe une véritable crise du logement populaire. Cette cherté du loyer explique l'instabilité de l'ouvrier dans la ville, ses déménagements fréquents, faits parfois à la « cloche de bois » quand il ne peut plus payer le loyer.

Avec la naissance du mouvement ouvrier et l'apparition d'une conscience de classe, les ouvriers vont passer de la prise de conscience – la propriété, c'est le vol – à la résistance individuelle – les déménagements clandestins. Puis avec l'émergence de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) et des sociétés de résistance ouvrière, cette résistance va devenir collective. L'idée d'une grève des loyers, comme il y a la grève du travail, commence à germer.

Les premières associations de locataires se forment. Souvent, ce sont les femmes qui sont à la pointe de la lutte : ce sont elles qui dirigent le foyer et sont chargées des tâches domestiques. Souvent le travail leur est interdit, elles sont donc obligées de rester confinées dans des réduits insalubres alors que leurs hommes eux vont se divertir au café ou au cabaret. Elles sont donc les premières à souffrir de cette situation, et logiquement les premières à se rebeller.

Ce phénomène est universel : l'industrialisation et l'urbanisation sont mondiales, les mêmes causes produisent les mêmes effets, de Paris à Buenos Aires, de Tenerife au Ghetto de Harlem.

Mais le problème du logement n'est qu'un des problèmes liés à l'organisation de la société capitaliste. Il est inséparable de celui du travail et de son mode d'organisation. La contestation sur le logement débouche alors sur une contestation globale du capitalisme. Les anarchosyndicalistes de la FORA en Argentine, de la CGT mexicaine, ou de la CNT-AIT à Barcelone et Tenerife, organisent des grèves de loyer qui prennent des tournures insurrectionnelles. En Italie dans les années 70, c'est toute la société capitaliste de consommation qui est remise en cause par l'Autonomie ouvrière.

Si aujourd'hui dans les pays occidentaux la qualité des logements s'est globalement améliorée, il reste néanmoins des îlots d'insalubrité tels que les foyers pour étrangers. Ceux-ci aussi s'organisent et pratiquent la grève des loyers pour exiger leur dignité.

La question de logement reste centrale pour le budget des familles, notamment les plus modestes. Les luttes et les grèves de loyer sont désormais bien ancrées dans le répertoire de lutte, comme des exemples récents en Angleterre, en Pologne ou en France contre la hausse des APL nous le montrent.

Cette brochure regroupe différents textes, certains théoriques, la plupart historiques, publiés dans le journal de la CNT-AIT « *Anarchosyndicalisme !* », ou bien dans d'autres titres militants. Sont aussi proposés à la lecture des extraits de textes d'universitaires, souvent dans des traductions inédites.

En réalisant cette brochure, il nous a semblé voir apparaître des traits communs à ces luttes pourtant distantes dans le temps (elles s'étalent sur plus d'un siècle) et l'espace (sur plusieurs continents) :

- ces luttes se mènent souvent quand la lutte dans l'usine ou l'entreprise est difficile, voire impossible, comme à Glasgow en 1915, où la discipline sévère imposée dans le cadre de l'économie de guerre empêche les ouvriers de se mobiliser sur leurs lieux de travail. Mais ces grèves de loyer quand elles s'étendent et se massifient débordent vite sur les questions salariales, par exemple à Tenerife en 1933.
- elles dépassent souvent le seul cadre de la classe ouvrière. Elles sont d'ailleurs le plus souvent victorieuses quand elles réussissent à associer toutes les couches populaires au-delà des seuls ouvriers industriels : employés, travailleurs indépendants, étudiants, chômeurs, artisans et petits commerçants de quartiers, voire prostitués.

- les femmes sont souvent en première ligne, pour les raisons expliquées au-paravant.
- ces luttes ne sont pas exclusivement quantitatives (le coût du loyer), mais aussi très souvent qualitatives (des logements sains et de qualité), permettant ainsi une réflexion sur la nature et l'organisation du système capitaliste. Le fait que les femmes soient particulièrement impliquées dans ces luttes explique certainement cette richesse et cette intelligence de la lutte.
- ce sont souvent des luttes de migrants, qu'il s'agisse de migrants ruraux comme pendant la période de la Commune, ou encore à Barcelone en 1931 ou en Italie dans les années 60, ou de migrants transnationaux comme à Buenos Aires, dans le Mexique post révolutionnaire ou les foyers Sonacotra dans les années 70. Cette diversité des acteurs nécessite que se forge une identité commune pour agir ensemble. Dès lors, la mobilisation et la lutte sont les creusets où se forge cette identité qui n'est plus nationale ou ethnique, ni même religieuse, mais bien politique au sens premier du terme (*polis*, la ville en grec).

Concernant les méthodes de lutte, il est remarquable de voir que dès les origines, l'action directe est employée : menée par les concernés eux-mêmes, sans intermédiaire entre les deux protagonistes (le locataire d'une part et le propriétaire d'autre part). Et surtout, sans revendication autre que l'action elle-même. Que l'on déménage en cachette ou même bruyamment, que l'on diminue de soi-même son loyer ou qu'on l'annule carrément, s'abstenir de payer son loyer est en premier une stratégie individuelle qui déborde le cadre légal. C'est une décision prise par le locataire lui-même, qu'il met lui-même en application, avec l'appui de la solidarité de ses égaux dans le cas des luttes collectives. De même, dans une grève de loyer il n'y a pas de revendication autre que l'action elle-même. On ne paye pas, point barre. À l'origine et tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, ces luttes ne se menaient pas du point de vue de la légalité, mais du point de vue de la légitimité. Pour reprendre une expression du sociologue Hmed CHOUKRI les grèves de loyer sont des « contestations transgressive ».

Il n'est donc pas étonnant que les anarchistes aient été à l'origine de bien des luttes que nous évoquons dans cette brochure. Du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 30, on retrouve les sections de l'AIT (première ou seconde époque) dans tous les grands mouvements de grève de loyer, contribuant souvent à leur donner des dimensions quasi insurrectionnelles (Buenos-Aires 1907, Veracruz 1922, Barcelone 1931, Tenerife 1933). Car pour le finalisme révolutionnaire des anarchosyndicalistes, les luttes revendicatives immédiates sont toujours menées dans une finalité révolutionnaire qui structure dès aujourd'hui l'organisation sociale de demain.

Bien sûr, cette potentielle dimension révolutionnaire de la grève des loyers n'est pas du goût de la bourgeoisie ni de l'État. Ce dernier, détenteur du monopole de la

violence et garant de l'Ordre public, n'a pas d'autre choix pour faire cesser durablement l'agitation que de faire cesser la cause problème, c'est-à-dire augmenter le nombre de logements disponibles (et ainsi faire baisser les loyers par la « loi du marché ») et améliorer leur qualité. Mais comment faire cela sans que ce soit coûteux pour la bourgeoisie, et même si possible pour que cela lui rapporte sachant que la location sociale n'est pas rentable ? La solution à cette équation passe par l'introduction d'une tierce partie dans l'affrontement locataire – propriétaire : l'État. En chargeant l'État de s'occuper de la construction des logements sociaux, et de leur entretien, la bourgeoisie se dédouane de son obligation de trouver une solution au problème qu'elle a pourtant créé en faisant venir en ville des légions de travailleurs qui font tourner l'économie à son plus grand profit. Ces logements sociaux seront payés par l'État, c'est-à-dire par les impôts et donc les exploités eux-mêmes contribueront à leur financement (quand ce n'est pas avec un prélèvement effectué sur le travail...).

Par ailleurs, puisqu'elle est propriétaire des terrains constructibles, la bourgeoisie pourra même se faire payer par l'État ce qu'elle devrait autrement mettre à disposition gracieusement. Et mieux encore, par le jeu des appels d'offres pour les travaux de construction et d'entretien, ce qui aurait dû lui coûter va devenir une source de revenus juteux pour la bourgeoisie, ce qui entraîne les scandales à répétitions dans l'immobilier dont nous sommes désormais familiers.

Cette transition a pu s'opérer, car il y a eu des militants, pourtant issus de la mouvance libertaire, qui ont introduit le loup dans la bergerie en abandonnant les pratiques d'action directe au profit d'actions médiatisées. Ils ont dans le même temps abandonné la finalité de la lutte pour y introduire des revendications, lesquelles ne sont pas d'ailleurs pas adressées au premier responsable (le propriétaire), mais à l'État à qui l'on demande de prendre ce problème en charge (demande de loi pour le logement social, parc locatif de l'État, droit des locataires).

Dès lors, il n'est pas étonnant que sentant tout l'intérêt qu'elle pouvait tirer de ce genre de revendication, la bourgeoisie ait encensé – en lui ouvrant en grand les pages de ses journaux et les carnets d'adresses de ses politiciens – le précurseur de cette stratégie « réformiste radicale » (un radicalisme de pacotille sous forme d'action médiatique au service d'un réformisme politique le plus plat), Georges Cochon et sa bouffonne fanfare de Saint-Polycarpe.

À plus de 70 ans d'écart, les mêmes causes produisant les mêmes effets, alors que la lutte des mal-logés à Paris à la fin des années 80 prenait une tournure d'action directe avec des perspectives révolutionnaires, l'on vit surgir le DAL et ses vedettes médiatiques inamovibles qui, avec ses actions spectaculaires et ses soutiens politiques et médiatiques, a permis de désamorcer une situation explosive en la faisant rentrer dans le jeu de la contestation médiatisée et acceptable. À noter que le DAL



a toujours été hostile aux pratiques d'action directe (grève de loyer, squats), privilégiant les négociations avec l'État pour le relogement.

Nous avons souhaité présenter cette richesse d'expérience des luttes, où les anarchosindicalistes et singulièrement les membres de l'AIT ont souvent pris une part importante, non par nostalgie, mais parce que nous pensons qu'il y a encore des leçons à en tirer pour nos luttes présentes et futures, notamment sur les modes d'organisation, l'articulation entre revendication immédiate et perspective révolutionnaire.

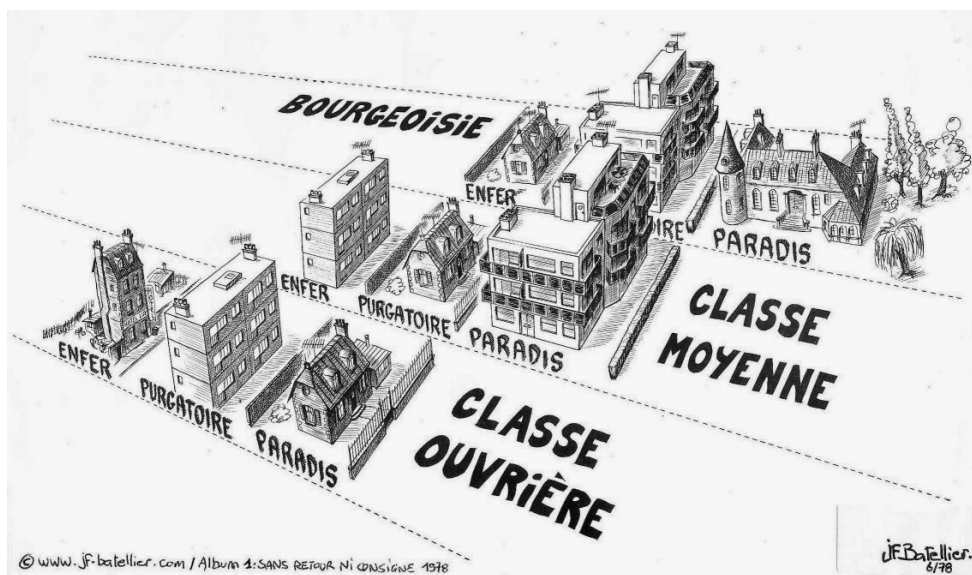
Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et commentaires.

*Des militants de la CNT-AIT*

*Etant donné le volume de cette brochure, elle a été scindée en 2 tomes :*

*Tome I : « La propriété, c'est le vol » : L'exploitation locative et ses conséquences, de la Commune de Paris à la Grève Révolutionnaire des Locataires du Mexique de 1922*

*Tome II : des grèves insurrectionnelles de locataires en Espagne dans les années 30 à la grève du loyer Covid 19, en passant par l'autonomie italienne et les foyers Sonacotra*



## L'EXPLOITATION LOCATIVE ET SES CONSEQUENCES

**D**epuis une décennie, les conditions d'habitat des pauvres ne font que se détériorer. La part des loyers dans le panier des ménages les plus précaires ne cesse d'augmenter. Globalement, il est évalué aujourd'hui autour d'un tiers des ressources. Une proportion énorme, qui compresse les autres postes de dépenses éventuelles.

Les premières « économies » sur le budget familial se font sur les loisirs et les vacances. Or, bien plus qu'une simple distraction, loisirs et vacances sont, dans un monde stressant, une condition nécessaire à l'équilibre des adultes et au développement des plus jeunes. Mais, quand on a payé le loyer, il ne reste souvent que la TV et le décervelage que sa consommation entraîne. Sans le sou pour pouvoir sortir de chez soi, pas d'accès à la culture, peu de rencontres avec autrui. Le quotidien est celui d'un enfermement entre le boulot – pour ceux qui en ont –, et ce modeste chez-soi, si durement payé.

Mais il ne suffit pas de faire sauter les loisirs. Les restrictions sont nombreuses sur les autres postes budgétaires. L'habillement par exemple. Pas facile, surtout avec quelques adolescents dans la famille, d'habiller tout le monde à peu près dignement et... sauver les apparences.

**Les autoréductions**

Grèves d'usagers  
et luttes de classes en France  
et en Italie/1972-1976

**0,07=0,48?**

*les patrons paient 1md d'électricité:0,07,  
Nous payons " " " " 0,48*

EDF NOUS FAIT PAYER  
SON PROGRAMME NUCLEAIRE  
QUI NOUSTUE!

LES PATRONS NOUS FONT  
PAYER L'ELECTRICITE  
POUR LEURS USINES

ENSEMBLE LUTTONS CONTRE L'EXPLOITATION  
REFUSONS COLLECTIVEMENT  
Les AUGMENTATIONS

CHRISTIAN BOURGEOIS EDEUR

Finalement, le budget consacré à la nourriture n'échappe pas non plus à une cure d'amaigrissement, cela dans une période où le prix des produits basiques ne cesse d'augmenter. Comment se nourrir convenablement dans ces conditions ? Et ne parlons pas du bio... La question est de plus en plus fréquente dans les ménages.

Avec des loyers qui écrasent le budget, avec ce gouffre sans fond dans lequel disparaît un tiers du salaire, la réaction « naturelle » – vers laquelle on est d'ailleurs largement « poussé » – c'est d'aller vers l'accession à la propriété. Banques et agences sont là pour vous indiquer qu'il est préférable de devenir propriétaire, certes en remboursant un « petit » crédit. Si l'idée semble à première vue judicieuse, si elle fait rêver (et les marchands de rêve ne manquent jamais), il ne faut néanmoins pas négliger quelques points.

Tout d'abord, quand on n'a pas de patrimoine, quand on n'a qu'un salaire, bref, quand on est pauvre et que l'on est reçu en cette « qualité » par les banques, on ne se voit prêter que des sommes plutôt faibles. Vu le prix de l'immobilier, l'achat ne pourra se faire qu'à distance du centre-ville, en général fort loin du lieu de travail. Et là, le rêve commence à se transformer en cauchemar. Outre le temps perdu dans les embouteillages, outre le « charme » des transports publics aux heures de pointe, le budget « transports » va flamber. Ainsi se vérifie l'adage que, moins l'on possède d'argent, et plus on paye.

Et puis, il y a le crédit en lui-même. N'oublions pas que les banques ne prêtent que parce que cela leur rapporte. En fonction de leurs divers calculs et prévisions, elles vous vendront le crédit qu'elles jugeront le plus avantageux pour elles. L'ensemble des petits emprunteurs se trouve essoré de façon optimale. Il entre dans le calcul des banques une bonne part de machiavélisme. Elles savent qu'un certain nombre d'emprunteurs rembourseront pendant des années et puis, qu'un jour, ils ne pourront plus. Mais, même en cas de non-recouvrement partiel de leurs prêts, elles resteront bénéficiaires, les saisies étant là pour continuer à les engraisser. Aussi n'hésitent-elles pas à sacrifier quelques pauvres sur l'autel de la rentabilité. Ce sont des manœuvres de ce type qui ont pour parti conduit à la « crise » que nous connaissons actuellement, et qui après avoir démarré aux États-Unis, embrase maintenant l'Espagne. Pour les banques, tout va bien, puisqu'encore une fois, c'est le contribuable, donc le pauvre, qui paye l'addition.

Revenons-en aux loyers. Pour le payer, encore faut-il trouver un logement. Vite dit, pas vite fait ! Pour en trouver un, de nos jours les conditions sont telles que, même avec un salaire correct, mais unique, un adulte ne peut se porter garant de lui-même pour prétendre à un contrat locatif ! Ainsi, même après avoir travaillé, dix ans, vingt ans à un salaire raisonnable, nous voilà infantilisés et obligés de demander à nos proches de se porter caution pour nous. Et encore faut-il avoir des proches solvables...

Delà aussi, les « solutions » type collocation. Cela peut paraître comme sympathique... un temps. En fait, quand on est contraint à la collocation parce qu'on ne peut pas faire autrement, la restriction de liberté, l'atteinte de l'espace intime que cela suppose devient vite pesante.

Le coût exorbitant des loyers, les exigences des bailleurs en termes de caution, tout ceci explique l'augmentation du nombre de personnes qui, en 2012, n'ont pas de toit, ont été jetés à la rue. Selon l'INSEE, il y avait en France en 2001 près de 86 000 SDF, on en dénombrait en 2011 près de 133 000, soit une hausse de plus de la moitié en dix ans.

Après la stupéfaction, il y a la colère, oui la colère quand on pense aux nombres de logements vides, « vacants » selon la terminologie appropriée. Toujours selon l'INSEE, il y en aurait plus de 2 millions ! D'un côté des personnes, des familles qui vivent dans la rue, dans des tentes de camping, dans des bidonvilles, de l'autre, des logements inoccupés. Des centaines de milliers de logements inoccupés. Encore ces chiffres ne prennent-ils pas en compte les bâtiments administratifs et publics laissés à l'abandon, les locaux industriels ou commerciaux vides qui fleurissent un peu partout tant dans les cœurs de nos villes et villages que dans leur périphérie, autant de lieux utilisables plutôt que d'être à la rue. Mais les propriétaires ne l'entendent pas de cette oreille, l'État non plus qui maintient le système d'une main de fer.

Face à tout cela, il devient nécessaire de trouver des réponses collectives. Des actions concertées et solidaires face à l'oppression spéculative il y en a déjà eu. Parmi les exemples les plus fameux, on peut citer les « grèves des loyers » à Barcelone en 1931 ou encore en Italie dans les années 70. Ce ne sont bien sûr que des exemples. Aujourd'hui, il faudrait en inventer – ou en réinventer – d'autres.



## ÉTAT, PATRONS, SYNDICATS : 60 ANS D'ESCROQUERIE EN BANDE ORGANISEE

**Q**uand on n'a que des revenus modestes, trouver à se loger est un vrai casse-tête. Pour les « petits salaires », le loyer représente facilement 40 % du revenu (contre environ 20 % pour les familles plus aisées, d'après l'INSEE). C'est exorbitant. Conséquence, les bidonvilles, qui s'étaient progressivement résorbés, réapparaissent massivement autour des grandes agglomérations, dans une version encore plus précaire qu'il y a 30 ou 40 ans (tentes de camping). Pourtant des logements vides et en très bon état, il y en a ! Certains sont détruits massivement. Un énorme scandale qui passe largement inaperçu aux yeux de la population, mais qu'il faut faire connaître pour qu'il y soit mis fin.

L'engraissement d'une bande de copains et de coquins sur le dos des mal-logés, cela fait soixante ans que ça dure, et ce n'est pas près de s'arrêter. En tout cas, ce ne sont pas les dernières réformettes législatives et réglementaires (loi Boutin, 2009) qui vont permettre aux salariés de récupérer tout ce dont ils ont été dépouillés pendant plus d'un demi-siècle ! Faisons un point rapide sur ce qu'on continue d'appeler – selon des termes totalement inappropriés – le 1 % patronal.

Inapproprié tout d'abord parce que cette contribution n'est jamais sortie de la poche des patrons. Comme toutes les autres charges sociales (retraites, maladie, chômage...), c'est le travail des salariés qui la produit. Le patron ne donne strictement rien. Il se contente de prélever les différentes charges sur la plus-value (« le bénéfice ») que le salarié dégage (et ensuite, il garde pour lui la différence). Deuxièmement, parce que si l'on continue de parler de « 1 % », ce pourcentage a été abaissé depuis longtemps et n'est plus actuellement que de 0,45 % de la masse salariale. Enfin, parce que le nom officiel de ce dispositif est la PEEC (Participation des employeurs – !!! - à l'effort de construction).

Quoiqu'il en soit, il faut se rappeler que plusieurs années après la fin de la Seconde Guerre mondiale et ses destructions massives – succédant à la crise du logement des années 30 -, la majorité des citadins modestes s'entassait encore dans des bidonvilles ou dans des logements exigus et souvent insalubres. Le mécontentement devenant grand, pour éviter des troubles, l'État a alors généralisé à l'ensemble du pays<sup>1</sup> ce dispositif dit du « 1 % », qui avait été testé sous l'occupation dans le département du Nord.

---

<sup>1</sup> Décrets N° 53-701 du 9 août 1953 et 53-1184 du 2 décembre 1953, pris sur habilitation de l'article 7 de la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953.

## OBSCURITÉ & COMPLEXITÉ, LES DEUX MAMELLES DE LA PEEC

Siôt créée, la gestion en est confiée au grand patronat. Lui qui s'est fait une spécialité de hurler contre la supposée gabegie de la Sécurité sociale ou l'inefficacité des services publics, met sur pied le système le plus bureaucratique, le plus inutilement compliqué et le plus opaque qui ait probablement jamais existé en France. Ce n'est pas par hasard : l'obscurité et la complexité sont les deux mamelles auxquelles il va s'alimenter grassement en détournant de diverses façons une bonne part de cette manne (qui atteint actuellement quelque 4 milliards d'euros par an). En 1982, la « gauche », parvenue au pouvoir l'année précédente, fait entrer ses copains des syndicats par la petite porte afin qu'ils aient une part de ce gâteau très crémeux. Ils en profitent depuis, main dans la main, avec les patrons.

## UNE USINE À GAZ TRÈS COÛTEUSE... ET AVEC BEAUCOUP DE FUTES

Bien qu'à la suite d'une série ininterrompue de scandales le système ait dû être largement simplifié ces toutes dernières années, bien que de multiples structures aient disparu, il faut une âme de spéléologue pour s'orienter dans le dispositif PEEC. Les pages de ce journal ne suffiraient pas à décrire son anatomie. Pour en donner une idée, voici comment les gestionnaires actuels le présentent, en résumé et en très gros : « Le fonctionnement du secteur de la PEEC repose sur un ensemble d'acteurs centraux réunis au sein du mouvement dit « Action logement ». Ces acteurs centraux sont constitués par :

- les collecteurs agréés<sup>2</sup> autres que les organismes d'habitation à loyer modéré (HLM) et les sociétés d'économie mixte (SEM) de logements sociaux, couramment appelés « collecteurs financiers », par opposition aux

---

<sup>2</sup> Les collecteurs sont passés au total de 203 comités interprofessionnels du logement (CIL) et chambres de commerce et d'industrie (CCI) en 1998 à 116 en 2007, 109 en 2008, 24 en 2011. Cependant, dans son rapport 2009, la Cour des comptes notait que « rationalisation n'est toutefois qu'apparente, car dans le même temps les participations financières des collecteurs se sont développées », remarque reprise dans le rapport 2010 : « Le coût opérationnel net des collecteurs – total des charges opérationnelles, amortissements compris, moins la production facturée et les produits divers – avait augmenté de 5 % en 2008, passant de 315,8 M€ à 332,2 M€. Ce coût a ensuite légèrement diminué de 2 % en 2009-2010 pour atteindre 324,9 M€, soit encore 3% de plus qu'en 2007 ». Dans le même temps « Les frais de sous-traitance ont augmenté de 5 % en 2010. Les collecteurs employaient en 2009 plus de 2 200 salariés (en équivalent temps plein) ainsi que près de 900 personnels externes (mis à disposition, intérimaires, etc.). En 2010, le nombre de salariés n'avait pas diminué par rapport à 2009, mais le nombre des personnels extérieurs s'était accru de près de 100 personnes. ». L'usine à gaz n'est pas prête de dégonfler ! (pour les rapports de la Cour des comptes, voir la note 6.

« collecteurs constructeurs » que sont les organismes HLM et les SEM de logements sociaux agréés pour recevoir la PEEC.

- L'UESL<sup>3</sup>, structure fédérale et « tête de réseau » des CIL (Comités Inter-professionnels du Logement) qui sont désormais les seuls collecteurs financiers agréés à percevoir la PEEC.
- Les acteurs nationaux du « Mouvement Action logement », à savoir l'APAGL (Association Pour l'Accès aux Garanties Locatives) et l'AFL (Association Foncière Logement).

Le fonctionnement du secteur de la PEEC implique également une interaction avec d'autres acteurs que sont :

- les agences nationales bénéficiant de financements issus des ressources de la PEEC, l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le réseau ANIL - ADIL (Agences Nationale et Agences Départementales pour l'Information sur le Logement),
- les personnes physiques bénéficiaires de financements provenant des ressources de la PEEC,
- les personnes morales, contrôlées ou non par le « Mouvement Action logement », dont certaines sont des organismes d'Habitation à Loyer Modéré ou des sociétés d'économie mixte de logements sociaux, bénéficiaires de financements provenant des ressources de la PEEC,
- les entreprises assujetties à la PEEC<sup>4</sup>,
- et l'État ».

Et ce n'est qu'un résumé auquel il faudrait ajouter les SACICAP (Sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété), les SCCV (Sociétés civiles de construction vente), les SOFAL (Société pour le financement de l'aide au logement), les SA et SAS (Sociétés immobilières à statut commercial), les ESH (Entreprises sociales pour l'habitat), le PACT (Propagande et action contre les taudis), la FAPIL (Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement), l'UNAF0 (Union nationale des associations gestionnaires de foyers de travailleurs migrants), l'UNHAJ (Union nationale pour l'habitat des jeunes)... On en passe, et des meilleures.

---

<sup>3</sup> UESL : Union des entreprises et des salariés pour le logement, c'est une Société Anonyme à capital variable.

<sup>4</sup> Participation des employeurs à l'effort de construction rapport annuel statistique et financier. Exercice 2010 <http://www.anpeec.fr/pdf/2012/RASF2010.pdf>

## UNE CASCADE JUTEUSE D'ASSOCIATIONS ET DE SOCIÉTÉS

De plus, chaque sigle, chaque organisme ouvre la porte à une multitude de structures qui se nourrissent les unes les autres. Prenons par exemple le cas d'un des deux « acteurs nationaux » du « Mouvement Action logement », à savoir l'AFL (Association foncière logement) pour donner une idée du fonctionnement : « *La Foncière Logement ne dispose pas elle-même de salariés, à l'exception de ses dirigeants. Son fonctionnement repose donc sur une société par actions simplifiée (SAS) détenue à 100 %, la société Foncière Gestion qui n'emploie elle-même que 17 salariés. Elle s'appuie également, d'une part, sur des sociétés civiles immobilières – qui sont ses filiales à 100 % –, d'autre part, sur une autre association chargée de l'attribution des logements (l'association pour l'accès des salariés aux logements de la Foncière, APALOF) et enfin sur des prestataires extérieurs qui réalisent l'essentiel du travail de sélection et de suivi des investissements et, via un coûteux outil informatique — 7 M€ depuis 2003 —, la mise en location des logements. (...) les trois principaux prestataires extérieurs de la Foncière et de l'association APALOF, qui ont été choisis de gré à gré<sup>5</sup> en 2004, reçoivent près de la moitié de son budget de fonctionnement.* »<sup>6</sup>

Bref, c'est une cascade d'associations et de sociétés privées qui se refilent le bébé d'étage en étage, mais qui n'oublie pas de prélever au passage de quoi engraisser leurs dirigeants... sans oublier d'y puiser les pots-de-vin de la corruption.

L'efficacité du dispositif, et ce n'est pas étonnant, n'est pas ce que l'on pourrait attendre. Pour en rester à l'exemple de « La Foncière Logement » et bien qu'« Elle bénéficie d'avantages exorbitants du droit commun de la construction sociale : une gestion relativement autonome des fonds de la PEEC, les avantages fiscaux du régime HLM sans les contraintes du code de la construction et de l'habitation et des cessions foncières gratuites en zone urbaine sensible ». Le constat est accablant : « (...) le circuit (...) de la Foncière Logement apparaît comme peu performant. »<sup>7</sup> Dans la langue feutrée et policée de la Cour des comptes, « peu performant » se traduit comme largement nul.

Cette inefficacité s'explique facilement. Le dispositif PEEC n'a pas été établi pour servir les sans-toits (même si, *in fine* – et encore heureux vu l'énormité des sommes engagées –, il y a eu de nombreux logements construits), mais pour alimenter les

---

<sup>5</sup> « de gré à gré »... ce qui permet de financer qui on veut, à commencer par ses copains ....

<sup>6</sup> Sous le titre « *Le 1 % logement : une réforme à mi-parcours* » on trouvera le Rapport public annuel 2013 de la Cour des comptes, qui fait référence aux rapports antérieurs (2006, 2009, 2010) que l'on peut également consulter sur [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr) et auxquels nous avons largement emprunté pour cet article.

<sup>7</sup> Id.



caisses du patronat et les poches de ses affidés soit par « pompage » direct, soit par l'attribution de marchés de construction financés par ce 1 %. D'où une suite ininterrompue de scandales qui rempliraient une encyclopédie. Dans l'impossibilité d'en faire la liste, voici quelques rappels.

## **L'AFFAIRE ARANDA**

Les plus anciens de nos lecteurs se souviennent certainement de l'affaire Aranda (du nom d'un membre du cabinet du ministre du Logement de l'époque). Écœuré par ce qu'il constate quotidiennement, Aranda décide de rendre publics, grâce au Canard Enchaîné (septembre 72), une série de documents qui prouvent la corruption générée par le patronat du bâtiment au plus haut de l'État. Il dénonce par exemple comment l'autorisation de construire des chalets dans la luxueuse station de ski de Tignes a été achetée par des pots de vin, alors que tous les responsables savaient que ces chalets, vendus hors de prix, étaient situés dans un couloir d'avalanche (et qu'ils ont fort logiquement été emportés par une avalanche). Le scandale est énorme... mais la corruption continue.

## **BLABLA, BABLA, BABLA**

Sautons une vingtaine d'années. En 1989 L'Inspection générale des finances (IGF) après avoir vérifié les comptes de plusieurs CILS constate toute une série de délits. Le ministre du Budget de l'époque, le socialiste Michel Charasse, se lance dans un grand discours à l'Assemblée nationale pour dénoncer pêle-mêle les « rémunérations scandaleuses de dirigeants, [les] frais de gestion insensés, [la] corruption de fonctionnaires de l'Équipement, [les] transferts de propriétés illégitimes, [les] subventions inexplicables à des associations »<sup>8</sup>. Il conclut sa péroraison en affirmant « Il y a des limites ». Des limites, il devrait surtout y en avoir face à l'hypocrisie du personnel politique, car, discours à l'Assemblée ou pas, aucune limite n'est posée dans la réalité au patronat et aux syndicats qui, tel Picsou, continuent de nager dans des budgets immenses comme des poissons dans l'eau.

---

<sup>8</sup> Histoire secrète du patronat, Frédéric Charpier, Benoit Collombat, Martine Orange, David Servenay et Erwan Seznez, Editions La Découverte, 719 pages. Plusieurs exemples de cet article sont tirés de cet ouvrage qui, du recyclage des anciens cadres de Vichy dans la reconstruction jusqu'aux caisses noires des syndicats patronaux, en passant par le financement secret des partis politiques ou les graves dérives du paritarisme, décrit les lobbyistes d'un patronat capable de se tailler des réglementations sur mesure au mépris de la qualité de vie des citoyens, et qui a su s'appuyer sur des « intellectuels » et les grands médias pour faire sa propagande. Cet ouvrage brosse le vrai portrait de nombreux patrons et révèle les origines souvent fort troubles de la plupart des grandes fortunes françaises. La légende de patrons conquérants, prenant tous les risques pour faire leur fortune à la force du poignet, sort sérieusement écornée de ce magistral ouvrage.

## PICSOU LOGÉ SUR LE DOS DES SANS TOITS

Puisque l'on parle de Picsou et autres Mickey, nouvel exemple : c'est sur le dos des sans toit qu'ils se logent à Marne-la-Vallée ! En 1991, en effet, dans le plus grand secret, trois organismes de la PEEC décident de participer au financement d'Euro Disney en lui accordant un prêt sans intérêt de 116 millions de francs (20 millions d'euros). Qu'est-ce que cela a à voir avec le logement social ? Rien, bien entendu, pas plus que la construction d'un parking privé dans le secteur des Champs Élysées. Mais tant de générosité n'est pas perdue pour tout le monde. Mickey n'est pas ingrat et renvoie l'ascenseur : des entreprises en relations directes avec les gestionnaires des organismes de la PEEC obtiennent de juteux contrats.

À une plus petite échelle, les arrosages personnels continuent. Ainsi, en 2007, un responsable de CIL s'offre un parachute doré grandiose<sup>9</sup> : Christian du Chatelier prend sa retraite avec un chèque de 1,3 million d'euros. Et l'on ose parler de social !

Peu de temps après, les scandales de détournement de fonds sont tels qu'une des structures que le patronat utilise pour ses pompes financières, l'Association entreprise et logement (AEL) doit être dissoute. L'association, créée avec la complicité du ministère des Affaires sociales (arrêté ministériel de mai 2007), n'a pourtant que 18 mois d'existence derrière elle, mais, en si peu de mois, son « palmarès » est éloquent. Censée produire des « études », elle est dotée pour cela d'un budget annuel de 1,8 million d'euros, somme qui passe directement dans les caisses des deux principaux regroupements de patrons, le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) et la CGPME (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises). Quant aux fameuses « études » produites, elles ne brilleront dans l'histoire que par leur tarif !

## INFORMATIONS EN LATIN

Si les patrons se sucent joyeusement, les syndicats ne sont pas en reste. Eux aussi se découvrent une vocation tardive pour les études. Toujours en 2007, et toujours avec la complicité de l'État, ils créent un parallèle syndical à l'AEL, l'Association pour la promotion et l'étude du logement des salariés (APELS). En langage syndical, vous ne le saviez peut-être pas, assurer la « promotion... du logement des salariés » consiste à prélever sur le budget du logement la coquette somme de 1,2 million d'euros par an pour les verser directement dans les caisses de la CGT, de la CFDT, de FO, de la CFTC et de la CGC. Comme l'AEL, l'APELS étant allé trop loin, elle est dissoute après 18 mois de vie. Quant au bilan de son action, il est « ... insignifiant. À la rubrique “Actions”, le site web de cette structure d’“information”

---

<sup>9</sup> Cf. sur ces fameux parachutes le numéro 137 du journal *Anarchosyndicalisme* !

à l'usage des salariés affichait en juin 2009 des pages de faux texte rédigé en latin ! ». À un million d'euros par an, ça fait cher la plaisanterie.

Au passage, soulignons que le patronat et les syndicats n'ont pas tout perdu en dissolvant ces associations. En effet, la loi du 18 janvier 2005 relative au plan de cohésion sociale avait su se montrer généreuse envers eux en légalisant une disposition conventionnelle très douteuse liant l'UESL (la tête du réseau des CIL) et l'État. Selon laquelle « *le prélèvement annuel d'une fraction des sommes perçues par l'UESL pour son fonctionnement peut être reversé aux partenaires sociaux en défraiement forfaitaire des charges que représente leur participation à l'ensemble des travaux et activités de l'union et de ses associés collecteurs* ». Et cette participation n'est pas payée au SMIC, croyez-le ! Pour la seule année 2008, elle était de 5 millions d'euros (somme à laquelle il faut ajouter les 3 millions transitant en toute illégalité par les deux fameuses associations, AEL et APELS).

En 2009, la Cour des comptes, qui avait déjà produit en 2006 un rapport accablant, récidive. Elle souligne « ... que la plupart des dysfonctionnements constatés en 2006 dans la gouvernance de la PEEC [ont] perduré... ». Il aurait été plus précis d'écrire qu'ils duraient depuis... 1953 ! Parmi les multiples anomalies relevées, la Cour constate des « conflits d'intérêts » (c'est-à-dire le fait qu'une même personne soit en même temps juge et partie) : « Plus de la moitié des membres des conseils d'administration de l'ANPEEC et de l'UESL sont à la fois titulaires et/ou suppléants dans les deux entités. L'exercice par les mêmes personnes de mandats au sein de l'UESL, tête de réseau des collecteurs et de l'ANPEEC, organisme de contrôle, est par définition, source de conflits d'intérêt » et révèle que le contrôle du fonctionnement est pratiquement impossible puisque : « La série des conventions [sur lesquelles reposent le fonctionnement de l'ensemble du système] constitue un ensemble toujours opaque et inaccessible, car elles ne sont publiées ni au Journal officiel, ni au bulletin officiel du ministère chargé du logement. ». Que des conventions publiques (puisqu'engageant l'État) soient, en pratique, tenues secrètes, cela démontre quel est le but essentiel des organisateurs du système !

## SARKOZY NATIONALISE L'ANPEEC

Finalement, un gouvernement de droite, sous la houlette de la ministre Boutin, se voit obligé d'annoncer qu'il va « rétablir le bon fonctionnement de la chaîne du logement »<sup>10</sup>. Et, la seule solution qu'il trouve, c'est de... nationaliser le contrôle de la PEEC (« Le rôle de l'Agence nationale de participation des employeurs à l'effort de construction est recentré sur les missions de contrôle de l'ensemble des acteurs du 1 % logement. Sa gouvernance relève désormais uniquement de l'État »<sup>11</sup>), ce qui, pour des ultralibéraux, ne manque pas de sel... mais, vu la gabe-gie dans laquelle se sont vautrés pendant des décennies syndicats et patronat, même Sarkozy ne peut sauver leur mainmise directe sur le pactole du 1 % !

En réalité, il n'y a pas là de quoi se réjouir. Non pas que l'on puisse regretter la cogestion patrons/syndicats. Mais, la « gouvernance par l'État », nous savons trop ce que c'est et ce ça peut être : corruption, cadeaux au patronat (et aux syndicats), malversations... De plus, les milliards d'euros détournés depuis plus d'un demi-siècle ne reviendront jamais dans la poche des travailleurs. Enfin, fort curieusement, à partir du moment où le contrôle a quitté les mains du patronat et de ses valets syndicaux, la collecte de la PEEC a connu sa première baisse. Ainsi, en 2010 « Le montant total des ressources de la PEEC s'élève à 4000,2 millions d'euros, soit 4,7 % de moins qu'en 2009. La collecte nette régresse de 2,2 % et les retours de prêts décroissent de 10,1 % »<sup>12</sup>. Certes, la crise est là, et pour la première fois en 2010, la masse salariale a diminué (de 1,04 % par rapport à 2009) ; mais on ne peut que s'interroger sur le différentiel entre les deux chiffres : simple hasard, ou organisation volontaire de fuites financières d'un système qu'on ne contrôle plus parfaitement ? La suite nous le dira. Pour l'instant, la vache à lait continue de nourrir les bonnes bouches<sup>13</sup>. Pendant ce temps, de plus en plus de familles vivent dans la rue.

---

<sup>10</sup> Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. Extrait de l'exposé des motifs.

<sup>11</sup> Id.

<sup>12</sup> Participation des employeurs à l'effort de construction rapport annuel statistique et financier. Exercice 2010 <http://www.anpeec.fr/pdf/2012/RASF2010.pdf>

<sup>13</sup> Un directeur de CIL, âgé en moyenne de cinquante-cinq ans, reçoit une rémunération brute médiane de 110 000 € par an, et parfois bien plus, sans compter la persistance des parachutes dorés et autres petits cumuls.

## IL RESTERAIT PLUS DE 1 MILLION DE LOGEMENTS VIDES SI TOUT LE MONDE ETAIT LOGE !

**E**n France, selon l'INSEE, sur 33 700 000 logements, 7 % sont vacants, soit plus de 2 millions de logements vides. Toujours en France, il y a quelques 133 000 SDF, 85 000 habitants en logements de fortune et 400 000 personnes hébergées chez des tiers dans des conditions très difficiles. Si toutes ces personnes étaient logées, il resterait encore un million de logements vides.

Que l'on soit ouvrier, chômeur, étudiant ou retraité, trouver un toit est essentiel pour tous. Pas facile par les temps qui courent. Il faut se débrouiller seul. Si on a la chance de gagner trois fois le montant du loyer ou d'avoir un garant encore plus riche (ou moins pauvre) que soi, de la patience et du temps, remplir tous les dossiers administratifs pour le droit au logement... alors on peut peut-être en trouver...

Dans le cas contraire c'est la galère. Pour ceux qui sont en situation de précarité, le standard 115 étant débordé par les demandes, c'est la rue, une tente de camping ou une cabane dans les bois.

C'est inadmissible ! D'autant que des logements, ce n'est pas ce qui manque !! Ces propriétaires sans cœur et sans états d'âme laissent leurs appartements et leurs immeubles vides, en attendant que les prix de l'immobilier grimpent, alors que d'autres meurent de froid, dehors.

Tôt ou tard (et le plus tôt sera le mieux), ils devront céder leurs biens immobiliers... si nous nous y mettons tous ! Pour cela, pas d'isolement, pas d'individualisme ou de repli sur soi... mais de la solidarité.

A Toulouse, une campagne de réquisition a commencé depuis plus d'un an. Des travailleurs sociaux, des chômeurs, des sdf, des travailleurs pauvres... s'organisent collectivement et ouvrent des logements abandonnés par l'État ou des propriétaires privés. Déjà plus de 200 personnes, comprenant des familles avec des enfants en bas âge, redonnent vie à ces logements.

Pas sans difficulté ! L'État et sa justice sociale (de gauche) ont toujours un prétexte pour expulser et remettre des êtres humains à la rue et cela de façon ultra-violente. Dernièrement, nous avons vu à « l'œuvre » un hélicoptère, 40 camions de police, des policiers armés jusqu'aux dents... Résultat : des familles en larmes, des enfants terrorisés, des arrestations.... quelle honte !

Ce que l'État propose : pas de logement, pas de trêve hivernale, pas de justice, pas de tranquillité ; mais encore plus d'expulsions prochainement dans notre ville.

## **Ce sont toujours les mêmes qui payent !**

Vous avez dit un logement pour tous ? Non ! Nous exigeons des logements pour nous ! C'est-à-dire pour tous ceux qui sont dans l'attente d'un logement depuis plusieurs années voire depuis plusieurs décennies. Pour tous ceux qui vivent dans des taudis, dans des hôtels. Pour tous ceux dont les enfants sont placés à cause de la galère du logement. Pour tous ceux qui sont à la rue ou menacés d'expulsion.

Jean-Yves Mano, adjoint au maire de Paris chargé du logement, président de Paris Habitat (anciennement OPAC), président de la SGIM (Société de Gestion Immobilière Municipale), etc. et tous ses semblables, responsables de nos galères, ont de quoi se loger amplement et ne subissent pas ce que nous subissons dans notre quotidien.

Quand je-tu-il-elle-nous nous rendons dans les multiples services sociaux, pour toute réponse, c'est le Samu social (115) débordé... au garde-à-vous pendant des heures dans les cabines téléphoniques pour finir sur un banc... et même, des bancs, il n'en existe pratiquement plus.

Pour eux, nous ne sommes que des chiffres (un numéro d'écrou).

## **APRES LES LOIS SARKOZY, LES LOIS D'HYPOCRISIE**

Nous sommes condamnés au clapet : ferme-la ou tu te retrouves en garde-à-vue pour outrage à agent. Nous avons subi les lois Sarkozy, aujourd'hui, nous subissons les lois hypocrites !

Ils parlent de construire des logements alors que des immeubles sont vides, laissés à l'abandon depuis des années, au détriment des mal-logés, des sans-domiciles fixe qui sont de plus en plus nombreux.

Tout cela profite aux marchands de sommeil, aux patrons d'hôtel, aux spéculateurs immobiliers qui s'enrichissent sur notre dos, notamment à ma ville de Paris qui empêche des taxes sur les transactions immobilières (plus d'un milliard d'euros en 2011 et plus encore en 2010 20 !)

## **Lâchez les logements**

Auto-organisons-nous contre les mensonges électoraux, politiques, contre toutes les formes d'expulsion, d'exclusion, pour arracher des logements, ce qui est le minimum vital !

***CML 18SF (Collectif des mal-logés sans frontière du 18<sup>e</sup> arrondissement Paris)***

## GREVES DE LOYERS : DEFINITION SOCIOLOGIQUE

*de Choukri Hmed, in Olivier Fillieule et al., Dictionnaire des mouvements sociaux, Presses de Sciences Po, « Références », 2020, pages 289 à 295*

Les grèves de loyers constituent des mobilisations spécifiques d'usagers – en l'occurrence des résidents le plus souvent locataires d'un logement collectif – qui se développent dans différents pays du monde occidental à partir de la seconde moitié du 19e siècle et connaissent un succès particulier dans l'entre-deux-guerres puis dans les décennies 1960-1970.

Le plus souvent, c'est sous le triple effet de l'urbanisation, de l'industrialisation et de l'immigration qu'au sein de communautés déshéritées et déracinées s'organisent des actions collectives contre les propriétaires de logements surpeuplés et/ou de mauvaise qualité. Le point commun de l'ensemble de ces mobilisations d'usagers est qu'elles empruntent la plupart du temps les voies de la « contestation transgressive » (McAdam et al. 2001), propres aux groupes démunis ou exclus de la participation politique : formes de « performances » innovantes, elles revêtent toujours un caractère peu institutionnalisé et peu routinisé. Les cessations collectives de paiement de loyers représentent en effet une sorte de « défi de masse » (*mass defiance*, selon Piven et Cloward, 1977) que les entrepreneurs de mobilisation ont pour tâche d'organiser et de pérenniser.

La difficulté provient notamment du fait qu'à l'inverse d'actions collectives qui se déroulent dans un cadre très circonscrit comme l'espace de l'usine, ces grèves regroupent des individus issus des classes populaires, mais dont les positions dans l'espace social sont hétérogènes. Généralement, elles concernent autant des ouvriers qualifiés ou spécialisés, des petits artisans et des commerçants, que des chômeurs, des étudiants ou encore des étrangers (comme le montrent, plus récemment, les mouvements de grève de loyers « *Cut the Rent* », débuté en 2015 à l'University College London, ou encore Parkdale 2017 à Toronto). Tous ces individus tendent alors à se reconnaître provisoirement dans une identité commune de « résident » ou de « locataire » victime d'exploitation et investissent prioritairement l'espace local dont ils proposent un autre usage ou une autre signification.

Enfin, il faut noter que parce que la division sexuelle des tâches les rend plus sensibles à la gestion quotidienne du budget, les femmes jouent dans de nombreux cas un rôle prépondérant dans l'initiation des grèves de loyers (comme c'est le cas également pour les révoltes frumentaires<sup>14</sup>).

---

<sup>14</sup> Révoltes frumentaires : révoltes contre la cherté des prix des produits de subsistance





## 1871 : LA COMMUNE DE PARIS, LA GREVE DE LOYER LA PLUS REPRIMEE DE L'HISTOIRE

**A** la fin du Second Empire et au moment de la Commune, les conditions de logement des ouvriers parisiens sont déplorables. Les logements sont petits, insalubres, dépourvus de tout élément de confort. La situation a été aggravée par les travaux du baron Haussmann qui ont livré le centre de Paris à la spéculation et rejeté les couches populaires vers les arrondissements périphériques. Pendant le Second Empire, les loyers ont plus que doublé. Les salaires sont très loin d'avoir évolué dans les mêmes conditions. La guerre et l'encercllement de Paris par les Prussiens ont aggravé la situation. La plupart des ouvriers se retrouvent au chômage.

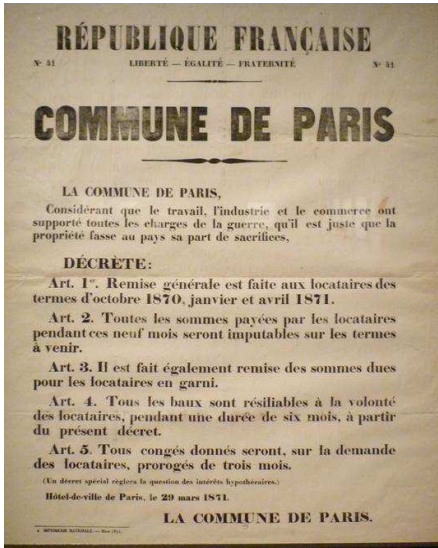
Dès sa formation en septembre 1870, après la chute de Napoléon III, le Gouvernement de la Défense nationale du Général Trochu décide d'un régime d'exception pour les loyers et les logements parisiens : les paiements des termes des locataires sont suspendus. C'est l'une de ses premières mesures, car le gouvernement est préoccupé par le risque de révolte populaire. Mais en retour l'une des premières mesures de l'assemblée conservatrice et monarchiste, élue en février 1871 et qui s'est installée à Versailles, est de mettre fin au moratoire sur les loyers. Cette disposition a certainement l'une des causes de l'insurrection qui déclenche la Commune de Paris. À tel point que certains n'hésitent pas à dire qu'elle fut « la grève de loyers la plus réprimée de l'histoire ». <sup>15</sup>

L'historienne Jeanne Gaillard, sans aller jusqu'à la, montre bien que le décret versaillais qui met fin le 13 mars 1871 au moratoire des loyers, alors en vigueur depuis six mois, a probablement joué un rôle important en solidarissant différentes couches sociales<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Manuel Castells, *The city and the grassroots. A cross-cultural theory of urban social movements*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1983, p.23.

<sup>16</sup> Gaillard, Jeanne, *Paris, la ville (1852-1870)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.118.



D'ailleurs la Commune, dès sa troisième séance du 29 mars, décrète le rétablissement du moratoire sur les loyers<sup>17</sup>, avant d'ordonner un mois plus tard, le 25 avril 1871, la réquisition des logements inoccupés en faveur des habitants de maisons bombardées par les Versaillais<sup>18</sup>.

Les réquisitions de logements vides furent aussi monnaie courante, que ce soit en faveur des habitants de la banlieue réfugiés à Paris lors de l'investissement de la ville par l'armée prussienne, ou encore en faveur des habitants de Paris chassés de chez eux par les bombardements prussiens, ou, plus tard, par ceux de l'armée versaillaise lors du second siège. Les autorités qui pronon-

çaient ces réquisitions étaient la plupart du temps les mairies d'arrondissement.

Le 19 mai, une affiche officielle déplorait que les propriétaires et les concierges ne s'empressent guère de signaler aux mairies les locaux vacants... En conséquence, *« les logements, appartements et chambres garnies de meubles, abandonnés, appartenant aux fuyards sont réquisitionnés et mis à la disposition des citoyens dont le mobilier aura été atteint par un obus Versaillais, et cela après enquête. »*

Toutefois le simple moratoire du paiement de 3 termes pour les locataires « ordinaires » (non bombardés) mis en œuvre par la Commune semblait insuffisant pour les anarchistes. Ainsi dans son fameux livre « la Conquête du Pain », l'anarchiste russe Kropotkine dans son chapitre sur le logement en fait-il la critique. Il est aussi le premier à parler de la grève des loyers et de la gratuité du logement :

*« En révolution ou non, il faut au travailleur un abri, un logement. Mais, si mauvais, si insalubre qu'il soit, il y a toujours un propriétaire qui peut vous en expulser. Il est vrai qu'en révolution le propriétaire ne trouvera pas d'huissier ou d'argousins pour jeter vos hardes dans la rue. Mais, qui sait si demain le nouveau gouvernement, tout révolutionnaire qu'il se prétende, ne reconstituera pas la force et ne lancera pas contre vous la meute policière ! On a bien vu la Commune proclamant la remise des termes dus jusqu'au 11, avril, – mais jusqu'au 1er avril seulement !*

<sup>17</sup> Guerrand, Roger-Henri, Propriétaires et locataires..., op.cit., pp.171-172. Il s'agit bien d'une remise et non d'une prolongation du moratoire, comme il l'a parfois été écrit.

<sup>18</sup> Il s'agit donc de la première réquisition publique pour loger des civils dont on ait connaissance.

*Après quoi il aurait fallu payer, lors même que Paris était sens dessus dessous, que l'industrie chômait, et que le révolutionnaire n'avait pour toute ressource que ses trente sous !*

*Il faut cependant que le travailleur sache qu'en ne payant pas le propriétaire, il ne profite pas seulement d'une désorganisation du pouvoir. Il faut qu'il sache que la gratuité du logement est reconnue en principe et sanctionnée, pour ainsi dire, par l'assentiment populaire ; que le logement gratuit est un droit, proclamé hautement par le peuple. »*

### Souvenir de la Commune



- **Eh bien monsieur Vautour on s'la déménage-**
- **Et mes trois termes ?**
- **Et Vive la Commune... ça compte donc pour des prunes !**

## Procès-verbaux de la Commune de Paris – Séance du 24 avril 1871

Citoyens, nous avons tous les jours, aux différentes mairies, une foule de gens, qui viennent nous demander des logements. Nous ne pouvons satisfaire à toutes ces demandes. Il faudrait un décret d'urgence, autorisant les mairies à réquisitionner les logements inhabités pour les mettre à la disposition des nécessiteux. Les municipalités se trouvent très embarrassées ; elles ne peuvent faire ce qu'elles désiraient pour le bien de tous ; il faut donc leur donner formellement l'autorisation indispensable pour qu'elles puissent procéder comme je l'indique. Je demande donc un décret d'urgence. Ainsi, pour moi, comme adjoint, au maire, j'ai dû, pendant le Siège, loger dans des hôtels une foule de réfugiés. Depuis, je suis assailli de réclamations incessantes. On m'accuse de violation de domicile, etc., etc. Je le répète, cette position est intolérable ; il faut absolument un décret d'urgence. (Approbatons.)

Trinquet. – J'ai déposé, il y a trois jours, une proposition relative aux maisons abandonnées ; j'en demande la lecture.

Le président. – Voici le texte du projet de décret présenté par le citoyen Malon :

« La Commune de Paris,

« Considérant qu'il est indispensable de fournir le logement aux victimes du second bombardement de Paris, et considérant qu'il y a urgence,

« Décrète :

« Art. 1er. — Réquisition est faite de tous les appartements abandonnés depuis le 18 mars.

« Art. 2. — Les logements seront mis à la disposition des habitants des quartiers bombardés au fur et à mesure des demandes.

« Art. 3. — La prise en possession devra être précédée d'un état des lieux, dont copie sera délivrée aux représentants des possesseurs en fuite.

« Art. 4. — Les municipalités sont chargées de l'exécution immédiate du présent décret. Elles devront, en outre, dans la mesure du possible, faciliter les moyens de déménagement des citoyens qui en feront la demande ».

Arnould. – Il y a une lacune dans la proposition Malon. Le citoyen Malon demande la réquisition des logements de tous ceux qui ont quitté Paris depuis le 18 mars ; il faut réquisitionner tous les logements vacants quels qu'ils soient. (Appuyé.)

Le président. – Le citoyen Amouroux propose un amendement qui n'a pas trait directement au projet Malon, mais qui peut s'y rattacher. En voici le texte :

« Chaque arrondissement sera tenu... ».

Un membre. – C'est là une question de réglementation et non pas de décret.

Malon. – Je crois, en effet, qu'il n'est pas possible d'obliger les municipalités à fournir chacune un nombre de 50 voitures ; les unes le pourront, et ce sera impossible pour d'autres. Qu'on les invite seulement à faire ce qu'elles pourront. Aujourd'hui, à Batignolles, nous avons plus de 50 voitures toutes prêtes, mais, je le répète, beaucoup de mairies ne pourront en faire autant.

Amouroux. – Ma proposition est plutôt une invitation urgente à faire aux municipalités qu'un amendement ; elle n'aurait d'effet que pour l'armistice.

Babick. – On parle d'armistice ici. Je ne sache pas cependant que la Commune ait voté un armistice.

Le président. – Si tout le monde parle ici, nous ne ferons rien de sérieux.

Lecture du projet Malon.

Tridon. – Il faut ajouter au projet que l'on mettra les scellés sur les armoires. (Bruit.) Mais, il faut mettre les points sur les i.

Clémence. – J'ai déposé un projet analogue, dans lequel je demandais d'abord qu'on disposât des logements de ceux qui ont été décrétés d'accusation.

Malon. – C'est l'affaire des municipalités.

Le décret, proposé par le citoyen Malon et amendé dans le sens indiqué par les citoyens Arnould et Tridon, est adopté.

Vaillant. – Il y a aussi beaucoup de gardes nationaux qui se trouvent sans asile, par suite de la loi sur les loyers. Il faut qu'on en fasse mention.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### COMMISSION DES LOGEMENTS

17<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

En vertu du décret de la Commune de Paris, en date du 25 courant :

Réquisition est faite, par la municipalité du 17<sup>e</sup> arrondissement, d'un local entièrement libre, sis

au *Boulevard de Stilly 93 - rue près au premier étage*

Ce logement sera mis immédiatement à la disposition du citoyen *Grand et sa famille (4)* jusqu'à la fin de la guerre actuelle.

Au besoin requérir l'assistance de la force armée.

Paris, le 5 *Mars* 1871.



Le chef du service des réquisitions de logements,

906 - Paris Imp. A. Bligny.

## 1890 : SI TU VEUX ETRE HEUREUX, PENDS TON PROPRIETAIRE ! L'INVENTION DE L'ACTION DIRECTE<sup>19</sup>

**A**u lendemain de la Commune, le principal affrontement ne met pas face-à-face ouvriers et patrons, mais bien propriétaires et locataires, dans une coupure « nette et douloureuse »<sup>20</sup>. Pour autant, même à ce moment-là, les contestations semblent rester individuelles, discrètes et elles visent des gains marginaux (elles ne défont pas le système)<sup>21</sup>. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on constate un double déplacement de ces résistances : d'individuels et discrets, les « déménagements à la cloche de bois » deviennent en effet collectif et ouvert. Les « déménagements à la cloche de bois », appelés aussi à Lille « déménagements à la Saint-Pierre », consistent à partir sans payer son loyer.

Partir subrepticement sans payer son loyer est sûrement une pratique aussi vieille que le loyer. Marivaux en fait déjà le thème de sa pièce « Le paysan parvenu » au 18<sup>e</sup> siècle. Dans ses Tableaux de Paris publiés en 1781, Louis Sébastien Mercier indique: « Dans les faubourgs, il y a trois à quatre mille ménages qui ne payent point leur terme, et qui promènent tous les trois mois, de galetas en galetas, des meubles dont la totalité ne vaut pas quatre-vingt francs ; ils déménagent pièce à pièce sans payer, et laissent seulement un de leurs meubles pour dédommagement, de sorte qu'au bout de deux ou trois années ils n'ont plus de meubles ».



Toutefois progressivement, avec le développement du mouvement ouvrier, cette pratique du déménagement clandestin qui était d'abord liée aux difficultés de la vie matérielle va devenir l'expression d'une résistance aux rapports sociaux de propriété de la part des classes démunies, et signifier le peu de légitimité conférée aux exigences des propriétaires<sup>22</sup>.

<sup>19</sup> Ce texte s'inspire largement et librement de la publication de C. PÉCHU, de l'Université de Lausanne « Entre résistance et contestation, la genèse du squatt comme mode d'action »

<sup>20</sup> Gaillard, Jeanne, Paris..., op.cit., p.118. Voir aussi Manuel Castells, The city and the grassroots, op.cit., p.23.

<sup>21</sup> James C Scott, Weapons of the weak..., op.cit., p.299.

<sup>22</sup> Les propriétaires sont généralement désignés sous le terme de « Monsieur Vautour » et leur bras droit le concierge, appelé à l'époque locataire-principal, et chargé de récupérer les loyers des habitants, est connu sous le nom de « Pipelet », celui qui rapporte tout aux flics.

## Les précurseurs : Comité révolutionnaire pour la grève des loyers et Ligue des anti-propriétaires

Le premier groupe anarchiste connu à émettre l'idée d'une grève des loyers est le « Comité révolutionnaire pour la grève des loyers ». Il est créé en 1881 par les anarchistes François Hénon, ouvrier chaisier et la femme de Louis Galland, le gérant du *Père Peinard*. Un rapport de police indique que ce groupement a pour programme le « refus de payer son terme » et, lorsque l'expulsion a lieu, de descendre « avec enfants et mobiliers dans la rue en nombre assez important pour créer des embarras à l'autorité » puis demander la « livraison pour habiter des propriétés inoccupées de l'État ». Mais il ne semble pas avoir été réellement actif, puisqu'un rapport suivant note que ce projet de « grève des loyers » « a été repoussé par la majeure partie des comités révolutionnaires comme étant impraticable, attendu que la loi arme les propriétaires de telle sorte qu'une grève de locataires serait suivie d'expulsions, de saisies de meubles, etc., et que finalement les victimes seraient les grévistes eux-mêmes ». Le rapport ajoute que néanmoins, ces comités révolutionnaires cherchent un moyen plus « praticable ».

Ces précurseurs semblent l'avoir trouvé, puisqu'ils vont bientôt créer une nouvelle organisation, la « Ligue de la grève des loyers et des fermages », en 1883, avec d'autres (Constant, Martin, Borde, Rovet, Couchot et Charpentier).



UN "EMMÈGEMENT" A LA CLOCHE DE BOIS

Cette Ligue organise des déménagements collectifs à la cloche de bois, à la veille du terme, dans la capitale. Lors d'une réunion qui annonce la fondation de cette dernière, Gravelle « engage les membres du groupe à ne pas payer leurs loyers » et annonce que cette association « aura pour mission d'aider les prolétaires à déménager sans payer, malgré les propriétaires ». Pourtant, ces déménagements semblent rester furtifs : en effet, Borde, intervenant dans une réunion organisée par les guesdistes, et sollicitant des adhésions à la Ligue, indique le moyen qu'il a lui-même employé « pour déménager sans payer », et qui semble correspondre à l'un des modes opératoires de la Ligue : « Descendre les meubles chez un ami qui, lui, a payé son loyer. – Celui-ci déménage,

enlève les deux mobiliers, et le tour est joué. Pour louer, s'informer auprès du comité de la ligue des logements devenus vacants de la sorte, et donner un bon pour-boire au concierge qui, ainsi alléché, ne va pas aux renseignements ».

L'idée de grève des loyers comme mode d'action est également reprise par un groupe anarchiste nommé « La Haine », qui appelle par voie d'affiche les « travailleurs » à ne pas payer le terme du 8 juillet 1883, visiblement sans succès.

C'est à partir de la fin de l'année 1886 que les déménagements à la cloche de bois collectifs semblent réellement s'organiser efficacement, avec la fondation à Paris de la « Ligue des anti propriétaires », par un ouvrier menuisier anarchiste, Joseph Tortelier. Tortelier, qui a alors une trentaine d'années, ancien possibiliste converti à l'anarchie en 1884 milite dans un groupe anarchiste du 20<sup>e</sup> arrondissement, la « Panthère des Batignolles ». Il avait de plus participé à l'organisation de la manifestation des sans-travail de 1883, pour laquelle il fut condamné aux côtés de Louise Michel, déclarant à cette occasion : « Quand on ne donne pas de moyens d'existence à l'ouvrier, il a le droit de prendre où il trouve »<sup>23</sup>. Cette idée de droit de nécessité lui est chère, puisqu'il va appuyer en 1895 une campagne pour le pain gratuit, « *considérant qu'avec le logement et le vêtement gratuits on s'acheminera vers une consommation selon les besoins et une société libertaire* ». De plus, il est l'un de ceux qui participent à la renaissance en France de l'idée de grève générale, dont il est l'un des principaux propagandistes, au retour d'un séjour aux États-Unis qui l'a convaincu de la pertinence de ce mot d'ordre.

À ses côtés, au sein de la Ligue des Anti-propriétaires, se trouve Édouard Roulier, un ancien communard (il était membre du Comité central des vingt arrondissements de Paris au moment du gouvernement de la Défense nationale, fut l'un des signataires de la fameuse « Affiche rouge » du 6 janvier 1871 puis sous-chef de la police municipale de la Commune), réfugié pendant un temps à Londres, savetier de son état et figure du milieu anarchiste de l'époque. Ce proudhonien d'une cinquantaine d'années était membre de la Première Internationale (A.I.T.).

Soutenues par le journal de Kropotkine, *Le Révolté*, puis par le *Père peïnard*, les actions de la « Ligue des Anti-propriétaires » bénéficieront d'une bonne publicité, grâce aux comptes-rendus qui paraissent régulièrement dans les deux journaux anarchistes. Formée pour « soutenir les camarades qui ont des démêlés avec leurs propriétaires », elle agira au moins jusqu'en 1892, pour disparaître à la suite de la répression liée à la série d'attentats anarchistes des années 1892-1894.

Mais ces déménagements ne sont pas des coups de force, et la Ligue des Anti-propriétaires s'appuie sur un texte de loi pour prévenir toute intervention de la force

---

<sup>23</sup> *Le Voltaire*, 15 août 1883.



publique. En effet, selon les textes, seul un huissier peut s'opposer au moyen d'un acte de saisie-gagerie au déménagement d'un locataire redevable de plusieurs termes, et les militants avancent cette règle face aux policiers, aux concierges ou aux propriétaires qui cherchent à entraver leurs agissements. À la suite de l'action de la Ligue, la préfecture de police est obligée de rappeler cette règle dans une circulaire. De ce fait, les déménagements de la Ligue se font en plein jour et se transforment même parfois en manifestations. Ainsi *Le Révolté* raconte :

« Malgré les menaces du commissaire et la présence d'une douzaine de sergots, les compagnons ont enlevé les meubles aux applaudissements de plus de deux cents personnes que la bagarre avait amenées, et sont partis en chantant la Carmagnole et en distribuant des manifestes de la Ligue. ».

La méthode « la plus bath »<sup>24</sup> consiste même ... à faire payer le proprio ! Elle consiste à déménager tous ses meubles sauf « les bricoles et le pieu (le lit) », pour faire croire qu'on occupe encore le logement, et à ne consentir à partir que contre argent versé par le propriétaire, qui souvent préfère cette solution amiable aux frais d'une action en justice pour obtenir l'expulsion du locataire.



<sup>24</sup> Certains articles des journaux anarchistes de l'époque étaient rédigés en argot populaire ou parisien, comme celui du Père Peinard. Aujourd'hui, on dirait la méthode qui les fait le plus kiffer (le plus plaisir).

## L'idéologie des « Pieds-Plats »<sup>25</sup> du 19<sup>e</sup> siècle : action directe publique, mais sans revendication ni appel à l'État

Trois théorisations anarchistes liées entre elles, et qui forment le cœur de la doctrine anarchosyndicaliste à cette époque participent à un contexte idéologique particulier sur lequel il faut revenir pour comprendre la transformation des déménagements à la cloche de bois clandestins en déménagements moins furtifs.

**Ces théorisations ont en commun de rejeter le principe même de la revendication.** Il s'agit de l'action directe (A), de la propagande par le fait (B) et de l'illégalisme (C).

### A. L'action directe

La théorie de l'action directe introduit le thème du « séparatisme ouvrier », en ce sens qu'elle correspond à l'idée que la libération des travailleurs ne pourra qu'être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, et non pas d'autres couches sociales ou de l'État agissant comme médiateur. Agitée dans les années 1880, elle débouche sur l'idée de la grève générale comme moyen d'action révolutionnaire. Michelle Perrot écrit à propos de cette dernière qu'elle sera pour le mouvement ouvrier de cette époque une sorte de « messianisme fin de siècle »<sup>26</sup>.

L'idée apparaît dès le début de la décennie 1880, dans les milieux des mines et du bâtiment<sup>27</sup>, et prend un « caractère antipolitique », c'est-à-dire qu'elle devient « une machine de guerre contre le socialisme politique, et le guesdisme en particulier » à partir d'octobre 1892, à la suite du Ve congrès national de la Fédération des syndicats à Marseille<sup>28</sup>.

Émile Pouget, l'un des théoriciens de l'action directe – qui est aussi le fondateur du *Père peinar*d, journal écrit en argot parisien et qui rend régulièrement compte des actions des « anti-proprétaires »<sup>29</sup> –, la définit ainsi : « [l'action directe] signifie que la classe ouvrière, en réaction contre le milieu actuel, n'attend rien des hommes, des puissances et des forces extérieures à elle, mais qu'elle crée ses propres conditions de lutte et puise en soi les moyens d'action. Elle signifie que, contre la société

---

<sup>25</sup> Le terme est utilisé comme synonyme des déménageurs à la cloche de bois dans *La Révolte*, n° 12, du 2 au 8 décembre 1888, p.1.

<sup>26</sup> . Perrot, Michelle, « Les classes populaires urbaines », art. cité, p.531.

<sup>27</sup> Perrot, Michelle, *Jeunesse de la grève. France 1871-1890*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 1984, pp.98-110.

<sup>28</sup> Julliard, Jacques, *Ferdinand Pelloutier ou les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1971, pp.79-81.

<sup>29</sup> La femme de son gérant, Louis Galland, est l'une des initiatrices des « Comités révolutionnaires pour la grève des loyers ». Cf. ci-après.

actuelle qui ne connaît que le citoyen, se dresse désormais le producteur »<sup>30</sup>. Emmanuel Terray explique que la notion introduit ainsi une « méfiance contre toute action qui se donnerait pour but d'obtenir du Parlement telle ou telle loi contraignant le patron, ou contre toute action qui se développerait à travers des institutions légales. Dans l'action directe, l'ouvrier arrache la revendication au patron, il le place d'une certaine façon devant le fait accompli »<sup>31</sup>. Le thème principal de l'action directe est donc bien « pas d'intermédiaire, pas d'écran »<sup>32</sup>.

### **Il implique que les anarchistes doivent répondre eux-mêmes dans les faits à la demande qu'ils se formulent, au lieu d'avancer une revendication à un tiers.**

Emile Pouget explique encore que ce type d'action « est la force accouchant du droit nouveau, faisant le droit social » et il cite quatre modes d'action directe : « le boycottage » des produits et des offres d'emplois provenant de « mauvais patrons » ; le « label », mode d'action opposé qui consiste à favoriser les entreprises employant des ouvriers syndiqués ; « la grève » qui permet d'attaquer les profits ; et enfin le « sabotage », aussi bien destruction des machines que grève du zèle<sup>33</sup>.

Ce thème de l'action directe est implicitement très présent dans les comptes rendus que *Le Révolté* et *Le Père Peinard* font des déménagements à la cloche de bois, et dans leurs appels à l'action contre les propriétaires. Ainsi, rendant compte de tels déménagements, *Le Révolté* explique :

« Blanqui disait : “Il faut que le lendemain de la Révolution le peuple en sente déjà les bienfaits”. Les anarchistes n'attendent même pas ce jour-là<sup>34</sup> ».

Il s'agit donc bien ici d'arracher la revendication, et non de la présenter. De la même manière que la grève générale est opposée par ses prosélytes au socialisme politique, le « déménagement à la cloche de bois », ainsi que la grève des loyers, sont présentés comme le pendant des démarches parlementaires menées par les guesdistes et les possibilistes au sujet des loyers. *Le Père Peinard* indique ainsi, lors de son premier compte-rendu d'un déménagement à la cloche, que la personne qui s'est adressée aux anarchistes du 13<sup>e</sup> arrondissement pour obtenir leur aide est elle-même non anarchiste, mais « en a plein le cul des socialos à l'eau de rose »<sup>35</sup>.

---

<sup>30</sup> Pouget, Émile, *L'Action directe*, éditions de la guerre sociale, 1910, p.1

<sup>31</sup> Terray, Emmanuel, « Le syndicalisme révolutionnaire »,

<sup>32</sup> *Ibidem*, p.155.

<sup>33</sup> Pouget, Émile, *L'Action directe*, éditions de la guerre sociale, 1910, 28 p., cité in Dubois, Pierre, « Etude d'une pratique revendicative : l'action directe », *Revue Française des Affaires Sociales*, octobre-décembre 1970, pp.81-82

<sup>34</sup> 150. *Le Révolté* n° 38, des 8-14 janvier 1887.

<sup>35</sup> *Le Père Peinard*, n° 69, 13 juillet 1890, p.8.

De même, dans une réunion guesdiste, un assistant explique son opposition aux campagnes menées par les possibilistes et les guesdistes pour la construction de logements communaux et la taxation des loyers au motif que ces mesures « reconnaissent que la propriété ne nous appartient pas » ; **la conclusion s'impose, il faut faire « la grève des loyers »<sup>36</sup>, seule apte à nier dans les faits la propriété.**

*Le Père Peinard* cherche par ailleurs à inscrire le déménagement à la cloche de bois comme moyen d'action propre aux anarchistes, en expliquant :

« Sans qu'il y ait eu besoin de discuter trente-six heures, de nommer un président, pas même de délégué, tout bonnement parce qu'on a de la jugeote, de l'initiative, et de l'entente, on a mené la chose à bien : bougrement mieux, que si un trou du cul avait voulu organiser le déménagement <sup>37</sup>».

Le « chant des anti-proprios », rappelant qu'il s'agit « d'un group' d'anarchistes », explique que l'action se fait « sans avoir besoin d'chef pour distribuer les rôles » et la chanson se termine par un couplet sur « la grève générale »<sup>38</sup>. Ce thème de l'action directe est intimement lié à celui de la « propagande par le fait », qui apparaît à la même époque.

The image is a historical poster with a yellowish background. At the top, the title 'LES CHANTS RÉVOLUTIONNAIRES CÉLÈBRES' is written in large, bold, black letters. Below the title, on the left, is an illustration of a group of men in a workshop or construction site. One man is standing on a raised platform, possibly a balcony or scaffolding, while others are gathered below, some appearing to be in conversation or working. The illustration is signed 'PEINARD' at the bottom. To the right of the illustration, the title 'LE CHANT DES ANTI-PROPRIOS' is written in large, bold, black letters. Below this title is a musical score for the song, consisting of several staves of music with lyrics written underneath. The lyrics are in French and discuss revolutionary themes, including the abolition of property and the call for a general strike. At the bottom of the poster, there are several smaller sections of text, including a list of names and a small table of contents or index.

<sup>36</sup> P.Po Ba 486, pièce 148, compte-rendu d'une réunion du 3 juin 1882.

<sup>37</sup> *Le Père Peinard*, n° 69, 13 juillet 1890, p.8

<sup>38</sup> Reproduit in *Le Père Peinard*, n° 219, 28 mai 1893.

# Le Chant des Anti-proprios

Emile Pouget dans le *Père Peinard*, Paris, n° 219, mai 1893.

J'fais partie' d'un group' d'anarchistes  
Qui a comm' spécialité d'fair' les démé-  
nag'ments  
Pour v'nir en aide aux communistes  
Qui s'trouv'nt embêtés pour payer leur lo-  
gement,  
Nous somm's enn'mis de tout propriétaire,  
Mais, par contre, nous somm's amis du  
prolétaire :  
Voilà pourquoi, parmi les anarchos,  
On nous a surnommes la Ligu' des anti-  
proprios.

**Ohé, les zigs ! À bas les flics !**

**REFRAIN :** Un », deux, trois, Marquons  
l'pas,  
Les chevaliers d'la cloch' de bois.  
Un », deux, trois, Marquons l'pas,  
C'est la terreur des bourgeois !  
Serrons les rangs, Et portons crânement  
Le gai drapeau des antiproprios !} (2x)

Qu'un copain s'trouv' dans la panade  
Très emmerdé par les records et le vau-  
tour,  
Vite il prévient les camarades  
Qui n's'font pas prier pour lui prêter leur  
concours :  
Et, tous en chœur, on radine à sa piôle,  
Sans avoir besoin d' chef pour distribuer  
les rôles ;  
L'un derrière l'autre, on voit les anarchos  
Descendre l'escalier avec les meubles sur  
leur dos.

**Devant l' pipelet ! Tous au complet...**  
(Au Ref.)

Nous avons tous l'humeur guill'rette  
Nous ne ratons jamais l'occas' de rigo-  
ler,  
Surtout lorsque madam' Pip'lette  
À l'air d'vouloir nous empêcher d'dé-  
ménager.  
Sans la brusquer, on lui dit : La p'tit  
mère,  
Ça n'servirait à rien de vous foutre en  
colère,  
Écoutez-nous et rentrez vit' chez vous,  
Et restez bien tranquill' si vous n'vou-  
lez r'cevoir des coups !  
Puis sans façons,

**Nous la bouclons... (Au Ref.)**

Quand viendra la grève générale  
Et qu'ils s'ront las de crever de faim,  
les ouvriers,  
Ce jour-là nous f'rons la Sociale,  
Au grand chambard nous ne serons pas  
les derniers.  
On nous verra au cri de « Vive l'Anar-  
chie ! »  
Écraser d'un poing fort l'ignoble bour-  
geoisie  
Et, supprimant patrons et gouvernants,  
Nous venger en un jour de nos misères  
de mille ans.

**Interprétation par le groupe La  
Gouaille de Lille :**

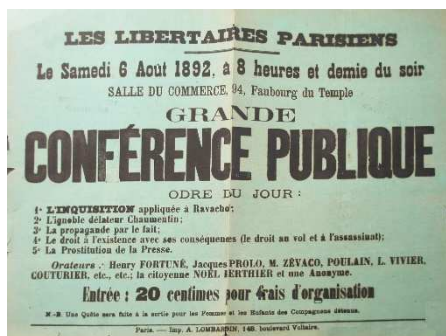
[http://lechoraleur.fr/chansons/le-chant-  
des-anti-proprios/](http://lechoraleur.fr/chansons/le-chant-des-anti-proprios/)

## B. La propagande par le fait

La « propagande par le fait » est un mode d'action qui a été formulé pour la première fois en 1877 par les anarchistes italiens. Il a été adopté officiellement par le congrès de Londres de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) en juillet 1881. Il y est fait régulièrement référence dans les publications des mouvements anarchistes, durant les années 1880 et 1890 en France, où il finit par ne plus désigner que les attentats à la bombe.

Au départ, il s'agissait pour ses initiateurs, les italiens Cafiero et Malatesta, d'utiliser « le fait insurrectionnel » comme « moyen de propagande le plus efficace », notamment parce que « sans tromper et corrompre les masses », il peut les « pénétrer » et les « attirer »<sup>39</sup>. On retrouve bien là, une méfiance des anarchistes à l'égard de la pensée idéaliste et positiviste, à laquelle on préfère sa matérialisation<sup>40</sup>. Mais cette méfiance a aussi une visée pratique : les ouvriers et les paysans sont censés être trop éreintés pour avoir le loisir de réfléchir à leur sort, et la propagande par le fait est ainsi une « leçon de choses »<sup>41</sup> de socialisme.

Paul Brousse<sup>42</sup> la décrira de manière saisissante : « L'idée sera jetée, non sur le papier, non sur un journal, non sur un tableau, elle ne sera pas sculptée en marbre, ni taillée en pierre, ni coulée en bronze : elle marchera, en chair et en os, vivante, devant le peuple. Le peuple la saluera au passage »<sup>43</sup>.



Il y a surtout, dans la propagande par le fait, l'idée de la mise en œuvre de l'illégalité, comme le précise la résolution de l'AIT dont il a déjà été fait mention : « *En sortant du terrain légal (...), pour porter notre action sur le terrain de l'illégalité, qui est la seule voie menant à la révolution (...)* »<sup>44</sup>. Cafiero et Malatesta mettent en œuvre cette notion de propagande par le fait lors de « l'équipée de Bénévent »<sup>45</sup> en 1877, qui

<sup>39</sup> Lettre de Cafiero à Malatesta, in Bulletin de la Fédération jurassienne, n° 49, 3-12-1876.

<sup>40</sup> Daniel Colson, « Anarchisme et anarcho-syndicalisme », in Murray Bookchin, Daniel Colson, Marianne Enckell, Jacques Toublet, Anarcho-syndicalisme & anarchisme, Lyon, Atelier de création libertaire, 1994, p.62.

<sup>41</sup> L'expression est de James Guillaume, L'Internationale : documents et souvenirs, t. IV, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1910, p.116.

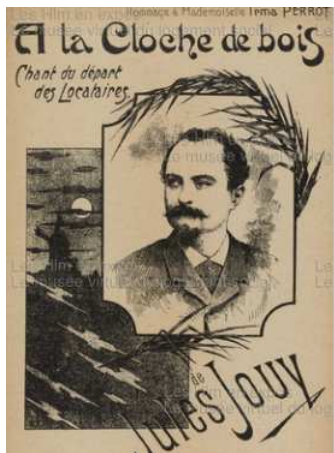
<sup>42</sup> Alors qu'il était encore anarchiste, et avant de devenir possibiliste.

<sup>43</sup> Paul Brousse, « La propagande par le fait », Bull. de la Fédération jurassienne, 5-08-1877.

<sup>44</sup> . Le Révolté, n° 11, 23 juillet 1881

<sup>45</sup> À ce sujet, voir Maïtron, Jean, Le mouvement anarchiste..., op.cit., t.1, pp.75-76.

est en fait une tentative pour lancer un mouvement insurrectionnel. Par la suite, la propagande par le fait va s'identifier aux attentats à la bombe. C'est déjà le cas lorsque le congrès de l'AIT en adopte l'idée, puisque la résolution conseille aux membres de l'association de se former aux sciences « *techniques et chimiques* »<sup>46</sup>. Ce sera particulièrement vrai durant la période 1892-94, qui voit en France une vague d'attentats anarchistes. Pour l'anecdote, on relèvera que Ravachol chantait, en marchant à la guillotine, le 11 juillet 1892, une chanson du Père Duchesne, commençant par « Si tu veux être heureux, Nom de Dieu ! Pends ton propriétaire. » À la suite de son exécution, des photos de Ravachol sont vendues dans Paris, sur lesquelles sont inscrites les paroles de cette chanson, preuve de la popularité alors des sentiments d'hostilité aux propriétaires. Guerrand, Roger-Henri, *Propriétaires et locataires...*, op.cit., p.218.



Pourtant, on peut bien considérer que les « déménagements à la cloche de bois » collectifs des années 1880 sont pour leurs auteurs et pour les journalistes qui en rendent compte des actes de propagande par le fait, et il n'est sans doute pas anodin qu'ils se développent au moment où les journaux anarchistes célèbrent cette dernière. En effet, la propagande par le fait n'est pas en soi nécessairement violente, puisqu'il s'agit de « prouver par l'exemple la vertu des principes anarchistes »<sup>47</sup>, et un théoricien anarchiste, Jean Grave, rappellera qu'elle se définit de manière large et ne se limite pas à la bombe<sup>48</sup>.

Or les comptes-rendus du Père Peinard insistent sur les vertus de propagande que recèle le déménagement à la cloche de bois, même lorsqu'il est opéré de nuit :

« C'est de la bonne ouvrage que vous avez faite, les camaros. Quand c'est réussi comme ça, on en jacte dans le patelin ; toutes les bonnes bougresses se contentent l'histoire. Comme elles sont encore emberlificotées de gnoleries bourgeoises, elles la trouvent d'abord mauvaise, et disent que c'est pas convenable d'agir ainsi.

Mais, peu à peu, le bon sens naturel leur revient ; ça se mijote dans leur cafetière, et elles sont pas longtemps pour arriver à se dire : "Eh, mais c'est pas déjà si bête ! Si on n'avait pas le proprio à payer, on pourrait s'acheter une livre de viande ou

<sup>46</sup> Ibidem, pp.114-115.

<sup>47</sup> Jean-Pierre Machelon, *La République contre les libertés*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1976, p.402.

<sup>48</sup> Jean Grave, *Les Temps nouveaux*, n° 38, 15-21 janvier 1898

une miche de pain, dont on est obligé de se priver...” Si bien que l’envie leur vient de faire pareil, nom de dieu !

Et ce n’est qu’en s’habituant à ne pas payer son terme, qu’on se fera à l’idée que les problocs, c’est des animaux malfaisants, après qui il faudra courir un de ces quatre matins, kif-kif comme après des chiens enragés. <sup>49</sup>»

Lorsqu’il est opéré de jour, cette capacité de propagande est encore plus évidente, notamment parce qu’il permet aux voisins d’exprimer leur solidarité, premier pas vers l’action, comme l’expliquent parfaitement ces deux comptes-rendus :

« Puis, le déménagement bâclé, les quatre peinarads ont installé une table au milieu de la cour sur laquelle, frimant le chef d’orchestre, le plus en voix a grimpé et, tous en chœur, à pleins poumons, ils ont clamé le Chant des anti-proprios. Et tous les purotins de voisins de se tordre, d’applaudir et de dire : “Il faudrait que tout le monde en fasse autant !” Ce à quoi les bons bougres ont répondu : “On vous a montré l’exemple, suivez le mouvement !”<sup>50</sup>»

« L’autre jour, un des locatos de cette affreuse turne a voulu en décaniller, – sans financer. Il a fait signe à quelques copains qui, en douceur, l’ont déménagé au nez du proprio. Un des déménageurs, – un réjoui va-bon train, – raccrochant les passants : “Ohé, venez donner un coup de collier ! C’est un ami qu’on déménage à la cloche. Vous seriez bien contents qu’on en fasse autant pour vous ?”



*L’expulsion, Steinlein, 1897*

« Parfaitement ! » ont dit une demi-douzaine et, s’enquillant dans la turne, ils ont fait chacun un voyage. Ça rappelle un peu le vieux truc des barricades où les passants étaient priés d’apporter leur pierre, – plus pour faire montre de sympathie envers les insurgés que pour besoin réel. <sup>51</sup>»

**C’est d’ailleurs en vertu de cette idée de propagande par le fait que le Père Peinard va finalement prôner les résistances à l’expulsion plutôt que de déménager : « C’est plus hurf que les déménagements à la cloche de bois. Décaniller sans payer, c’est laisser la place nette au proprio : lui reconnaître le droit de vous foutre à la rue. S’enquiller dans sa**

<sup>49</sup> *Le Père Peinard*, n° 100, 15 février 1891, pp.3-4.

<sup>50</sup> 167. *Le Père Peinard*, n° 10, 27 décembre 1896, p.5.

<sup>51</sup> *Le Père Peinard*, n° 14, 2e série, 24 janvier 1897, p.4.



**turne, s'y installer en peinard et y rester jusqu'à plus soif, c'est nier carrément le droit de propriété et démontrer que les maisons sont faites pour ceux qui n'en ont pas.** »<sup>52</sup>

### C. « L'illégalisme »

« L'illégalisme » ou la « reprise individuelle » est en effet un sujet de débats dans les milieux anarchistes durant les années 1880<sup>53</sup>, et elle connaîtra un fort développement entre 1894 et 1914, avec notamment la célèbre « bande à Bonnot ».

En 1886-1887 a lieu « l'affaire Duval », suivie en 1889 de « l'affaire Pini », deux anarchistes condamnés pour vol. A cette occasion resurgit une controverse sur la légitimité de la « reprise », et plusieurs positions se font jour. Cette controverse avait émergé à l'occasion des manifestations de sans-travail, dont l'une, la plus importante, rassemblant 20 000 personnes place des Invalides à Paris le 9 mars 1883, avait donné lieu au pillage de quelques boulangeries. Les organisateurs développeront alors l'idée du droit de nécessité, qui commande de « *prendre là où il y avait* »<sup>54</sup>.

Ainsi, un appel est lancé pour le meeting des ouvriers sans-travail de novembre 1884, qui témoigne bien de cette idée d'illégalisme légitime, concernant autant le pain que le vêtement et le logement :

*« Nous tous, qui sommes sans travail et dont beaucoup sont sans gîte et sans pain, qui n'avons que la rue pour domicile et des haillons pour habits, notre droit nous dit de ne pas supporter plus longtemps cette misère.*

*Nous ne devons pas mourir de faim quand les greniers regorgent de blés. Nous ne devons pas coucher dans la rue quand des milliers de logements sont inoccupés.*

*Nous ne devons pas non plus grelotter sous nos haillons alors que les magasins sont encombrés de vêtements »*<sup>55</sup>.

Le débat qui ressurgit en 1886. Les polémiques concernent en fait deux aspects : d'une part la manière dont est accompli le vol (collectivement ou individuellement), et d'autre part son affectation (« vol pour la propagande », vol pour soi dont « droit de nécessité »). Si le droit à « la reprise collective » est admis par toutes les écoles socialistes et anarchistes<sup>56</sup>, seuls certains anarchistes et socialistes défendent le droit

---

<sup>52</sup> *Le Père Peinard*, n° 201, 22 janvier 1893, pp.3-4

<sup>53</sup> Jean Maïtron, *Le mouvement anarchiste...*, op.cit., t.1, 2e partie, chap.3, « La reprise individuelle », pp.183-194 et 3e partie, chap.5, « L'illégalisme », pp.409-439.

<sup>54</sup> Jacques Prolo, *Les anarchistes...*, op.cit., p.34.

<sup>55</sup> Ce texte est signé par douze centrales syndicales parisiennes et paraît dans *Le Cri du Peuple* du 20 novembre 1884 (Michèle Perrot, *Les ouvriers en grève*, op.cit., p.241). Il reprend ainsi les théorisations de Kropotkine (cf. ci-dessous).

<sup>56</sup> Jean Maïtron, *Le mouvement anarchiste...*, op.cit., t.1, p.415.

à « la reprise individuelle », notamment contre Jules Guesde, le leader marxiste du Parti Socialiste de l'époque. Les positions évolueront à la suite de l'affaire Duval. En 1885, le journal *Le Révolté* de Kropotkine affiche une position hostile à la reprise individuelle, sauf selon lui lorsqu'elle est « *accomplie au grand jour et comme un acte révolutionnaire* », mais, si l'on suit le texte qu'il cite, le vol n'est justifié que s'il s'agit d'un vol pour nécessité de survie :

*« Les travailleurs s'emparant, soit dans une grève, soit dans une révolte, des ateliers et s'y installant après en avoir chassé leurs exploités ; le locataire qui, ne pouvant payer son terme, ne veut pas se laisser expulser de son local et fait sauter son propriétaire par l'escalier ; l'affamé qui, à bout de ressources, qui soit en groupe, soit isolément, va dans les magasins, s'empare de ce dont il a besoin, voilà les actes dont nous pouvons être solidaires, car ils sont accomplis par de vrais révoltés. En dehors de cela nous n'avons rien à y voir. Tout ce qui vit ou veut vivre sans produire n'est que parasite, par conséquent notre ennemi. »*<sup>57</sup>

À l'occasion de l'affaire Duval, le journal fondé par Jules Vallès, *Le Cri du Peuple*, connaît une scission, plusieurs protagonistes n'étant pas d'accord avec Jules Guesde qui, distinguant « *l'acte de conservation individuelle ou familiale* » du « *coup de feu d'avant-garde* », est hostile à Duval. De son côté, le journal *Le Révolté* modifie sa position théorique et approuve Duval, avec l'argument essentiel qu'il s'agit d'un vol pour la propagande, pendant que d'autres anarchistes défendent plus catégoriquement le principe du vol. Duval de son côté avance le « droit à l'existence » pour justifier son geste<sup>58</sup>. Pini, lui, expliquera qu'il volait pour la cause.

En fait, les anarchistes ne parviennent pas à une prise de position claire sur le sujet et, dans les années suivantes, on peut relever deux thèses : certains défendent par principe le vol qui est comparé au travail (« *le vol et le travail ne sont pas d'essence différente* », écrira Paul Reclus<sup>59</sup>) – mais la plupart nuancent la moralité de l'acte en fonction du mobile (Élisée Reclus parle ainsi du « *“redresseur de torts”*, un

---

<sup>57</sup> *Le Révolté*, n° 6, 21 juin – 4 juillet 1885.

<sup>58</sup> Il écrit notamment que « quand la société vous refuse le droit à l'existence, on doit le prendre et non tendre la main, c'est une lâcheté » (*Le Révolté*, n° 29, 6-12 novembre 1886) et il explicite plus longuement ensuite : « ... Je dois vous déclarer qu'à mon point de vue je ne suis pas un voleur. La nature en créant l'homme lui donne le droit à l'existence et ce droit l'homme a le devoir de l'exercer dans sa plénitude. Si donc la société ne lui fournit pas de quoi subsister, l'être humain peut légitimement prendre son nécessaire là où il y a du superflu. » Clément Duval, *Le Révolté*, n° 41, 29 janvier-4 février 1887

<sup>59</sup> *La Révolte*, n° 9, 21-27 novembre 1891.

homme qui cherche la justice, qui rend au travail ce qui appartient au travail »<sup>60</sup>), d'autres comme Jean Grave le condamnent.

Quoi qu'il en soit, les termes du débat sur l'illégalisme montrent que, d'une part, la reprise collective est légitime pour les socialistes et les anarchistes et que, d'autre part, il existe un consensus minimum au sujet de la reprise individuelle pratiquée en cas de nécessité, notamment pour la nourriture et le logement, au nom du droit à l'existence. D'ailleurs, le théoricien anarchiste Kropotkine développera l'idée de l'expropriation totale, s'agissant aussi bien du logement, de la nourriture et du vêtement que des moyens de production<sup>61</sup>.



*Ça m'étonne pas. Y m'avait bien dis qu'y payerai pas son terme*

C'est aussi ce droit de nécessité que les déménageurs à la cloche de bois invoquent parfois lors de leurs actions. Pendant de la rubrique « À la cloche », *Le Père Peinard* dispose ainsi de plusieurs rubriques relativement régulières intitulées « Crimes de proprios », « Crimes de problocs » et « La mistoufle », qui racontent notamment les multiples suicides de locataires saisis, ou encore les morts de froid de locataires expulsés, ou bien dont les propriétaires ont ôté portes et fenêtre au logis. **La conclusion de ces rubriques est immanquablement que la véritable honnêteté consiste à vivre, et non à payer son loyer.**

La chanson « Les anti-propriétaires » de Jules Jouy, que publie le *Père Peinard*, met très explicitement en scène des déménageurs redresseurs de torts, qui interviennent pour empêcher les locataires de sombrer dans la misère<sup>62</sup>. Mais plus généralement, c'est un droit à la « reprise » qui est invoqué, au motif que les propriétaires sont des « voleurs », puisqu'ils n'ont pas construit la maison, qui a été édifiée par des ouvriers, et qu'ils touchent pourtant un loyer pendant des dizaines d'années. Ils sont aussi des « assassins », puisqu'ils expulsent et poussent au suicide. Cette thématique sera régulièrement reprise par le journal<sup>63</sup>.

---

<sup>60</sup> *Le Siècle*, 13 août 1894 (lettre datée du 19 août 1889)

<sup>61</sup> Kropotkine, Pierre, *La conquête du pain*, Paris, Tresse et Stock, 1892, pp. 99-111 (reprise d'articles parus en juillet-août 1883 dans *Le Révolté*).

<sup>62</sup> *Le Père Peinard*, n° 29, du 9 au 16 mai 1897, p4.

<sup>63</sup> Cf. par exemple *Le Père Peinard*, n° 162, du 24 avril au 1er mai 1892.

## CONCLUSION

Les actions collectives s'agissant du logement trouvent donc leur origine intellectuelle dans des milieux valorisant l'action directe, au sens large. **Propager l'idée selon laquelle payer un loyer est illégitime, tel est donc le but que les anarchistes assignent aux modes d'action qu'ils utilisent.** Le passage de formes individuelles et clandestines de déménagement à la cloche de bois à des formes collectives et parfois visibles se nourrit de ces idéologies. Pour autant, il ne s'agit pas de présenter des revendications, mais d'affirmer dans les faits le droit au logement gratuit, en s'appuyant sur des théories plus larges de remise en cause de la loi et surtout du droit de propriété. Ainsi, l'adversaire est ici le propriétaire, et non l'État à qui il n'est rien demandé, et notamment pas la réquisition ni la construction de logements sociaux.

Car la cohérence revendiquée par les anarchistes entre pratique et théorie impose en retour le répertoire d'action qui est acceptable pour ces groupes : toute l'action qui viserait des modifications de la législation est ainsi proscrite. Au contraire, les diverses formes d'illégalité et de violences envers les propriétaires font partie de ce répertoire des possibles.

« L'Union syndicale des locataires ouvriers et employés » qui succédera à ces groupements introduit progressivement une rupture dans la finalité et la stratégie du mouvement (l'action devenant vecteur d'une revendication que l'on porte et non plus action directe à visée révolutionnaire), en même temps qu'elle invente le squat comme mode d'action.



*Cartes postales anti propriétaires et anti-concierges, faisant référence à Ravachol qui chantait, en marchant à la guillotine, le 11 juillet 1892, la chanson du Père Duchesne : « Si tu veux être heureux, Nom de Dieu ! Pends ton propriétaire. »*

## 1907: BALAYER L'INJUSTICE, LA GREVE DES LOCATAIRES DE BUENOS AIRES ET LE ROLE DES FEMMES ANARCHISTES

**E**n 1907, l'Argentine était un pays d'émigration. Les ouvriers et les familles, souvent récemment arrivées d'Europe, moins fréquemment d'autres régions du monde (notamment Moyen-Orient) devaient donc louer leurs logements. La grande majorité des locataires, qui étaient donc des étrangers, vivait à Buenos Aires, principale zone d'activité économique du pays. Le recensement municipal de 1904 indique que la ville comptait alors 950 000 habitants, dont 140 000, soit près de 15 % vivaient dans des *conventillos* ou *casas de inquilinatos*, mélange de pensions de famille et d'hôtels meublés souvent véritables taudis.

Que les locations soient dans des maisons particulières ou des *casas de inquilinatos*, chaque appartement hébergeait en moyenne 4 à 5 familles soit 11,5 personnes, la plupart du temps dans une seule pièce de quelques mètres carrés, sans ventilation. 22 % des *conventillos* n'avaient aucun sanitaire. Tous devaient partager la salle de bain ou les latrines, la buanderie et le patio dans un univers multiculturel, où différentes langues et coutumes se mêlaient. L'anarchiste catalan Eduardo Gilimón a décrit ces taudis : « les familles s'étaient habituées à vivre dans une seule pièce de quatre mètres sur cinq, dans laquelle vous deviez manger et dormir, mêlant parents et enfants, dans laquelle les femmes [qui ne travaillaient pas à l'époque, car la société ne l'acceptait pas] devaient respirer toute la journée dans une atmosphère fétide où les odeurs de nourriture et le brouillard respiratoire ne disparaissent jamais ». Les maladies, telles que la tuberculose ou la fièvre jaune, régnaient en maître dans cet enfer. Enfin, la cuisine et le chauffage se faisaient au charbon ce qui outre la fumée que cela dégageait faisait toujours courir des risques d'incendies, souvent mortels.

Plus de 35 % des ménages étaient soumis à des demandes abusives de triplement des loyers alors que les salaires restaient stables, en plus des conditions de caution exigées par les agents immobiliers. Les locataires, en absence de réglementation, étaient contraints d'accepter, sous peine d'être jetés brutalement à la porte de leur logement. En 1907, les anarchistes empêchèrent ces abus en déclenchant une grande grève des loyers, qui fut victorieuse malgré une répression brutale. Parti de Buenos Aires, le mouvement s'étendit à toute l'Argentine : Rosario, Bahía Blanca, La Plata et Mar del Plata et dans la banlieue à Avellaneda, Lanús et Lomas de Zamora. Témoignage d'une des protagonistes de l'époque, Juana Rouco Buella.

Fin 1907, la Fédération Ouvrière Régionale Argentine (FORA), d'orientation anarchiste-communiste<sup>64</sup>, organisa une grève des locataires, à laquelle toute la ville de Buenos Aires répondit, exigeant la réduction des loyers. Meetings, réunions, assemblées, commissions qui allaient de maison en maison pour convaincre les locataires de rejoindre le mouvement.



José López, Secundino García, Juan Balfiña y Luis Cavallaro, miembros de la subcomisión huelguista del conventillo Ituzaingó, 255, con los inquilinos más exaltados

*Commission des locataires du conventillo « El Cuatro Diques », qui se trouvait rue Ituzaingó 255, 279 et 325 dans lequel vivaient 132 familles*

Tout Buenos Aires était dans la tourmente, et ce sont les anarchistes qui orientaient ce grand mouvement, dans lequel une série d'actes sanglants se sont produits, provoqués par les autorités, qui ne pouvaient pas faire face à toutes ces personnes qui s'étaient levées en grève, exigeant une chose juste : la réduction des loyers. Ces faits sont historiques. Les protagonistes eurent droit à tout : prisons, expulsions,

---

<sup>64</sup> La FORA (Fédération ouvrière régionale argentine) fut fondée en 1901 et, peu après fit sien le projet anarchiste-communiste ou anarchisme globaliste. À travers elle, les anarchistes exercèrent une importante influence sur le mouvement ouvrier pendant laquelle la FORA, qui compta jusqu'à 100 000 adhérents, livra des luttes d'une grande intensité. La CNT-AIT actuelle s'inspire de ses expériences et de son approche anarchiste globaliste. Pour en savoir plus se référer à nos brochures :

- La FORA : Organisation ouvrière anarchiste  
<http://www.cntaittoulouse.lautre.net/spip.php?article4>
- La FORA dans le mouvement syndical argentin  
<http://www.cntaittoulouse.lautre.net/spip.php?article918>
- La FORA : Anarchisme ouvrier contre « syndicalisme révolutionnaire »  
<http://www.cntaittoulouse.lautre.net/spip.php?article919>



*En 1907, les voisins demandent que le loyer ne soit pas augmenté. Comme les hommes devaient partir travailler, les leaders de ce mouvement furent les femmes, qui utilisaient les balais (escobas) comme emblème : « Balayer les propriétaires », « balayer l'injustice »*

déportations, mais à la fin ils triomphèrent : les loyers furent réduits, ce qui était exigé.

[La répression fut confiée par le gouvernement au chef de la police, le colonel Ramón Falcón<sup>65</sup>, qui dirigeait en personne les opérations. Il reçut mission de procéder à l'expulsion (appelée cyniquement « *délogement* » par les autorités) de familles ouvrières qui avaient refusé d'accepter l'augmentation des loyers unilatéralement décidée par les propriétaires de leur logement. Mécontents des pouvoirs publics, qui s'abstenaient de régler en matière de logement, et des conditions de vie

dans les immeubles de location, qui se trouvaient dans un état lamentable pour la majorité d'entre eux, des femmes et des enfants d'ouvriers descendirent alors dans la rue avec des balais, sous le mot d'ordre « balayer l'injustice ». En juillet 1907 (c'est-à-dire en plein hiver austral) — avec l'aide du corps de sapeurs-pompiers de Buenos Aires, qui réprimait toute velléité de protestation en projetant sur les familles de l'eau glacée avec des lances à incendie sous haute pression —, Falcón mit à exécution les expulsions massives. Les locataires durent chercher à se reloger dans les campements montés par les anarchosindicalistes de la FORA.]

---

<sup>65</sup> Ramón Falcón, réputé pour sa brutalité, se distingua ensuite par la répression de la manifestation du Premier Mai 1909 organisée par la FORA, ce qui déboucha sur les événements de la Semaine Sanglante où la police tua plus d'une centaine de militants. Unanimement haï par tous les ouvriers de Buenos Aires, Falcón fut assassiné en novembre 1909 par Simón Radowitzky, jeune ouvrier d'origine juive de 18 ans, membre de la FORA, arrivé d'Ukraine récemment pour échapper à la répression tsariste. Condamnée à 21 ans d'exil à la Colonie pénitentiaire d'Ushuaïa, dont il tentera de s'évader à de multiples reprises. Expulsé en 1933 en Uruguay, il participe à la résistance contre le général Terra, ce qui lui vaut encore d'être emprisonné sur l'île de Flores dont il s'évade pour rejoindre l'Espagne. Il participera à la Révolution Espagnole dans les rangs de la CNT-AIT.

Dans l'une des nombreuses expulsions que la police tenta de mener, dans l'immeuble appelé « 14 provinces » et qui abritait plus de 200 familles, situées à Chacabuco et San Juan, les femmes se sont défendues en jetant de l'eau bouillante sur la police et les pompiers à travers les couloirs. Les policiers, sur ordre de leur chef Ramón Falcón qui était présent, tirèrent sur ses habitants, femmes, hommes et enfants. Terrifiés par les coups de feu perpétrés en toute impunité par les policiers dans leurs propres maisons, ils se défendirent courageusement, forçant les pompiers et la police à se retirer.



*Tentative d'expulsion en 1907. Les ouvriers, bras croisés, font face aux huis-siers...*

Une victime succomba sous les balles de la police, un garçon de 17 ans nommé Miguel Pepe. Cette mort indigna tous les habitants de l'immeuble, qui défendirent leur maison et leurs enfants contre cette attaque policière. Toute la ville de Buenos Aires fut également indignée par ce fait qui eut pour effet de rallumer l'esprit de révolte de tous les grévistes et habitants de la ville, qui fut couronnée du triomphe le plus retentissant de ce mouvement.

La FORA se chargea d'organiser les obsèques de Miguel Pepe, auxquelles des milliers et des milliers de personnes de toutes les catégories sociales défilèrent. Les funérailles furent impressionnantes. Des milliers de personnes attendaient sur les trottoirs et les rues que la procession funèbre démarre. Le cercueil fut porté à bout de bras par des femmes, depuis Chacabuco et Humberto 1° jusqu'à La Chacarita, mais à chaque instant, et tout au long du trajet, il y a eu des affrontements avec la police qui les obligeait à poser le cercueil au milieu de la rue pour les affrontements ensuite, la rue dégagée, à reprendre le chemin vers le cimetière.



*Les femmes portent le cercueil de Miguel Pepe à bout de bras*



Avant de l'enterrer, ses compagnons Tonietti, Anderson Pacheco, Artoneda, Balsan et moi-même, qui parlais au nom du Centre des femmes, nous lui avons adressé un dernier adieu au nom du peuple et de FORA. Nous sommes tous indignés du crime de la police dirigée par son propre patron le colonel Ramón Falcón, et avons appelé à la justice pour le mouvement des locataires. Sur la tombe de Miguel Pepe, une plaque a été apposée : *Victime de la grève des locataires, assassiné par la police.*

Après ce mouvement, la répression policière s'est faite immédiatement ressentir. La loi sur la résidence, qui avait été adoptée en 1902 par le gouvernement du général Roca, fut mise en application. Beaucoup de compagnons furent déportés. Parmi eux je me souviens de Pérez « le noir », Artoneda, Pañeda, García de la Mata, Forcat, Tonietti et Virginia Bolten. Je fus également atteinte par la loi sur la résidence ; à 18 ans, la police me considérait comme un élément dangereux pour la tranquillité du capitalisme et de l'État, et ils me déportèrent.

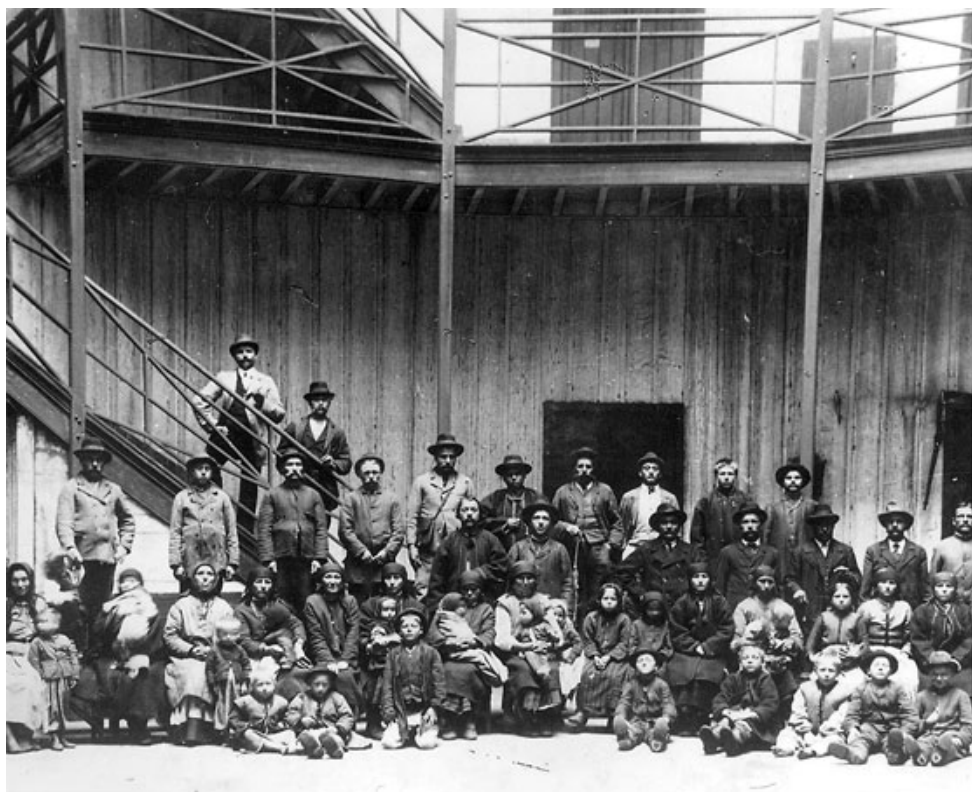


Los manifestantes oyendo discursos en el patio del conventillo revolucionario, Ituzaingó, 270

*Meeting révolutionnaire dans le patio du conventillo, au cri de « vive l'Homme libre dans le Conventillo libre ! » Le mouvement s'installant dans le temps, les revendications s'étendent au-delà de la seule question quantitative des loyers à des revendications qualitatives telles que l'amélioration des conditions d'hygiène et la fin du paiement anticipé des loyers.*

*La marche des balais  
(Marcha de las Escobas, Conventillo de  
La Boca*





## 1911: COCHON, INVENTEUR DU COUP MEDIATIQUE PERMANENT ET DU « REFORMISME RADICAL »

Georges Alexandre Cochon est souvent présenté comme le premier squatter de l'histoire. Il a pourtant laissé des souvenirs contrastés, notamment dans le milieu anarchiste, et représente bien la dynamique, mais aussi les limites que peut présenter toute lutte pour un droit spécifique (ici celui au logement) – quand elle ne s'inscrit pas dans une perspective révolutionnaire.



Carte postale avec la photo et un autographe de Cochon

Cochon, ouvrier en tapisserie, gravite autour du mouvement anarchiste parisien dans les années 1900. Marié, père de trois enfants, il a servi dans la marine, pris part à la guerre en Crète et est devenu antimilitariste, ce qui lui valut de passer par les terribles bataillons punitifs d'Afrique pour objection de conscience. Il fonda un phalanstère communiste à Vanves, qui ne dura que deux mois.

Selon un journaliste de l'époque « *il parlait de façon très agréable, avec une voix à la fois masculine et tendre, qui devait convaincre plus les femmes que les hommes* ». Lorsqu'il avait la trentaine, Cochon aimait se distinguer par son look original et extravagant, mais très élégant : ni bourgeois à chapeau melon ni prolétaire à casquette, il portait un grand chapeau noir cerclé d'une bande de rouge, et arborait énorme moustache et lavallière. Il aimait ne pas passer inaperçu.

Renouant avec l'esprit anarchisant de la Ligue des anti-proprisos des années 1890 de Joseph Tortelier, et après une première tentative sans lendemain de Syndicat CGT des locataires par l'anarchiste Pennelier en 1903, l'Union syndicale des locataires ouvriers et employés est fondée à Clichy en 1909. Il s'agit de répondre à la création d'une association de propriétaires. L'initiative en revient à Constant, alias Jean Breton, dynamique secrétaire de la Bourse du Travail. Constant a pris part à la Commune de Paris, fut condamné à la déportation, puis amnistié en 1884. Il fut secrétaire du syndicat des voituriers dans le département de la Seine, affilié à la CGT. Il fut un des plus actifs au sein de la Ligue de la grève des loyers et des loyers fermiers en 1884-1888. Élu secrétaire de la Fédération Nationale des Ouvriers en Voiture en 1911, il rejoint la même année la nouvellement créée Fédération Communiste Anarchiste (FCA). Les objectifs de Constant étaient la baisse initiale des

loyers, et la réparation des logements délabrés, l'opposition militante aux expulsions, et à long terme, la grève générale des locataires.

Bientôt des tensions apparaissent au sein du syndicat entre les anarchistes, partisans de l'action directe et les socialistes, qui pensaient que les députés socialistes étaient les seuls à pouvoir agir efficacement. C'est à ce moment-là que Cochon, qui cherchait la synthèse entre les deux courants devint trésorier puis secrétaire général de l'Union syndicale, en février 1911.

Les revendications de base de l'Union sont claires :

- l'assainissement des logements insalubres aux frais des propriétaires ;
- l'insaisissabilité du mobilier des locataires ;
- le paiement du loyer à terme échu (en fin de mois et non en avance) ;
- la taxation des loyers pour les propriétaires ;
- la suppression de la prime d'emménagement et du « denier à Dieu » au concierge (pourboires informels, mais obligatoires dus par le locataire)

Les méthodes employées sont originales et cherchent à mettre la population du côté des locataires par le rire et la médiatisation. Cochon avait eu l'idée de créer une fanfare, le fameux « raffut de Saint-Polycarpe » :



« Les pauvres gens qui ne pouvaient payer leur loyer et étaient menacés d'expulsion étaient déménagés – par la porte ou par la fenêtre –, les compagnons entassaient le mobilier dans des charrettes à bras, et, aux accents d'une fanfare hétéroclite, tandis que des compagnons secouaient à tour de bras une énorme cloche de bois, les comandos de Georges Cochon

partaient gaiement à l'assaut des logements vides » (May Picqueray, *Le Réfractaire*, mars 1979). Le chansonnier libertaire Charles d'Avray avait composé pour ces occasions la chanson *La marche des locataires*.

C'est ainsi que trois ans durant, par l'action directe et en fanfare, Cochon et ses compagnons rivalisent d'astuces subversives pour investir logements libres et lieux publics improbables : occuper la cour de la Préfecture de Police ou la Bourse, construire des abris de fortune dans le Jardin des Tuileries, installer une famille de compteur – animaux compris – chez un conseiller municipal récalcitrant ou négocier avec la Comtesse de La Rochefoucauld l'hospitalité de son hôtel particulier

pour cinquante expulsés. Doué d'un véritable sens du coup d'éclat (de rire), Cochon gagne la sympathie des chansonniers de Montmartre et de toutes les gauches, de l'intransigeante *Guerre Sociale* de Gustave Hervé, jusqu'aux socialistes de Jaurès. Même si ce sont les anarchistes qui sont les « petites mains » de ses actions, car comme l'indique *le Libertaire* du 13 avril 1912 : « *Les camarades de Cochon font très bien les choses. C'est l'antichambre de l'expropriation révolutionnaire qu'ils ont institués* ».



La personnalité charismatique de Cochon et ses éloges, en musique ou dans la rue, firent de lui une célébrité et le coupèrent du reste des militants du syndicat des locataires. Les actions spectaculaires, bien que mettant en lumière le problème des logements, ne focalisèrent les médias que sur Cochon, ce qui augmenta encore sa popularité.

S'ajoute également à ça la venue de socialistes dans le syndicat. Ces deux évolutions signifiaient que le syndicat commençait à s'éloigner des principes libertaires de ses débuts. Cochon essaya au début de réconcilier les deux pôles, les révolutionnaires et les réformistes. Mais bientôt, il s'éloigna de ses positions anarchistes initiales. L'action directe se confondait avec action médiatique, un simple faire-valoir pour porter des revendications réformistes auprès des politiciens. « Au sein de l'Union Syndicale des locataires, le principe de l'action comme vecteur d'une revendication que l'on porte et non comme action directe est en soi un enjeu de lutte. Par ailleurs, au fur et à mesure que, parallèlement à l'évolution des modes d'action, les objectifs se transforment en revendications, ils se modifient, passant d'une contestation du loyer à une demande de logement pour les familles adressée à l'État. Ces évolutions, parce qu'elles autorisent bientôt l'usage de modes d'action directement liés à la compétition électorale, vont participer de la scission du syndicat ».<sup>66</sup>

La décision fut prise d'envoyer une lettre ouverte au Parlement. Les anarchistes s'y opposèrent vigoureusement, voyant là une façon policée de mettre la pression sur le Parlement plutôt de s'en remettre à l'action directe. En octobre 1911, Cochon devient un employé à temps complet du syndicat. Constant quitte le syndicat qu'il a créé, par dégoût contre « le fonctionnarisme syndical » et plusieurs sections protestent.

<sup>66</sup> Cécile PÉCHU, op. cité.



*Le 14 décembre 1911, menacé d'expulsion, se barricade dans son appartement, accroche une banderole à son balcon, hisse le drapeau rouge et convoque la presse. Le DAL a repris ses méthodes de coups médiatiques pour faire pression sur l'État, 100 ans après*

Aveuglé par sa popularité, Cochon annonce sa candidature pour les élections

municipales de mai 1912. La fragile synthèse du réformisme et de l'action directe revendicative s'est prise à son propre piège. C'en est trop. *La Guerre Sociale* titre « *quelle triste fin. Cochon, la vanité t'a perdu* ». *Le Libéraire* renchérit « *Puisse sont acte guérir du culte des individus. Merci d'avoir été salaud !* ».

Privé du soutien des anarchistes, Cochon finira par saborder la dynamique d'un mouvement trop identifié à son seul leader. Il est exclu du syndicat.

Il continue ses actions, créant un syndicat concurrent, la *Fédération nationale et internationale des locataires*. Mais seule la presse bourgeoise rend compte des frasques, devenu le bouffon de service de la République.

Le mouvement est achevé par l'entrée dans la Première Guerre mondiale.



*Le 28 janvier 1912, opération « Maison avec Jardin » : le syndicat investit le jardin des Tuileries, y construit une cabane pour dénoncer l'expulsion de la famille Husson. Embarqués au commissariat sans suites, une solution est trouvée pour la famille en la personne d'un bourgeois qui se sent généreux.*

*« On peut lire sur une grande pancarte : maison avec jardin, offerte par l'Union Syndicale de Locataires et le Syndicat du Bâtiment de la CGT, à une famille de 10 personnes sans logis, chassés par les propriétaires parisiens, abandonnés par l'Assistance publique. Un jardin et pas n'importe lequel, un jardin de rois, celui des Tuileries » Le Petit Journal, supplément illustré, 11 février 1912.*

## 1922: « JE NE PAYE PAS, JE FAIS LA GREVE DES LOYERS », QUAND DES INTERNATIONALISTES ET DES PROSTITUEES FONT EXPLOSER LA MARMITE SOCIALE AU MEXIQUE....

**L**e Mexique post révolutionnaire fut traversé de 1922 à 1925, de l'Est à l'Ouest et du Sud au Nord par une onde de grève des loyers de dimension révolutionnaire. Ce fut le mouvement de masse et politique le plus puissant et le plus cohérent de la décennie 1920 au Mexique, avec la plus grande couverture dans tout le pays et avec un degré élevé de participation et d'effusion populaire. L'étincelle qui mit le feu aux poudres fut une rencontre improbable (quoique) d'anarchosyndicalistes internationalistes, de prostituées et de femmes au foyer...

### La situation politique et économique dans le Mexique postrévolutionnaire

Le Mexique connu une période révolutionnaire de 1910 à 1920, faite de guérilla et de troubles incessants, avec des factions régionales éclatantes en différents points du territoire, formant des alliances de circonstances ou durables, certaines factions politiques cherchant à conquérir le pouvoir central, d'autres, plus localistes cherchant juste à obtenir la terre et la liberté, *Tierra y Libertad*, tel le mouvement autour d'Emiliano Zapata. L'influence anarchiste était puissante dans la Révolution Mexicaine, notamment grâce au Parti Liberal Mexicain des frères Magon, qui avaient évolué du libéralisme bon teint à l'anarchisme intransigent.

Après ces années d'agitation, le Mexique postrévolutionnaire essayait de se reconstruire, la bourgeoisie espérait bien retrouver enfin une normalité et un calme propice à ses affaires. Quant aux paysans, ils rêvaient que la réforme agraire promise soit mise en œuvre, et les ouvriers que les lois sociales prévues dans la constitution de 1917 améliorent leur vie quotidienne. Le Mexique à cette époque n'était pas un pays industrialisé, mais plutôt un pays de paysans et d'artisans, avec quelques petites industries locales, mise à part l'exploitation pétrolière dans le Golfe du Mexique, à Tampico. Le pays était également sous étroite surveillance de ses voisins Yanquis, qui ne voulaient pas d'une résurgence révolutionnaire à ses frontières, et qui couvaient de leur ambition les ressources pétrolières stratégiques.

## L'émergence de la question du logement dans le Mexique post révolutionnaire

Le problème du logement au Mexique, déjà évident pendant le Porfiriato<sup>67</sup>, devint pressant après l'épopée révolutionnaire (1910-1920). Le recensement de 1910 indiquait que 50 % des habitations enregistrées entraient dans la catégorie des baraques (*chozas*), généralement d'une seule pièce<sup>68</sup>. Près de 15 % des habitants de Mexico étaient sans-logis. De 1910 à 1920, période d'intense agitation révolutionnaire dans tout le pays, il y eut peu d'investissements dans le logement populaire alors que beaucoup de Mexicains migrèrent vers les villes à la recherche d'une plus grande sécurité. Au contraire, la politique de rénovation urbaine du centre-ville de Mexico, pour installer l'eau, l'électricité et le téléphone dans les quartiers bourgeois, contribua à l'aggravation de la crise du logement. Les résidents pauvres du centre-ville furent chassés vers les zones périphériques, où des milliers de personnes s'entassaient dans des immeubles à haute densité. Là-bas, les locataires manquaient d'installations de base pour l'eau et les égouts, faisant régner des conditions d'hygiène apocalyptiques, à tel point que le journal *El País* décrivait les quartiers populaires de la ville comme des « centres de maladie et de mort »<sup>69</sup>. Par ailleurs, l'absence de déserte par les transports publics (tramway) de ces quartiers populaires accentuaient leur relégation et leur ségrégation. Les mêmes phénomènes s'observaient à Guadalajara (alors la deuxième ville du Mexique) et dans le port de Veracruz<sup>70</sup>.

Les premiers gouvernements issus de la Révolution ont dû faire face à la demande de logements et surtout aux plaintes des locataires concernant l'augmentation notable des loyers. La première alarme vint du port de Tampico en 1912, à la fois en raison de la pénurie de logements populaires et du fait de l'augmentation continue des loyers<sup>71</sup>. Dans le port de Veracruz, la situation n'était pas meilleure, la population avait considérablement augmenté et les protestations des locataires se firent

---

<sup>67</sup> Période du régime autoritaire de Porfirio Díaz, de 1876 à 1911, qui déboucha sur la Révolution mexicaine à partir de 1910

<sup>68</sup> González Navarro, Moisés, *Historia moderna de México. El Porfiriato*, Editorial Hermes, México, 1973.

<sup>69</sup> A history of the Mexican anarchist María Luisa Marín and the 1922 Veracruz Renters' Movement by Andrew Grant Wood

<sup>70</sup> John Walton, "Guadalajara: création de la ville divisée", (in) Wayne Cornelius et Robert Kemper (éd.) *Latin American Urban Research. Volume 6, Changement métropolitain en Amérique latine : le défi et la réponse.* (Beverly Hills : Sage Publications, 1978), p.33

<sup>71</sup> Adleson Gruber, Lief, "Historia social de los obreros industriales de Tampico, 1906-1919, tesis de doctorado en Historia, Centro de Estudios Históricos, El Colegio de México, México, s.f., p. 105



entendre très tôt. Déjà en 1915, le gouverneur Cándido Aguilar dû publier un décret qui limitait l'augmentation des loyers à 10 %. Un an plus tard, le Président Venustiano Carranza, publia un décret réduisant les augmentations de loyer pour les considérer comme disproportionnées. En janvier 1916, le ministre de la Justice, Roque Estrada, émit une autre disposition favorable aux locataires du District Fédéral<sup>72</sup>, mais qui arriva tardivement : à cette époque, les habitants de la Capitale qui n'étaient pas propriétaires s'étaient déjà organisés en syndicat<sup>73</sup>.

Et cet exemple se répandit. À Noël 1916, le Syndicat des locataires (*Sindicato de inquilinos*) du port de Veracruz se forma, pour demander au gouvernement local de résoudre le problème de l'augmentation du loyer des maisons. L'année suivante, le gouverneur de l'État de Veracruz Cándido Aguilar légiféra de nouveau sur le problème des locataires de son État<sup>74</sup>. Les rapports sur les quartiers du District Fédéral étaient également alarmants, mais ils passèrent inaperçus auprès des autorités. La même chose se produisit à Guadalajara<sup>75</sup>.

Cette préoccupation populaire fut reprise par les dirigeants politiques. Au premier Congrès Socialiste Mexicain de 1919, le problème des locataires fut soulevé comme une demande urgente et généralisée de la classe ouvrière. Il faut dire que depuis 1914 les loyers avaient triplé, et absorbaient désormais 30 % du revenu d'un travailleur<sup>76</sup>. Le sujet figurait également parmi les mesures politiques et économiques proposées pour discussion au congrès : « maisons bon marché pour les travailleurs, réforme des lois sur la location et les expulsions, laveries et toilettes publiques gratuites »<sup>77</sup>.

Il est frappant de constater que le slogan de la révolution mexicaine – notamment porté par les anarchistes et par les zapatistes – *Tierra y Libertad*, la terre et la liberté, portait exclusivement sur la propriété rurale et sur la terre comme support de production et non comme support d'habitation. Les revendications urbaines restèrent

---

<sup>72</sup> Le District Fédéral est l'autre nom de la ville de México

<sup>73</sup> Berra, Ericka, "El movimiento inquilinario en la ciudad de México y el puerto de Veracruz 1916-1926, en *Movimientos populares en la historia de México y América Latina*, UNAM, México, 1987, pp. 381-394.

<sup>74</sup> García Mundo, Octavio, *El movimiento inquilinario de Veracruz, 1922*, SepSetentas, México, 1976.

<sup>75</sup> Jorge Durand Arp-Nissen, "El movimiento inquilinario en Guadalajara 1922", en *Habitación*, año 1, núms. 2 y 3, México, 1981, pp. 57-66

<sup>76</sup> Cité dans Ignacio Taibo II, « Inquilinos del D.F., a colgar la rojinegra », 3, *Instituto Nacional de Antropología*, pp. 103-6. Ignacio Taibo II offre une description détaillée de plusieurs *viviendas* basée sur le rapport de 1920.

<sup>77</sup> González Casanova, Pablo, *La clase obrera en la historia de México. En el primer gobierno constitucional (1917-1920)*, Siglo XXI Editores, México, 1980, P.173

un domaine vierge. Concernant le problème du logement, la Constitution de 1917, qui visait à établir les postulats formels de la Révolution mexicaine, n'est pas allée au-delà de ce que les industriels réformistes du milieu du 19<sup>e</sup> siècle avaient proposé et appliqué : que les usines devraient fournir des maisons et des services minimaux aux travailleurs.<sup>78</sup> Contrairement aux propriétés rurales, la possibilité d'une expropriation et d'une redistribution des propriétés et terrains urbains ne fut même pas évoquée<sup>79</sup>.

Les « conditions objectives » étaient donc déjà établies et les conditions « subjectives » aussi – puisque le problème du loyer était une préoccupation quotidienne – mais le mécontentement ne trouvait pas de canal pour s'exprimer. Une première tentative a été faite avec la formation de syndicats de locataires dans les villes de Mexico et Veracruz, mais elle n'avait pas alors rencontré d'écho.

### **Les précédents des grèves de locataires en Amérique latine et l'influence de la FORA argentine via le Pérou**

L'Amérique latine dans son cône Sud, avait déjà connu des mouvements de grève de locataires, d'amplitudes variables.

La première du genre, et certainement celle qui avait le plus frappé les esprits par son ampleur, avait été la grève des locataires de Buenos Aires, à l'initiative des anarchosyndicalistes de la FORA. Avec les vagues successives d'immigrants, l'Argentine avait reçu un grand nombre d'agitateurs anarchistes, ce qui a été connu comme « l'immigration libertaire ». Au début du siècle (1901), la Fédération ouvrière régionale argentine (FORA) avait déjà été fondée et l'année suivante commença avec une grève générale, qui initia une succession des mobilisations ininterrompues qui culminèrent 20 ans plus tard avec le massacre de Patagonie.

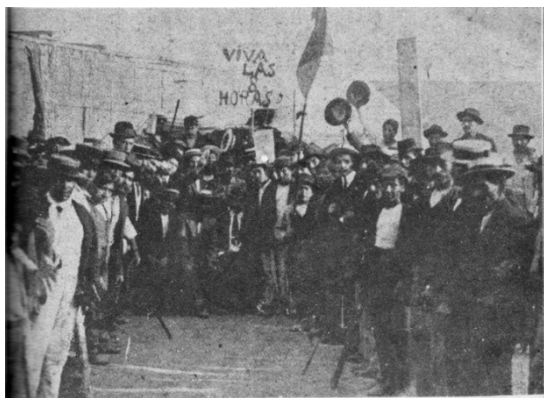
---

<sup>78</sup> De fait, les ouvriers industriels ne participèrent pas directement au mouvement, du fait que souvent ils n'avaient pas de problème de logement vu que les entrepreneurs étaient dans l'obligation légale de les loger dans de bonnes conditions. Les membres des syndicats de locataires appartenaient une gamme variée des secteurs populaires citadins. À Veracruz ce furent les prostituées et les habitants des patios. À Guadalajara participèrent les populations de *vecinidades* et des zones populaires paupérisées comme Mexicaltzingo et Analco. Les militants les plus actifs provenaient des secteurs qui faisaient partie du prolétariat urbain, gravement affecté par la crise économique : artisans, boulangers, vendeurs des rues, personnels de services, charpentiers en plus des veuves de guerre, des mendiants et des sans-emploi. Un public qui avait été traditionnellement travaillé par la propagande anarchiste. In Jorge Durand Arp-Nissen, "El movimiento inquilinario 1922", in *Encuentro*, Guadalajara, El Colegio de Jalisco, vol 1. , num. Enero-marzo 1984, p. 7-28.

<sup>79</sup> Jorge Durand Arp-Nissen, *ibid.*

C'est dans ce contexte d'insurrection ouvrière libertaire, que s'inscrit la première grève des locataires en Amérique latine. La ville de Buenos Aires a concentré un prolétariat turbulent dans des *conventillos*, des quartiers populaires et des maisons de locataires. Face à « l'impossibilité de vivre, étant donné le prix que les propriétaires et les intermédiaires font payer pour des habitations incommodes, cela nous oblige à ne pas payer de loyer tant qu'ils ne seront pas réduits de 30 pour cent. » *La Protesta*, organe officieux de la FORA, publia un manifeste en 1907 qui déclencha le mouvement de grève généralisé des locataires « *Le mouvement contre l'impossibilité de vivre en travaillant est un fait et il manque pour son succès qu'il soit soutenu par les locataires de cette ville.* » Près de 40 000 locataires cessèrent de payer le loyer, des incidents éclatèrent avec les forces de l'ordre, mettant la ville dans une situation préinsurrectionnelle. Suite à ce mouvement, un certain nombre d'anarchistes durent fuir se réfugier à l'étranger ou furent expulsés.

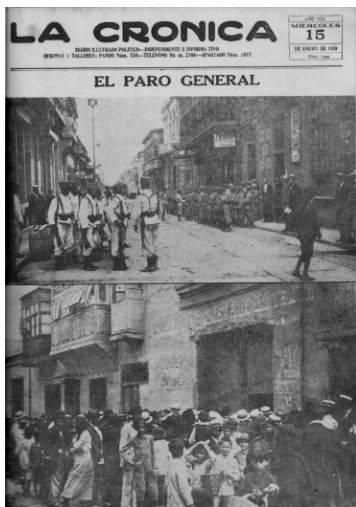
Sept ans plus tard, en 1914, au Pérou, le journal anarchosindicaliste *La Protesta*, qui avait adopté ce nom en référence au journal de la FORA, rapportait une grève des locataires à Lima, au Pérou. Le surpeuplement des classes populaires de la capitale péruvienne était alarmant. Près de la moitié de la population de la province de Lima (42,5 %) vivait dans une seule pièce.<sup>80</sup>



De nouveau le 13 avril 1919, *La Protesta* publiait le Manifeste du Comité Pro-Abaratamiento de las Subsistencia, Comité pour la baisse des prix des moyens de subsistance, mené par l'ébéniste Nicolás Gutarra. L'objectif de ce comité était de faire baisser les prix des aliments de base, des vêtements, du transport, des impôts et des loyers, qui avaient tous considérablement augmenté pendant la Première Guerre mondiale du fait

<sup>80</sup> Pareja, Piedad, *Anarquismo y sindicalismo en el Perú*, Ediciones Rikchay, Lima, p. 33

de la spéculation sur les produits de première nécessité, sans que les salaires augmentent en conséquence. *La Protesta* de Lima suivait avec attention les événements de la Révolution Mexicaine. Dès 1911, elle lança une campagne d'appui au Parti Libéral Mexicain, et à son journal *Regeneración* : « *Prolétaires du Pérou : les rebelles qui défendent énergiquement leurs terres et leur liberté, ont besoin du soutien de leurs frères, déshérités et opprimés. C'est ce qu'ils demandent et nous devons remplir notre devoir de solidarité. Aujourd'hui pour eux, demain pour nous. Lisez Regeneración et vous saurez quoi faire !*<sup>81</sup> »



Le 1er mai 1919, le Comité déclencha une grève générale, et, le 4 mai, une grande manifestation à Lima fut violemment réprimée. Dans la ville d'El Callao, qui connut un arrêt total de l'activité, de sérieux affrontements entre l'armée et les ouvriers eurent lieu, émaillés de pillages, et entraînant un grand nombre de morts. Le 26 avril, dans le local de la Société des Fils du Soleil (*Sociedad Hijos del Sol*), la police arrêta les ouvriers anarchistes Nicolas Gutarra et Carlos Barba. En réaction à ces arrestations, le Comité décrète une nouvelle grève pour le 27 mai. Le gouvernement imposa alors la loi martiale, et organisa des descentes dans les domiciles privés des anarchistes. Une nouvelle force antiémeute, dénommée Garde Urbaine (*Guardia Urbana*) fut créée, en raison des réticences de certaines troupes à réprimer les ouvriers.

Mais le mouvement populaire ne recula pas. Le 4 juillet, un soulèvement militaire du commandant de l'armée, le colonel Álvarez, et du candidat aux élections Augusto Leguía déposa le président Pardo. Le Comité pro-Baisse du prix des moyens de subsistance profita du renversement de Pardo pour obtenir la libération des ouvriers emprisonnés. Le 12 juillet, les détenus libérés furent accueillis par des manifestations populaires de joie. Dans la foulée, le Comité Pro-Baisse du prix se transforma en Fédération Ouvrière Régionale Péruvienne (*Federación Obrera Regional Peruana, FORP*), de tendance anarcho-syndicaliste, fortement influencée par la FORA Argentine. Dans sa Déclaration de Principes, la Fédération ouvrière régionale du Pérou déclarait « *Qu'elle est internationale, qu'elle accueille en son sein tous les travailleurs sans distinction de race, de sexe, de religion ou de nationalité ; elle commémore le 1er mai comme un jour de haute protestation du prolétariat international et elle affirme que "l'émancipation des travailleurs est l'œuvre*

<sup>81</sup> Chumpitaz, M. (pseudonyme de Delfín Lévano), « La revolución mexicana », *La Protesta*, no. 30, V/1914, p. 1.

des travailleurs eux-mêmes.” » Par la suite la FORP devint la section au Pérou de l’AIT en 1922. Cependant le nouveau président Leguía n’entendait pas que l’agitation sociale se continua. Il usa donc de la double tactique de la conciliation avec les syndicats réformistes et de la répression des anarchosindicalistes pour éteindre le mouvement social. De nouveau, de nombreux militants péruviens durent s’enfuir à l’étranger, et notamment au Mexique.

## Le Mexique, terre d’accueil des anarchosindicalistes latinos persécutés

Le Mexique fut toujours une terre d’accueil pour les révolutionnaires persécutés, et notamment anarchistes. Le premier groupe anarchiste mexicain fut fondé en 1870 par le grec Plotino Rhodakanaty. Certains révolutionnaires étaient aussi attirés par l’utopie révolutionnaire qui émanait du Mexique dans les années 1910-1920. Des Américains du nord participèrent même en 1911 à la brève Commune de Basse-Californie, au côté des membres du Parti Libéral Mexicain des frères Magon.

Plusieurs réfugiés anarchistes espagnols, argentins ou péruviens, jouèrent un rôle non négligeable dans la grève des loyers au Mexique. Il ne fait aucun doute qu’ils apportèrent leur savoir-faire appris dans les luttes de locataires dans leurs pays respectifs.



**Victor Recoba (1), Dur-ruti (2) Ascaso (3) et d’autres anarchistes à Mexico, 1925.**

*Victor Recoba dit Alejandro Montoya, L’ange noir exterminateur,*

Victor Recoba, connu sous le pseudonyme d’Alejandro Montoya au Mexique, fut l’ange noir exterminateur pour reprendre le titre d’un article de Paco Ignacio Taibo II qui lui est consacré<sup>82</sup>. Métis originaire du Pérou, il était arrivé à Veracruz fin 1919, après avoir fui le Pérou et avoir été expulsé du Venezuela, de Cuba et d’autres pays. Il logeait chez Herón Proal, lui-même d’origine française par son père, qui fut l’âme du mouvement des locataires de Veracruz et au-delà du Mexique. Il participait au groupe *Antorcha Libertaria*, la Torche libertaire, et à sa publication destinée aux travailleurs *Solidaridad*<sup>83</sup>.

Victor Recoba était ouvrier à dans les usines de confiserie de Zahler et de La Suiza et a mené une intense agitation syndicale en leur sein. Anarchosindicaliste, il préconisait

---

<sup>82</sup> Paco Ignacio II Taibo, “Andanzas de un anarquista peruano: El Ángel Negro Exterminador”, en *Fin de Siglo*, núm. 8, noviembre de 1986, pp. 36-42

<sup>83</sup> García Mundo, 1976, *Ibid.*, p. 53

de constituer un syndicat unique basé sur des principes de classe et libertaires. En septembre 1921, lors du premier congrès de la CGT mexicaine, il fut le représentant de deux groupes de Veracruz (le groupe culturel de Río Blanco et l'Union des Jeunes Communistes de Santa Rosa). Ses interventions furent chargées de vives critiques libertaires contre les communistes (marxistes) et il se positionna en faveur d'une rupture avec eux, ce qui finalement eut lieu plus tard.

La grève de mai 1922 à laquelle il participe, pendant la grève des locataires, est interrompue douze jours plus tard et il rejoint alors les rangs des chômeurs. En novembre 1922, il participe en tant que délégué du Comité national au deuxième congrès de la CGT. La relation étroite entre les communistes et les anarchistes de Mexico n'était pas du goût de Recoba, qui s'est exprimé en faveur d'un anarchisme « pur » et sans compromis avec des groupes qu'il considérait comme autoritaires pour avoir placé leurs espoirs de justice dans la Russie bolchevique-étatiste qui réprimait les grévistes et qui pourchassait les libertaires. Il fut désigné administrateur du journal de la CGT *Nuestro Ideales*, Nos idéaux.



*Victor Recoba, marchant dans les rues de Mexico, avec Ascaso et Durutti, 1925*

En 1925, il fit partie de la commission de liaison externe de la CGT pour convoquer, conjointement avec la FORA argentine, un congrès continental anarcho-syndicaliste américain, qui ne put avoir lieu du fait de la répression<sup>84</sup>.

Le Président mexicain Álvaro Obregón décréta son expulsion le 1er mars 1923, suite à une grève des tramways particulièrement violente. Vivant caché, il esquivait cet ordre sans renoncer à son œuvre révolutionnaire. En octobre 1923, sous l'identité d'Artemio, il entama une

polémique avec Enrique Flores Magón, qui s'était rapproché des bolchéviques. Il participa à Tampico à la constitution du Syndicat des travailleurs du pétrole, adhérent à la CGT. En 1924, il propageait l'Idée anarchiste dans les zones rurales et,

---

<sup>84</sup> Il y eut seulement quelques rencontres à Panama. Le projet d'une association continentale américaine des anarchosyndicalistes ne vit le jour qu'en 1929, avec la création de l'ACAT, l'Association continentale américaine des travailleurs, sous-secrétariat de l'AIT en Amérique, qui regroupait la FORA, la CGT mexicaine, le FORP péruvienne, le COB Brésilienne, la FOL de la Paz, la FORP péruvienne, la FORU Uruguayenne, le *Centro Obrero Regional* du Paraguay, le *Comité Pro Acción Sindical* du Guatemala, la *Agrupación Obrera de Estudios Sociales de San José* du Costa-Rica, *Cultura Libertaria* de New York, le groupe *Luz y Acción* de l'Équateur, et même les IWW du Chili.

avec Enrique Rangel, il constitua le cercle libertaire *Los Iguales*, les Égaux, et, à travers lui, promut la fondation du Syndicat des travailleurs de l'eau gazeuse. Il vivait en union libre avec Herminia Cortés. En 1925, il accueillit Durutti et Ascaso, militants de la CNT-AIT espagnole, lors de leur passage au Mexique, et participa avec eux à des attaques de banque pour financer le mouvement anarchosyndicaliste et les écoles rationalistes. Après quoi il quitta le pays en mai 1925. Il continua à collaborer avec certains journaux anarchistes par la suite

*Jenaro Laurito l'argentin farouchement anticlérical*

Jenaro Laurito, qui fut le meneur du mouvement des locataires à Guadalajara, était d'origine argentine, militant de la FORA, et dans sa carrière d'agitateur anarchiste, il avait été expulsé de sa patrie et d'autres pays d'Amérique latine<sup>85</sup>.

Il se distingua par un anticléricalisme farouche, qui lui valut d'être expulsé du Mexique. Déjà en 1921, les partisans du Syndicat de Locataire de Guadalajara qu'il avait contribué à fonder avaient profité du 1er Mai pour aller accrocher une bande-roule rouge et noire en haut de la cathédrale, réclamant la baisse des loyers. C'est Miguel Gomez Loza, dirigeant syndicaliste chrétien et futur chef civil du mouvement de guérilla catholique des *crisetros* de Jalisco, qui se chargea de décrocher l'outrage à l'Église.<sup>86</sup>

Le dimanche 26 mars 1922, en pleine grève des locataires, le conflit avec les Syndicats Chrétiens monta en intensité. Selon le rapport de police de l'époque « *Une centaine d'hommes armés, dirigés par Jenaro Laurito, dirigeant syndical d'origine argentine, et Justo Gonzalez, ancien chef de police, ont été mis en fuite par un millier de catholiques non armés, qui avaient été agressés après avoir quitté la messe* ». Un affrontement éclata entre manifestants du Syndicat des locataires révolutionnaires qui défilaient et des travailleurs catholiques qui quittaient la messe dominicale dans l'église de San Francisco, laissant 6 morts dans les rangs des travailleurs catholiques.<sup>87</sup>

La responsabilité du déclenchement de ces violences n'est pas établie. Le lendemain, une gigantesque manifestation suivit les funérailles, puis alla demander justice au gouverneur Valadés Ramirez. Tous les magasins étaient fermés, les tramways en grève et les maisons recouvertes de crêpes noires. Le Président de la République Obrégon répondit aux télégrammes réclamant la punition des coupables :

---

<sup>85</sup> Moreno Ochoa, Juan, *Semblanzas revolucionarias. Diez años de agitación política en Jalisco*, edición del autor, Guadalajara, 1959

<sup>86</sup> Matar y morir por Cristo Rey: aspectos de la cristiada, De Fernando Manuel González p. 59 ; *La Cristiada: El conflicto entre la iglesia y el Estado*, Jean A. Meyer, p. 118

<sup>87</sup> A. Meyer, *ibid.*, p. 121-122

« L'exécutif de mon bureau condamne les manifestations de violence enregistrées dans cette capitale dont les conséquences malheureuses sont irréparables, et avec toutes les diligences requises, les autorités se sont adressées à cette municipalité afin que les responsables soient immédiatement appréhendés et punis conformément à la loi, vous pouvez être sûr que la justice sera satisfaite. » Mais comme le Gouverneur avait informé Mexico que les catholiques tués étaient en fait des contre-manifestants, Obrégon reçut le télégramme suivant de l'Association catholique de la jeunesse mexicaine : « *Le Centro Juventud Catolica rectifie le rapport du gouverneur, nous estimons qu'il n'y a pas eu de contre-manifestation catholique dimanche, mais une foule socialiste a violemment agressée les ouvriers catholiques finissant de quitter leurs pieux exercices dans l'église de San Francisco. Notre association exige et attend la justice et est surprise que la seule mesure a été le renvoi de l'inspecteur de police coupable alors qu'il y a des rumeurs selon lesquelles d'autres criminels resteront impunis.* » Obrégon répondit de nouveau « *Vous pouvez être sûr que l'exécutif dont j'ai la charge travaillera avec toute la diligence et l'énergie afin que les attaques coupables enregistrées soient dûment punies, ce pourquoi j'ai déjà ordonné l'expulsion Jenaro Laurito et d'autres étrangers qui ont pris part à ces événements scandaleux.* » Obrégon, qui menait pourtant officiellement une politique anticatholique prenait position dans les affrontements entre locataires et propriétaires, en faveur de l'Ordre et de la Propriété, sans surprise...

*Leopoldo Urmachea, à la quête de l'unité ouvrière*

Né en 1890 à Callao au Pérou, Leopoldo Urmachea s'était engagé très jeune dans le mouvement anarchiste, dans le syndicat des boulangers *Estrella de Peru*. Dès 1905 il était un des orateurs des meetings du Premier Mai. Ami de Victor Recoba. Ils avaient participé ensemble au Pérou aux luttes pour la journée de 8 heures et pour la diminution des prix, ce qui leur avait valu d'être expulsés.

Urmachea arriva au Mexique à la mi-août 1919<sup>88</sup>, contraint de laisser derrière lui son fils Floréal, qui mourut peu de temps après faute de soins. À Mexico, il rejoignit le Syndicat des Ouvriers Boulangers dont il devint rapidement le secrétaire.

Même s'il continuait de fréquenter Recoba<sup>89</sup>, il fut fortement impressionné par la Révolution Russe. Il fit parti des créateurs en 1920 du premier parti communiste mexicain, la Fédération communiste du prolétariat mexicain (FCPM), en fait encore très influencé par l'anarchosyndicalisme de par ses positions anti parlementaires et ses tactiques d'action directe. Le 8 décembre 1919, il signa le premier manifeste du

---

<sup>88</sup> P. Yankelevich, México, país refugio: la experiencia de los exilios en el siglo XX, p 248

<sup>89</sup> Ils accueillirent ensemble Víctor Raúl Haya de la Torre, le futur fondateur de l'Alliance populaire révolutionnaire américaine APR, lors de son exil à Mexico en 1923



Bureau latino-américain de la IIIe Internationale (Comintern) aux travailleurs d'Amérique latine.<sup>90</sup>

Il défendait les thèses du syndicat unique par usine et la politique du front syndical unique. Le 17 septembre 1920, il est nommé, par la FCPM, polémiste contre les chefs de la CROM Ricardo Treviño et Salvador Álvarez. Les efforts d'Urmachea pour parvenir à la cohésion des différentes tendances dans un seul syndicat furent couronnés en février 1921 avec la fondation – en compagnie de Recoba, Proal et d'autres – de la Confédération générale des travailleurs (CGT). Toutefois l'unité des anarchistes et des communistes fut brève. La CGT adhéra temporairement à l'Internationale Syndicale Rouge (ISR) communiste le temps d'envoyer une délégation à Moscou pour faire la lumière sur la question des relations entre syndicat et



*Leopoldo Urmachea avec des membres de la CGT à Mexico, 1921.*

parti. Pour les anarcho-syndicalistes de la CGT, fortement majoritaires, il était exclu que le syndicat soit la courroie de transmission d'un parti politique, même bolchévique. Quand les délégués mexicains, de retour de Moscou, firent leur rapport sur l'ISR, la CGT quitta immédiatement l'Internationale rouge et participa à la création fin 1922 de l'Internationale anarcho-syndicaliste, l'AIT, dont elle devint la section mexicaine.

Entre temps, Urmachea avait été expulsé du Mexique par le régime d'Obregón. Tout contact avec lui fut perdu. Selon le témoignage de Rafael Carrillo, « il est probable qu'il fut expulsé au Guatemala, où il essaya un temps de maintenir une activité politique. Néanmoins c'était déjà un homme âgé, frappé par la vie d'un combattant ».

*Ruiz Madrid, le révolutionnaire professionnel*

À Veracruz, il y avait beaucoup d'Espagnols du côté des propriétaires, mais il y avait aussi des immigrants péninsulaires dans les rangs des locataires anarchistes. Ruiz Madrid se distingua durant la grève des locataires, par ses discours enflammés. D'origine espagnole, âgé de 33 ans en 1922, il vivait dans les locaux du syndicat

---

<sup>90</sup> Maldonado Leal, Edelmiro, Brève histoire du mouvement ouvrier mexicain, Université autonome de Sinaloa, 1981

CGT, et n'avait « d'autre travail que la révolution sociale ». Il finit par déménager de force, dans une prison de la Capitale<sup>91</sup>.

En conclusion, on peut dire que les militants anarchistes réfugiés au Mexique, loin d'être des suiveurs dans les luttes locales y apportèrent au contraire, leur capacité d'initiative, d'organisation et leur expérience concrète. Pour ces militants, leur patrie n'était pas celle où ils étaient nés, mais la patrie humaine universelle de ceux qui luttent pour la liberté.

## **La grève des locataires de 1922, un mouvement spontané ?**

La grève des locataires au Mexique s'inscrit dans une solide tradition de lutte anarchiste tant mexicaine que latino-américaine.

Toutefois, dans le cas du Mexique la grève des locataires ne s'est pas cantonnée à une seule ville – souvent la Capitale – mais a démarré d'une ville de « province », Veracruz, pour s'étendre partout comme une trainée de poudre, y compris dans villes moyennes, et ce en l'absence de coordination centrale du mouvement.

Certains commentateurs ont vu dans cette absence de centralisation la preuve qu'il s'agissait d'un mouvement spontané et qui de fait était voué dès le départ à l'échec. Cependant, en analysant les informations dont nous disposons, émerge l'existence d'un processus plus complexe et interconnecté qui nous permet de concevoir une origine commune de la grève des locataires, avec des coïncidences idéologiques et des similitudes tactiques. De telles convergences suggèrent un mouvement à caractère national et avec des objectifs politiques qui dépassent la sphère locale et les revendications immédiates et matérielles, qui jusqu'à présent ont été les explications les plus courantes du mouvement. Nous partageons notamment l'analyse qu'en fait Jorge Durand, dans son article *Huelga nacional de inquilinos : los antecedentes del movimiento urbano popular en México*, paru dans *Estudios Sociológicos*<sup>92</sup> et qui sert de colonne vertébrale à ce texte.

Les causes conjoncturelles (la croissance démographique exponentielle, la prédominance de propriétaires étrangers et le sentiment nationaliste, les particularités des villes industrielles et capitalistes) ne suffisent pas en effet à expliquer à elles seules l'ampleur et la propagation rapide du mouvement des locataires à travers le pays. Si les taux de croissance démographique pouvaient être décisifs à Veracruz et à

---

<sup>91</sup> Taibo, idid., p. 95

<sup>92</sup> Jorge Durand, *Huelga nacional de inquilinos: los antecedentes del movimiento urbano popular en México*, paru dans *Estudios Sociológicos*, Vol. 7, No. 19 (Jan. —Apr., 1989), pp. 61-78

Mexico<sup>93</sup>, dans le cas de Guadalajara, le bastion anarchiste, l'augmentation de la population n'était pas significative. Si à Veracruz la confrontation a été dirigée contre de nombreux propriétaires étrangers<sup>94</sup> cela ne s'est produit ni à Mexico ni à Guadalajara. Si la cause est recherchée dans les problèmes générés par le développement capitaliste des villes, comment expliquer l'émergence de mouvements de locataires dans les petites villes comme Tlacotalpan, Ocotlán, Jalisco, entre autres ? D'où peut-être l'étonnement de la presse de Veracruz que la grève s'étende dans la ville d'Orizaba : « *Bien qu'il y ait pas de problème de logement et qu'il y ait beaucoup de maisons, à Orizaba il y a un syndicat de locataires* »<sup>95</sup>.

Vu sous cet angle, le mouvement des locataires n'est pas resté concentré sur les événements du port de Veracruz, du District fédéral ou de Guadalajara. C'était une grève nationale, dispersée certes, mais avec une origine commune : la volonté politique assumée par les groupes anarchosyndicalistes et communistes d'organiser des syndicats de locataires dans tout le pays et de faire grève.

Il faut se replacer dans le contexte politique de l'époque. Après 10 ans de Révolution, le pays aspire à un retour au calme. Le Président Álvaro Obregón, tout en menant une politique de réformes agraires et de décrets anticatholiques, entretient de bonnes relations avec les États-Unis, notamment par la vente de pétrole. Pour assoir son pouvoir, il s'appuie sur le principal syndicat, la CROM, *Confederación Regional Obrera Mexicana*. En échange du maintien de la paix sociale par la CROM celle-ci se voyait reconnaître – en application de l'article 123 de la constitution de 1917 – un quasi-monopole sur la représentation syndicale et l'arbitrage des disputes salariales. La CROM et ses membres (les cromistes) étaient ainsi cooptés dans le projet de reconstruction politique et économique de l'État-nation mexicain. Pour les remercier, plusieurs dirigeants de la CROM furent même nommés ministres. Les éléments radicaux, et principalement les anarchosyndicalistes, quittèrent écœurés la CROM en 1921 pour fonder en septembre de la même année, la CGT mexicaine, d'orientation anarchosyndicaliste.

Pour assoir son développement, la CROM – qui devenait une organisation de plus en plus corrompue – avait concentré son action vers les ouvriers industriels : dans les textiles, les mines, les chemins de fer, les tramways, ne laissant aucun espace

---

<sup>93</sup> García Mundo, Octavio, *El movimiento inquilinario de Veracruz, 1922*, SepSetentas, México, 1976; Berra, Ericka, "El movimiento inquilinario en la ciudad de México y el puerto de Veracruz 1916-1926, en *Movimientos populares en la historia de México y América Latina*, UNAM, México, 1987, pp. 381-3

<sup>94</sup> comme le souligne et le soutient Manuel Castells, dans *La ciudad y las masas*, Alianza Universidad, Madrid, 1983.,

<sup>95</sup> cité dans García Mundo, *ibid.*, p. 105.

aux militants révolutionnaires. De sorte que pour ces derniers, promouvoir et diriger les syndicats de locataires était l'opportunité d'ouvrir un nouvel espace pour l'action syndicale et politique.

Toutefois en 1921, les anarchosindicalistes n'étaient plus la seule tendance révolutionnaire au Mexique. Des jeunes qui n'avaient pas connu la Révolution mexicaine, et quelques-uns de leurs aînés qui avaient manqué le train de l'« institutionnalisation révolutionnaire », étaient éblouis par la Révolution Russe. D'autant plus que l'Internationale bolchévique, le Komintern, plaçait de grands espoirs dans le redémarrage du mouvement révolutionnaire mondial au Mexique après avoir échoué en Europe. Les Communistes Russes, qui ne pouvait pas se permettre de voir contester leur monopole sur la Révolution mondiale, avaient délégué à Mexico un quatuor d'agitateurs de choc et expérimentés : le britannique Charles Philpps, l'américain Luis Fraina ainsi que le japonais Sen Katayama, rejoint ensuite par le suisse Alfred « Stirner », Edgar Woog de son vrai nom qui était le lien avec les jeunes communistes<sup>96</sup>). Ils étaient arrivés pourvus d'une somme d'argent confortable pour permettre le développement de leur propagande, mais aussi dans l'espoir de convertir les anarchistes mexicains – au besoin en les achetant – à la beauté du marxisme – léninisme.



*Logo de la CGT, section  
mexicaine de l'AIT*

Il s'instaura très vite une compétition entre les anarchistes et les communistes, ces derniers voulant imposer leur point de vue et leur mode d'organisation héritée du « socialisme scientifique » et auréolé de la gloire de la Révolution Russe. Il en fallait plus pour impressionner les anarchistes mexicains ou internationalistes qui en avaient vu d'autre, mais cela eu un certain impact sur les jeunes étudiants de Mexico, ce qui ne fut pas sans conséquence pour le futur mouvement des locataires.

Les revendications urbaines étaient donc un domaine « vierge ». Ce furent les anarchistes qui les premiers se saisirent de la question, d'autant plus que leur assise populaire leur faisait saisir l'importance du sujet pour la classe laborieuse. Le 22 février 1921, lors de son premier congrès, la CGT, le problème des locataires fut discuté et il fut décidé d'intervenir politiquement à travers l'organisation syndicats de locataires : « *La CGT procèdera à organiser les locataires de toute la région Mexicaine afin de réaliser un mouvement général en faveur des intérêts populaires* »<sup>97</sup>.

---

<sup>96</sup> Hart, John M., *El anarquismo y la clase obrera mexicana, 1860-1931*, Siglo XXI Editores, México, 1984

<sup>97</sup> Herón Proal y la rebelión inquilinaria de 1922, Ricardo Luqueño Romero



Herón Proal, que nous retrouverons comme leader charismatique des locataires *jarochos*<sup>98</sup>, participa à ce Congrès de fondation<sup>99</sup>, au même titre que Victor Recoba, Leopoldo Urmachea, Jenaro Laurito – qui mena le mouvement à Guadalajara – ou Ruiz Madrid.

Cette agitation inquiéta les politiciens. À Guadalajara, le syndicat des locataires emmené par Jenaro Laurito avait planté une banderole rouge et noire sur la cathédrale à l'occasion du Premier mai. Le problème du loyer était sur toutes les lèvres.

Les politiciens essayèrent aussi de se saisir de la question. Dans le Yucatan, le gouverneur local avait fait voter des lois de protection des locataires. À Veracruz, le nouveau maire élu en janvier 1922, Rafael

García Auli<sup>100</sup>, essaya d'utiliser le mécontentement des locataires à des fins électoralistes puis clientélistes, et essaya à cette fin de prendre la direction du premier syndicat de locataires de Veracruz qui avait été créé en 1916. C'est en réaction à cette manœuvre que la branche radicale du syndicat, emmenée par Proal, fit sécession et créa le 4 février le Syndicat Révolutionnaire des Locataires.

À la Chambre des députés, la question fut discutée et il fut proposé « *d'exiger que tous les propriétaires ne facturent pas plus de 10 pour cent par an de la valeur cadastrale des propriétés* » (*El Informador*, 1er décembre 1921). Pour sa part, le secrétaire à l'Intérieur déclara que « *le problème le plus intéressant pour le gouvernement est la location de maisons, car si un remède à une situation aussi critique n'est pas trouvé à temps... il y aura un déséquilibre complet* » (*El Informador*, 8 décembre 1921).

Fin décembre 1921, lors de son premier congrès ordinaire, le Parti communiste adopte la proposition anarchiste d'organiser les locataires. Les discussions mirent en évidence que le problème du logement était répandu à travers le pays, en conséquence les délégués communistes furent invités à organiser les locataires et à diriger

---

<sup>98</sup> Surnom des habitants de Veracruz

<sup>99</sup> García Mundo, *ibid.*, p. 14

<sup>100</sup> surnommé « El Negro », docker, membre du Syndicat des débardeurs. Il avait été élu le 2 janvier 1922 maire de Veracruz, sur un discours populiste nationaliste, qui avait séduit les classes populaires et les locataires, face à un représentant de la petite bourgeoisie locale, Natalio Ulibarri, propriétaire du magasin de vêtements « La Galatea », qui représentait de fait les propriétaires de logements.

le mouvement. Herón Proal, qui avait été reconnu pour son leadership naturel dans le port de Veracruz, avait également invité à participer à ce congrès<sup>101</sup>. Bien que Proal, anarchiste, refuse d'adhérer au Parti Communiste, ce dernier décida de l'appuyer, sans abandonner l'espérance de pouvoir le diriger un jour.<sup>102</sup>

Mais les délégués communistes n'étaient pas encore retournés chez eux que, le 2 janvier 1922, l'activiste anarchiste argentin Jenaro Laurito réveilla le peuple *tapatío*<sup>103</sup> exhortant la foule dans un marché de la ville à ne pas payer les loyers. Les anarchistes avaient pris les devants.

## **VERACRUZ : Origine et foyer du mouvement des locataires mexicains**

*Les hermanas prostitutas, les sœurs prostituées, brûlent leurs matelas dans la rue et lancent le mouvement à Veracruz*

Lorsque les prostituées du quartier ouvrier La Huaca de Veracruz décident, le 6 mars 1922, de mettre le feu à leur matelas au milieu de la rue et de cesser de payer le loyer à leurs propriétaires, elles n'imaginent certainement pas qu'elles vont par ce geste mettre le feu à toutes les villes du pays, et enclencher le mouvement social le plus long et le plus dur des années 1920 au Mexique.

Début 1922, la municipalité de Veracruz décida d'augmenter l'eau de 10 %, hausse que les propriétaires firent passer sur les loyers, créant un premier mouvement de mécontentement, qui s'accompagna de lettres de protestation au Maire fraîchement élu, qui se disait lui-même pourtant « communiste »<sup>104</sup>. Ces lettres restèrent lettre morte, faisant croître le désir d'actions plus directes.

Le 3 février 1922, un fonctionnaire zélé de la municipalité, le régisseur de la santé publique, envoya une note à tous les propriétaires de maisons de location pour leur rappeler le décret sur l'hygiène de juillet 1915 et leur fixa un ultimatum de 15 jours pour qu'ils fassent mettre leurs locataires en conformité. Ce faisant, il voulait montrer au nouveau Syndicat révolutionnaire des locataires qui venait de se créer récemment que le Municipalité prenait le sujet du logement à cœur. Les propriétaires

---

<sup>101</sup> Garcia Mundo, 1976 *ibid.* p. 15 ; Taibo, 1983, *ibid.*

<sup>102</sup> Mano Gill, *Episodios mexicanos*; México en la Hoguera, Editorial Azteca, S. A. México, D. F., 1960, p. 168

<sup>103</sup> Surnom des habitants de Guadalajara

<sup>104</sup> Rafael García Auli, dit *El Negro*, n'avait-il pas participé en 1919 à la création du groupe anarchiste *Evolución Social* – qui deviendra ensuite *Antorcha Libertaria* – avec Manuel Díaz Ramírez, secrétaire de la CGT de Veracruz, Úrsulo Galván et Almanza. Si Proal et Galvan étaient restés fidèles à leurs idéaux en participant à la création de la CGT, Garcia avait quant à lui rejoint la CROM et le camp du Pouvoir, Manuel Almanza – *Historia del agrarismo en el estado de Veracruz*

profitent de cette injonction pour annoncer aux prostitués qu'ils allaient encore augmenter les loyers.

Les locataires – dont les prostituées – avaient envoyé des lettres de protestation au maire, restées sans réponse. Le 27 février, le Syndicat révolutionnaire, emmené par la fougue de Herón Proal, *el popularísimo dinamitero*, le « popularissime dynamiteur » ainsi que les prostitués appelèrent donc à une réunion dans le local de la police du quartier avec les propriétaires des maisons situées dans la *zona de fuego*, le quartier rouge du port de Veracruz. Un seul propriétaire se déplaça, lequel accepta de baisser son loyer à 1 peso, sachant que le loyer habituel était du double, car les propriétaires estimaient que les prostitués utilisaient leur habitation comme « maison de commerce ». Devant le mépris du reste des propriétaires, les prostituées annoncèrent qu'elles se mettaient en grève de loyer.

Le journal bourgeois *El Dictamen* décrit la suite « à deux heures de l'après-midi... dans la rue Guerrero et entrant dans la cantine El Bosque, Proal demanda à



*M. Mariano García d'appeler les femmes de mauvaise vie à une grande assemblée qu'il se proposait de tenir dans le patio La Vega, situé entre les rues Progreso et Juan Soto. En moins de temps qu'un chant de coq, quatre-vingts femmes se sont rassemblées... Proal attaqua la bourgeoisie exploiteuse et clama que la révolution sociale éclate, que tremble le monde, que les cieux*

*Proal et des femmes du mouvement des locataires, 1922*

*s'effondrent, que vacille l'humanité, que les chutes du Niagara s'écroulent, que les mers débordent, que les égouts se brisent, que la lumière s'éteigne, que les tramways s'arrêtent, que les voitures explosent, que le globe soit rasé, mais qu'elles ne soient pas laissées sans qu'on leur rende justice... »*

Il continua : « *l'heure de la justification sociale est là et pour vous, c'est le temps de la libération. Vous êtes de grandes citoyennes et je suis ici, sœurs, pour dire que vous pouvez brûler ces taudis sales où vous êtes misérablement exploité par la bourgeoisie.* » Encouragé par leur réponse, il poursuivit : « *Vous devez brûler ces maisons et détruire la bourgeoisie... Vous êtes toutes des femmes énergiques, et vous n'avez pas à défendre cette exploitation.* »

Après cela, Proal termina son discours et parti. Au moment où les femmes retournaient dans la rue, elles tombèrent sur leur percepteur de loyers haï, José « *el Chato* » Montero. Enhardies par le discours incendiaire de Proal, elles bombardèrent l'administrateur de pierres. (*El Dictamen*, 28 février 1922). Bientôt, l'information que prenait forme un mouvement de résistance contre les propriétaires se répandit rapidement dans les quartiers les plus pauvres du port.

Mais c'est le geste des femmes du patio *San Salvador* dans la nuit du 6 mars, qui a fourni l'étincelle initiale nécessaire pour embraser tout Veracruz. *El Dictamen* rapporta : « *de nombreuses prostituées avaient pris leur matelas, leurs chaises et autres meubles dans la rue avec l'idée de démarrer un feu de joie géant.* ». Au moment où un groupe de prostituées jettent leurs matelas dans la rue – détruisant ainsi leur « outil de travail » – tout le monde dans la ville comprit qu'une confrontation majeure était en cours.

À côté de ce charivari sympathique – qui n'est pas sans rappeler le « Syndicat des Locataires » de Georges Cochon en France dix ans plus tôt – les locataires en lutte bien qu'affublé du titre de « révolutionnaire » gardaient quelques espoirs dans la politique classique, puisqu'ils continuaient de s'adresser aux autorités : les prostituées « ... [*après avoir brûlé leur matelas envoyèrent une lettre*] au Maire, pour lui notifier qu'elles ne paieraient plus les loyers à cause des abus qui leur étaient commis, puisque les propriétaires de la maison faisaient payer 35,00 \$ et 45,00 \$ pour quelques porcheries immondes... Les "horizontales" (sic) se sont également adressées par voie télégraphique au Président de la République faisant divers griefs aux propriétaires des porcheries qu'elles louent, et à les accusant de vivre au prix de l'effort des dites femmes. María González [*a dit*] qu'elle avait déjà reçu une réponse au message et a déclaré que le Président répondait que les autorités avaient déjà

donné des ordres d'arrestation des individus qui vivent en les exploitants. » (*El Dictamen*, 7 mars 1922)



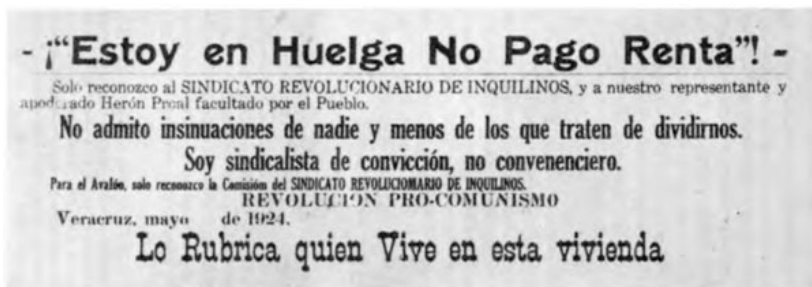
*Manifestation des Femmes Libertaires à Orizaba, 1922*



Les grévistes se dotèrent d'un programme d'action en 4 points :

- I. Suspension immédiate du paiement du loyer jusqu'à ce que les propriétaires acceptent de fixer la valeur du loyer à deux pour cent de la valeur cadastrale de la propriété, par la pratique d'une évaluation.
- II. Suppression totale des cautionnements et conclusion de nouveaux contrats de location.
- III. Suspension des procès pour lancement et révision de contrats.
- IV. Reconnaissance du Syndicat Révolutionnaire des locataires par les propriétaires de maisons<sup>105</sup>.

Les événements se succédèrent avec une grande rapidité, les affiches rouges et noires où l'on pouvait lire « *estoy en huelga y no pagó renta* », je suis en grève, je ne paie pas le loyer fleurir dans tous les coins du port. Tout le monde venait rejoindre les rangs du Syndicat révolutionnaire. Proal fit une déclaration où il remercia ceux qui avaient formé des syndicats de locataires, puis il ajouta ironiquement à destination du Maire « *en dehors de la calamité du gouvernement, il est apparu, ici dans le port, une autre petite chambre législative, où García a lancé un projet de loi des locations qui sera l'admiration de l'humanité* ». Puis il ajouta « *nous devons être reconnaissants envers les prostituées, parce qu'elles ont été les premières à décréter la grève qui a pris aujourd'hui des proportions gigantesques. Vous êtes vraiment de véritables héroïnes... vous êtes les initiatrices, et par conséquent, vous méritez une étroite embrassade fraternelle* »<sup>106</sup>



*Affiche sur les habitations grévistes « Je suis en grève, je ne paie pas le loyer ! »*

---

<sup>105</sup> AGETRO, L. (1942) Las luchas proletarias en Veracruz. Historia y autocrítica. Jalapa, Veracruz : Editorial Barricada., p. 74 ; Bolio Trejo, BOLIO TREJO, A. (1959). Rebelión de mujeres. Versión histórica de la revolución inquilinaria de Veracruz. México: Editorial "Kada".p. 57

<sup>106</sup> Al fondo, a la izquierda, en el 22: el Movimiento Inquilinario de Veracruz en seis fuentes primarias, Arturo E. García Niño

## *Le rôle des femmes dans la grève des loyers de Veracruz*

Les femmes représentaient 58 % des 54 000 habitants du port en 1922<sup>107</sup>. Ce déséquilibre dans le *sex ratio* en faveur de la population féminine s'explique par la surmortalité masculine liée à la Révolution. De nombreuses femmes vivaient seules, souvent avec leurs enfants. Elles ne travaillaient pas, ou bien dans des emplois sous-payés de lavandières, cuisinière, domestique, ou n'avaient d'autres choix que de prostituer pour les marins de passages. Elles furent essentielles au déclenchement du mouvement. Leur présence et leur participation furent décisives dans les moments les plus durs de la vie du Syndicat. Selon les auteurs Salazar y Escobedo « *si les forces vives du Syndicat révolutionnaire des locataires furent les hommes, indubitablement ce qui l'a rendu invincible ce furent les femmes, qui en très grand nombre se levèrent et apportèrent aux côté de leurs compagnons leur intelligence, leur énergie, leur émotivité.* »<sup>108</sup>

La participation des femmes, et des prostituées en particulier, se devait notamment à l'activisme du noyau militant des *Mujeres Libertarias*, des femmes anarchistes au franc-parler, emmenées par María Luisa Marín. Cette dernière était arrivée à Veracruz au début de 1922 avec ses frères Lucio et Esteban, dans le but d'aider les travailleurs à s'organiser et de faire de l'agitation anarchosindicaliste. Avec d'autres compagnes de Veracruz, María Luisa Marín avait fondé la *Federación de Mujeres Libertarias*, Fédération des femmes libertaires.



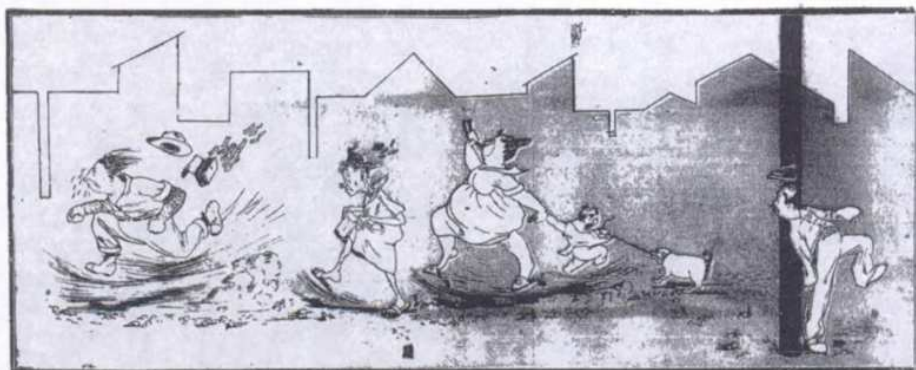
*Les femmes du Syndicat révolutionnaire des locataires, (X) María Luisa Marín, 1923*

---

<sup>107</sup> INEGI. (1996). Estados Unidos Mexicanos. Cien años de censos de población. México

<sup>108</sup> SALAZAR, R. y ESCOBEDO G., J. (1972). Las pugnas de la gleba. México: Comisión Nacional Editorial del PRI., p. 365

Elles avaient convenu d'un pacte mutuel qui stipulait que si un locataire était en danger d'être expulsé, une alarme générale retentirait pour appeler d'autres locataires à sa défense. Armées de sifflets à roulette et fermement attachées à la justice sociale, ces femmes défiaient régulièrement les administrateurs de logements, la police et les autres locataires hostiles au Syndicat révolutionnaire des locataires. Généralement, ces femmes anarchistes menaient une politique populaire qui se déroulait dans les rues, les parcs, les places, les cantines, les auditoriums, les salles des syndicats, les bureaux du gouvernement, et même dans la prison de la ville de Veracruz.



*El Dictamen* cartoon, July 2, 1922. Courtesy of El Dictamen

La preuve de leur efficacité fut éclatante lors des grèves de juin 1922. Ce mois-là, des centaines de travailleurs de Veracruz déclenchèrent une grève générale. Profitant de la situation, les Femmes libertaires s'organisèrent pour interrompre la vente sur le marché de Fabela tout en invitant les travailleurs domestiques à se joindre à leur lutte, à s'organiser en syndicat et à exiger de plus hauts salaires. Tôt le matin du mardi 13 juin, plusieurs petits groupes se positionnèrent aux entrées du marché pour empêcher quiconque d'entrer ou de sortir du bâtiment. Alors que de plus en plus de clients commençaient à se rassembler en dehors du marché, les anarchistes ne purent finalement empêcher la foule de percer. Un échange bruyant d'insultes, de cris et de bousculades s'ensuivit, après quoi les organisatrices se sont rendues dans un autre marché pour y encourager de nouveau les domestiques qui y faisaient leurs courses à s'organiser pour faire grève. (*El Dictamen*, 14 juin 1922)

En apprenant l'agitation, les responsables de la ville appelèrent Proal et l'informèrent que les « scandales » provoqués par ces femmes devaient cesser. Le meneur des locataires n'était pas d'accord et au contraire il apporta son soutien aux affirmations des femmes libertaires, en informant les chefs municipaux que, compte tenu de leurs conditions de travail misérables, il n'était pas surprenant que les

femmes de chambre et les cuisinières aient en fait demandé l'aide du Syndicat des locataires. Proal ajouta que constitutionnellement, chaque citoyen mexicain avait toujours le droit de s'organiser, de négocier collectivement et de faire grève si nécessaire.

Le lendemain, la police reçut l'ordre de se positionner devant chacun des deux marchés. Le pouvoir était inquiet que non seulement les locataires, mais aussi que d'autres travailleurs se mettent en grève et que cela puisse entraîner des troubles en cascade. Le gouverneur envoya 400 soldats du 27<sup>e</sup> régiment d'État de Jalapa pour aider à « maintenir la paix ». Bientôt, les forces fédérales patrouillaient régulièrement dans la ville. Après avoir entendu des rumeurs selon lesquelles une agitatrice, avec le soutien du Syndicat des locataires, pourrait de nouveau tenter des actions directes, les autorités ordonnèrent aux soldats de renforcer la police stationnée aux entrées des deux marchés de Fabela. Vingt policiers à cheval furent également envoyés pour monter la garde devant le marché de la viande de la ville.

Le 16 juin, si les travailleurs portuaires avaient décidé de reprendre leur travail, de nombreux autres, dont les boulangers, les employés de restaurant, les barbiers, les tailleurs, les dockers, continuèrent la grève. Le Président de la République, Obregón, envoya un télégramme exhortant les travailleurs et les membres du Syndicat des locataires de la ville à « éviter les actes de violence ». (*El Dictamen*, 16 juin 1922) De toute évidence, les stratégies d'action directe des locataires grévistes avaient suscité l'irritation et la colère non seulement de la bourgeoisie locale, mais aussi des autorités, du maire jusqu'au Président...



*Locataires grévistes, Veracruz 1922  
« Vive la grève et les droits du peuple »*

L'activité du Syndicat des locataires était à son apogée, malgré une répression croissante. Le Comité central de Grève, les comités de *patios*, les militants, tous développaient un dynamisme fédérateur. En plus des manifestations et des rassemblements quotidiens, il y eut une propagande active pour que les *patios* ou maisons manquantes se joignent à la grève, pour effectuer le paiement de l'eau et de l'électricité par les locataires, pour essayer d'éviter les conflits entre les locataires et les administrations des services publics ou avec les employés des propriétaires des *patios*. Des tracts étaient diffusés dans les *patios* grévistes : « *Les locataires des patios en grève doivent tous, ou à tour de rôle, faire le ménage et le nettoyage du patio et des toilettes. Si les concierges le font, les locataires doivent leur fournir le matériel de nettoyage et les gratifier, car pour tous et tous pour un. Les concierges doivent s'harmoniser avec les locataires des patios, car ils doivent comprendre qu'ils sont exploités tout comme leurs frères, les locataires. Puisque personne ne paie de loyer et en attendant que les maisons soient construites dans la colonie communiste, les locataires peuvent faire de petites réparations.* »



**Acteurs « prolétariens » de la pièce *Verdugos y víctimas*, de Ricardo Flores Magón, Veracruz, 1923**

L'un des principes anarchistes était d'éduquer et d'alphabétiser les gens à travers la littérature, l'image graphique, la presse et le théâtre, comme armes idéologiques et didactiques de sensibilisation à la Révolution sociale. En plus de l'édition des journaux *El Frente Único*, *Guillotina* et *El Inquilino*, ils essayèrent de politiser le peuple en organisant des représentations de pièces de théâtre populaire telles que : « *Le pain des pauvres* », « *Juan José* », « *Tierra baja* », ou encore des pièces de Ricardo Flores Magón telles que « *Tierra y Libertad* » ou « *Verdugos y víctimas*, *Bourreaux et victimes* ».

La CGT notamment éditait une série de petites brochures, articles, pièces de théâtre, qui. Ce matériel imprimé à peu de frais, facilement reproductible, était au cœur de la diffusion de l'idéal libertaire. Leur vente permettait aux syndicats affiliés à la CGT d'avoir un soutien financier. *Bourreaux et victimes*, drame révolutionnaire en quatre actes par Ricardo Flores Magón, écrit en 1917, étaient vendus 30 centavos, et 50 centavos sur papier de qualité.<sup>109</sup>

---

<sup>109</sup> Mary Carmen Lara Orozco, *La estética anarquista en la ciudad de Veracruz en los años de 1922 y 1923*, Universidad Veracruzana, 2011



Mais le Syndicat s'occupait en premier de la défense des locataires et même du châtement de certains propriétaires, administrateurs ou collecteurs de loyers qui, utilisant leur ancienne autorité comme exploiters ou soutenus par la force publique, tentaient de percevoir des loyers ou d'expulser des locataires en coupant l'approvisionnement en électricité ou en eau, en condamnant les portes ou les fenêtres après le sortie des résidents ou en verrouillant les chambres avec des cadenas et des chaînes.

*Drapeau rouge et noir à la porte et pancarte « Los Inquilinos de esta casa se han declarado en huelga. », les locataires de cette maison se sont déclarés en grève.*



*« Estamos en Huelga »*

Un élément décisif pour comprendre le point de vue stratégique du Syndicat révolutionnaire des locataires est qu'ils s'adressaient toujours aux propriétaires, sans rien demander à l'État pour réglementer les loyers.

Mais cela ne veut pas dire que l'État – que ce soit au niveau local (municipalité, gouverneur de l'État de Veracruz) ou au niveau central (État fédéral) – se désintéressait de la question. Au contraire, les autorités ne restaient pas passives : elles cherchaient à rétablir l'ordre, ce qui passait par réprimer les agitateurs, tenter de faire émerger une médiation entre les parties raisonnables et aussi légiférer pour faire cesser les injustices les plus criantes et ainsi donner une issue au problème. Par ailleurs, les différentes autorités de l'État cherchaient à utiliser le mouvement pour leurs propres objectifs politiques :

- Le Maire populiste de Veracruz, Rafael García Auli voyait au début d'un bon œil l'agitation des locataires. Il l'avait même encouragée dès janvier, quand il était en campagne électorale pour les élections municipales. Mais maintenant qu'il avait été élu, ces désordres lui déplaisaient de plus en plus, d'autant que les propriétaires qui ne percevaient plus les loyers décidèrent à leur tour ne payèrent plus leurs taxes foncières, privant la Municipalité de sa principale ressource financière. Pour le Maire, le mouvement devait donc retrouver son calme et entamer des négociations, et pour cela il essaya de prendre la tête du Syndicat révolutionnaire des Locataires. Tant que les anarchistes, dont Proal, furent en liberté, ses manœuvres échouèrent.
- Le gouverneur Tejeda – qui lui aussi se voulait « progressiste » et « socialiste jacobin », avait lui-même un grand intérêt à capitaliser sur le mouvement. Les divergences de Tejeda avec le Président Obregón s'étaient accentuées au fur à mesure du développement du mouvement, à cause des vues opposées de l'un et de l'autre sur la solution. Tejeda voyait donc le mouvement comme un moyen de se renforcer contre le gouvernement central du Président Obregón, avec le soutien des Syndicats officiels de travailleurs.

Dans un premier temps, il appuya la tentative du maire García Auli de s'emparer de la direction du Syndicat révolutionnaire des locataires. Une fois la possibilité de contrôler le Syndicat perdue, Tejeda fit des efforts pour éviter les conflits directs et les affrontements. Il commença donc à faire des concessions, notamment en proposant une loi favorable aux locataires qui propose d'encadrer les loyers. Cependant cette loi ne reprenait pas le Programme d'action en 4 points du Syndicat révolutionnaire des locataires. Il était impensable – du point de vue de l'autorité – de transcrire dans la loi la liste des exigences des locataires, cela

aurait été reconnaître sa défaite. Tejeda envoya donc des émissaires pour entamer une discussion avec des membres plus « raisonnables » du Syndicat des locataires. Cette tentative de division du mouvement autour des négociations s'affronta à un mur de refus du Syndicat révolutionnaire des locataires, jusqu'au 6 juillet, quand tous les éléments radicaux du syndicat furent emprisonnés, laissant à la tête du Syndicat les modérés et les Communistes, qui étaient plus intéressés à être reconnus comme des interlocuteurs « responsables » par le pouvoir qu'à faire triompher les revendications des locataires en lutte.

De ces pourparlers naquit le « *projet des bases du contrat que le Syndicat des locataires a présenté à l'Union des propriétaires* ». L'un des points de l'accord était la formation d'une commission à laquelle devraient participer les locataires, des membres de l'administration fiscale, des membres du conseil municipal et des représentants des propriétaires<sup>110</sup>. Cependant cette loi de limitation des loyers ne reçut jamais le soutien des locataires, du moins celui de la majorité menée par Proal<sup>111</sup> et sa mise en place fut longue et laborieuse.

- Enfin, dans ce conflit intervenait un troisième acteur étatique, l'État central, représenté par le gouvernement fédéral et le Président. Dans cette période post révolutionnaire, pendant laquelle l'État fédéral essayait de se reconstruire et de faire reconnaître son autorité tant de la population mexicaine que des gouverneurs d'États régionaux, lesquels avaient pris des habitudes de grande autonomie. L'État fédéral mexicain naissant exigeait que son rôle soit reconnu comme médiateur entre les protagonistes privés. Nous y reviendrons.

#### *La stratégie d'extension du Syndicat des locataires*

De toute évidence, les anarchistes boycottèrent et rompirent leurs relations avec les autorités officielles. Cependant, en bon stratège Herón Proal savait qu'une lutte ne devait pas rester statique, mais devait toujours chercher à conserver un coup d'avance sur l'adversaire, pour garder son autonomie. D'autre part, les révolutionnaires cherchent toujours à étendre la lutte – extension géographique et sectorielle – pour éviter qu'elle ne s'épuise. Bref ne pas s'enfermer, mais au contraire rester mobile et dynamique. Par ailleurs, Proal était avant tout un révolutionnaire, pas un syndicaliste de compromis. Pour lui, la lutte des locataires devait être le point de départ pour rouvrir la phase révolutionnaire, dont l'onde devait partir de Veracruz avant de balayer le Mexique.

Dès lors, il développa une stratégie d'extension en deux axes :

---

<sup>110</sup> Garcia Mundo, 1976: *ibíd.*, p. 133

<sup>111</sup> Paco Ignacio II Taibo, 1983, *ibíd.*, p. 84

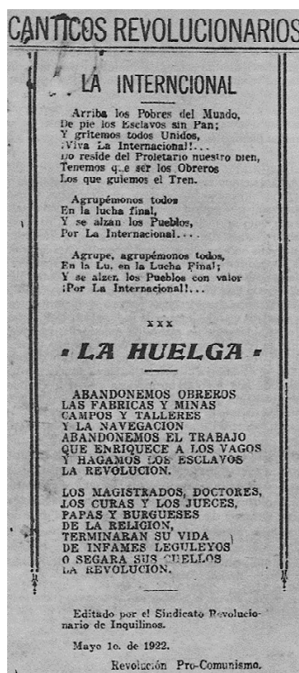


- D'une part, puisqu'il fallait bien trouver une issue au problème initial de logement, que les propriétaires n'entendaient pas baisser leur loyer, et qu'il était hors de question de demander à l'État d'intervenir, Proal proposa là encore de passer à l'action directe : que les locataires construisent eux-mêmes leur logement, dans des « colonies communistes », qui seraient en même temps la préfiguration de ce que serait le monde postrévolutionnaire.

- D'autre part, l'extension de la lutte au prolétariat rural, qui composait encore la grande majorité de la population mexicaine et dont les locataires étaient très largement issus.

1er mai 1922 à Veracruz : la première pierre de la « colonie communiste »

Le 1er mai 1922 fut remarquablement calme à Veracruz, tranchant avec l'agitation des semaines précédentes. Alors qu'à Mexico, emmenée par les Jeunesses Communistes, la première assemblée du Syndicat des locataires était dissoute par la police à coup de fusil, les locataires révolutionnaires de Veracruz se retrouvaient à Pocitos et Rivera, à la périphérie de la ville, pour poser la première pierre d'un morceau d'utopie, la « colonie communiste ». La kermesse organisée permit de récolter beaucoup d'argent. On y chanta des cantiques révolutionnaires, dont l'Internationale et l'hymne de la grève, qui terminait en promettant de couper le coup des bourgeois.<sup>112</sup>



### *La Huelga, La Grève*

Abandonemos obreros  
 Las fábricas y minas  
 Campos y talleres  
 Y la navegación  
 Abandonemos el trabajo  
 Que enriquece a los vagos  
 Y hagamos los esclavos  
 La Revolución  
 Los magistrados, doctores,  
 Los curas y los jueces,  
 Papas y burgueses,  
 De la religión,  
 Terminaran su vida  
 De infames leguleyos  
 A segara sus cuellos  
 la Revolución

Ouvriers abandonons,  
 Les usines et les mines,  
 Les champs et les ateliers,  
 Et aussi la navigation  
 Abandonnons le travail  
 Qui enrichit les fainéants  
 Et faisons, nous, esclaves,  
 La Révolution  
 Les magistrats, les docteurs,  
 Les curés et les juges,  
 Papes et bourgeois  
 De la religion,  
 Termineront leur vie  
 d'infâmes procéduriers,  
 Ou elle viendra leur couper  
 le cou,  
 La Révolution

<sup>112</sup> Le journal du Syndicat révolutionnaire des locataires s'appelait *Guillotina*...



À son accoutumé, Proal harangua la foule : il l'exhorta à sortir de ce port puant de la bourgeoisie, avec son héroïne, sa cocaïne et sa marijuana qui empoisonnaient les ouvriers<sup>113</sup>, faisant l'éloge de l'oxygène et des forêts hospitalières de Pocitos, où la nature attendait les bras ouverts le Syndicat des locataires, promettant un paradis dans une société solidaire. Il appela à renouer avec la nature et appela à l'autosuffisance en semant la

terre. Les communistes bien sûr accusèrent Proal d'utopiste, qui à la manière d'un Fourier voulait créer quelque chose non seulement d'impossible, mais de plus enfantin et absurde. Pourtant, il ne s'agissait pas pour Proal d'opérer un repli, de se contenter d'un socialisme « petit et local ». Révolutionnaire qui cherchait ardemment à faire la révolution sociale, il avait compris l'intérêt de disposer d'une base d'appui qui soit autonome pour sa subsistance.

Pour réaliser son utopie, encore une fois Proal fit appel à sa ruse – ou son intelligence tactique, comme vous voulez : Le Président Álvaro Obregón adressa un télégramme au Syndicat des locataires le 9 mai déclarant que les terres où ils voulaient établir leur colonie appartenaient à la Nation et « *Il leur recommande de contacter les autorités agraires correspondantes* ». Proal ignore le contenu du télégramme et affirma « *les terrains n'appartiennent à personne si ce n'est au peuple lui-même* ». <sup>114</sup>

De son côté, le Gouverneur Tejaba ne voyait pas d'un mauvais œil de projet, et promit même son soutien : d'une part cela permettait de déplacer le conflit hors de la ville, et pendant que les locataires révolutionnaires construisaient leur maison ils ne défilaient pas en ville ou ne faisaient pas des occupations de logement. D'autre part, les terres occupées étaient des terres fédérales, et donc cela mettait un caillou dans les bottes d'Obregón avec qui il était en conflit.

L'activité des locataires et de Proal pour tenter de créer la colonie communiste fut intense. Les locataires s'engagèrent dans l'expropriation de matériaux de construction, récupérés dans des maisons abandonnées, sur des chantiers en cours de construction ou directement dans certaines entreprises de vente de matériaux.<sup>115</sup> Une partie des terrains furent transformés en *ejidos*, terres collectives, pour permettre aux colons-éleveurs de faire paître leurs animaux. Mais la Garde Civile envoyée

<sup>113</sup> *El Dictamen*, 8 mai 1922

<sup>114</sup> R. de la Mora (2002). De la ciudad al campo: la participación del Sindicato Revolucionario de Inquilinos en la creación de la Liga de Comunidades Agrarias del Estado de Veracruz, *La palabra y el hombre*, 122, 121-141

<sup>115</sup> *El Dictamen*, 5 mai 1922

par le Gouverneur intervient rapidement pour mettre un terme à l'expérience...  
(*El Dictamen*, 21 mai 1922)

Dans la colonie communiste, Proal et ses partisans tentèrent de matérialiser leur utopie en établissant une sorte de territoire libre d'exploitation, tentant de vivre en démocratie directe, cultivant leur propre nourriture : « chacun consommerait selon ses besoins, les paresseux seraient expulsés de la communauté, selon la devise : "celui qui veut manger, travaille", la vie glisserait pacifiquement, sans haine et sans ce fléau humain connu pour l'exploitation, d'homme à homme ». Ils rêvèrent même d'une ligne de tramway qui communiquerait leur utopie à la ville de Veracruz.



*Membres de la colonie communiste, 1922<sup>116</sup>*

Mais la Colonie communiste ne put se concrétiser. D'une part la bourgeoisie de Veracruz fit pression sur les autorités pour que cesse cette attaque directe à la sacro-sainte propriété privée<sup>117</sup>. D'autre part l'État fédéral ne souhaitant pas que les prolétaires règlent d'eux-mêmes la question du logement envoya l'armée.

Cependant, comprenant l'intérêt de cette solution pour régler le problème, l'État se chargea dès que possible d'organiser la construction de *colonias proletarias*, sur des terrains réquisitionnés, ce qui lui permettait à la fois de régler la question du logement et aussi d'en contrôler les habitants en évitant qu'ils ne s'organisent de manière autonome.

---

<sup>116</sup> Nuestro Mexico, el movimiento inquilinario de Veracruz 1922, UNAM, num. 11, 1984

<sup>117</sup> Miguel Salvador Rodríguez Azueta, La villa de Los Patios. Memoria colectiva de los habitantes de los antiguos patios de vecindad de la ciudad de Veracruz., Tamsa, 2019.

## Tentative d'extension de la lutte aux paysans

L'intense agitation politique et sociale vécue par les habitants du Port pendant plusieurs mois, pendant laquelle les dirigeants du Syndicat, en grande majorité d'origine paysanne, avaient acquis une grande expérience organisatrice, constitua une sorte d'apprentissage pour ensuite étendre le mouvement en zones rurales.

Les anarchistes et les membres de la CGT s'étaient toujours intéressés au monde paysan. Déjà parce que pour la plupart ils étaient eux-mêmes d'origine paysanne ou rurale. À Veracruz, dès sa fondation en 1919 par Fernandez de Oca, les dirigeants de la *Federacion local de trabajadores del puerto de Veracruz* (FLTPV, qui s'affilia à la CGT lors de sa création en 1921), s'attelèrent à appuyer la formation d'organisations paysannes. En 1922, plus de 20 associations de travailleurs ruraux adhéraient à la CGT, la plupart dans le *municipio* de Soledad de Doblado. Cette préoccupation se reflètera de manière formelle lors du troisième congrès de la CGT à Mexico en 1923, pendant lequel un des points les plus importants de l'ordre du jour concernait « *l'organisation paysanne et le lien nécessaire entre le prolétariat des champs et celui des villes* » (*Horizonte Libertario*, num. 17,1 er décembre 1923).



Úrsulo Galván Reyes

Par ailleurs, Úrsulo Galván Reyes, qui était alors membre du groupe anarchiste magoniste *los Hermanos Rojos*, les frères rouges, après une expérience de grève manquée qui fut réprimée dans le sang à la « *Petroleum Company* » de Tampico, avaient été commissionnés en 1921 par la CGT pour contribuer, en compagnie d'Almanza, à former une colonie agricole à Anton Lizardo. Toutefois là encore la tentative fut un échec<sup>118</sup>.

Les premiers contacts avec les communautés paysannes s'établirent dès le moment même de la création du Syndicat Révolutionnaire des locataires.<sup>119</sup> Une commission d'organisation fut chargée de cette tâche, composée de meneurs d'origine paysanne, tels que Marcos Licona Lara, Sostenes Blanco, Jose Maria Caracas. Les premiers contacts furent distants, mais rapidement les *campesinos* furent séduits par les mots d'ordre et les méthodes des locataires révolutionnaires. Ainsi selon Manuel Almanza l'a bien exprimé : « *Avec une réelle étrangeté au premier abord, mais avec un intérêt positif ensuite, les paysans Jarocho virent venir à eux aujourd'hui dans*

---

<sup>118</sup> De la ciudad al campo : la participación del Sindicato Revolucionario de Inquilinos en la creación de la Liga de Comunidades Agrarias del Estado de Veracruz, Mora Valencia, Rogelio de la, La Palabra y el Hombre, enero-marzo 2002, no. 121, p. 125-141

<sup>119</sup> Arturo Bolio, la rebelion de las mujeres, p. 150

*telle ferme (ranchería), le lendemain dans la voisine, des groupes de locataires agitateurs, qui, agitant bien haut leurs drapeaux rouges, chantaient leurs hymnes révolutionnaires et criaient à mort la bourgeoisie, exhortant à la lutte vaillante et active contre les propriétaires terriens exploités et meurtriers.* ».<sup>120</sup>

Alors que la plupart des *campesinos*, les paysans mexicains étaient encore extrêmement pauvres, bien souvent sans terre, les révolutionnaires comme Proal espéraient allumer la mèche d'une explosion sociale, cherchant à profiter des circonstances politiques : la réforme agraire promise par la Révolution mexicaine n'était pas encore pleinement mise en œuvre, suscitant des frustrations dans la paysannerie, dont le potentiel révolutionnaire restait grand. La stratégie était vraisemblablement d'essayer d'établir des liens avec des paysans proches de la ville, de façon à disposer d'une sorte de base d'appui territoriale pour soutenir une guerre qui aille au-delà d'une grève générale. Proal croyait ainsi initier une Révolution sociale au Mexique, disant que bientôt la République entière serait en feu.

En mai 1922, Proal confia à Galván la tâche de mobiliser la paysannerie. Mais ce dernier ne poursuivait pas les mêmes rêves révolutionnaires que Proal : échaudé par ses échecs passés, Galván avait pris ses distances avec l'idéalisme pour une approche plus pragmatique. Le principal problème pour les paysans pauvres était la véritable terreur que faisaient régner dans les campagnes les bandes de mercenaires armés aux ordres des grands propriétaires terriens. Il fallait aux paysans des armes, et le droit de les utiliser. Il avait donc besoin d'argent pour en acheter, et besoin d'autorisation de les porter de la part de l'État, qui on le sait détient le monopole de la violence. Par ailleurs, les Communistes avaient réussi à attirer à eux Galván, lequel ne semblait pas insensible au pouvoir et aux honneurs qui lui sont rattachés<sup>121</sup>.

Après l'incarcération le 6 juillet des révolutionnaires et de Proal, une division se fit jour sur les méthodes à employer pour atteindre les objectifs dans la question paysanne. La Fédération Locale des Travailleurs de Veracruz adhérente à la CGT, autour de José Fernandez Oca, recommandait la création de Syndicats de paysans (à l'image du Syndicat des Locataires) et l'usage de l'action directe : l'occupation des terres agricoles, sans exclure si besoin l'usage de la force. Úrsulo Galván, qui faisait

---

<sup>120</sup> Irving Reynoso Jaime, *El agrarismo radical en México en la década de 1920*, Instituto Nacional de Estudios Históricos de las Revoluciones de México, 2009

<sup>121</sup> Úrsulo Galván Reyes rejoint dès 1923 le Parti communiste, représentant le Mexique lors de la première réunion des paysans organisée par les Communistes à Moscou en 1925, puis il se rangea du côté du Président Obregón lors du soulèvement de De la Huerta, ce qui lui valut d'être nommé Général de Brigade. Finalement il quitta le Parti Communiste en 1929, pour rejoindre le Parti officiel du Président. Il meurt en 1930 des suites d'une opération.

alors partie du nouveau noyau dirigeant du Syndicat Révolutionnaire des Locataires et qui par ailleurs commençait à se montrer attiré par la théorie marxiste-léniniste, proposait d'impulser la formation d'organisations paysannes, lesquelles pour obtenir des terres devaient respecter les limites de la légalité sanctionnée par l'État. Loin de tout extrémisme, les objectifs des organisations paysannes devaient être l'amélioration et la défense des communautés agraires.

En bon pragmatique, pour réaliser ses plans d'union de toutes les communautés paysannes dans une *Liga de Comunidades Agrarias*, avait besoin d'argent et d'appui du pouvoir. Il trouva l'argent auprès du Syndicat Révolutionnaire des Locataires, qui lui donna une grande partie de ses fonds pour fonder la Ligue Agraire. Cet argent servit notamment à acheter des armes pour créer des milices paysannes<sup>122</sup>. Il s'agissait de « conserver les fusils, pour conserver la terre et la liberté. »

Ce faisant, en siphonnant l'argent du Syndicat des Locataires, les Communistes privaient les anarchistes de leur trésor de guerre et ainsi de leur indépendance financière pour continuer la lutte d'action directe des locataires ou le développement des colonies de travailleurs...

Galván trouva l'appui du pouvoir du côté du gouverneur de l'État de Veracruz Adalberto Tejeda, qui avait réussi à le persuader que, face aux assauts d'une classe de propriétaires agressifs, l'objectif prioritaire consistait à unir les forces et les vo-



*Réunion de la Liga de comunidades agrarias. Sur les drapeaux « Tierra y Libertad »*

lontés, de façon à doter les paysans d'un État avec une organisation solide, et qui défendrait leurs intérêts. Galván convoqua le 18 mars 1923 la réunion qui aboutit à la création de la *Liga de comunidades agrarias*, laquelle cependant abandonna toute lutte d'action directe et ne continua pas le lien avec les luttes urbaines, se cantonnant à la défense – y compris parfois armée – des paysans.

---

<sup>122</sup> Ces milices paysannes obtinrent le droit de conserver leurs armes en se rangeant du côté du gouvernement lors de la révolte de De la Huerta en 1924. Ce n'est qu'en 1932 que le gouvernement fédéral réussit à désarmer les paysans.

L'agitation créée par le Syndicat Révolutionnaire des locataires de Veracruz, avait fait tache d'huile dans tout l'État de Veracruz, mais aussi dans une douzaine d'autres États Mexicains. L'intransigeance, le refus du compromis et de la négociation entraînait une surenchère revendicative et dans les actions qui allait en s'accroissant et devenait incontrôlable. Le risque d'une reprise d'un cycle révolutionnaire était réel. C'en était trop pour le Président Obregón qui avait été élu pour ramener le calme dans le pays après 10 ans de Révolution pétaradante.

Proal qui vivait dans le local du Syndicat, entouré d'une garde armée qui ne le quitte jamais, est inaccessible aux autorités locales qui n'avaient pas la capacité militaire de les déloger. Le 19 juin, le maire de Veracruz Garcia demanda au Président Obregón que celui-ci lui fournisse « *50 fusils automatiques avec des munitions* », ce à quoi Obregón répondit qu'il le félicitait pour sa volonté de maintenir l'ordre public, mais qu'il préférerait que les fusils soient détenus par des membres de l'armée fédérale.<sup>123</sup>, laquelle fit irruption en ville.

Alors que se profilait une intervention militaire, les communistes emmenés par leur chef José Olmos, Secrétaire aux affaires Extérieures du Syndicat et dirigeant du *Local Comunista*, tentèrent un putsch contre les anarchistes et contre Proal pour s'emparer du Syndicat.

La cohérence démontrée par le Syndicat Révolutionnaire des Locataires depuis ses débuts en mars 1922, qui donnait la priorité aux mobilisations plutôt qu'aux négociations, avait converti le combat contre les mauvaises conditions de logements en un mouvement social global, à tendance révolutionnaire. Cela avait suscité la jalousie des Communistes, d'autant plus que les succès enregistrés à Veracruz dépassaient de loin ce que le Parti avait pu faire avec la grève des locataires de Mexico. S'y ajouta la rupture qui s'était produite au niveau international entre les anarchistes et les communistes fin 1921.

Les Communistes étaient excédés de l'intransigeance de Proal et insistaient – conformément à la politique du Comintern – pour que le mouvement soutienne les campagnes politiques électorales, tant locales que nationales.<sup>124</sup> Proal refusa, multipliant les déclarations antiparlementaristes, déclarant le 30 juin que le Syndicat des locataires resterait « révolutionnaire, antipolitique et *authentiquement* communiste » Dès lors, les Communistes n'eurent de cesse que de provoquer conflits internes et scission au sein du Syndicat, qui terminèrent par le désarticuler et affaiblir la force que le mouvement avait réussi à consolider.

---

<sup>123</sup> De la Mora, *ibid.*, p.162

<sup>124</sup> John M. Hart, *Anarchism & The Mexican Working Class, 1860–1931*

Olmos accusa Proal de mauvaise gestion des fonds du Syndicat. Les femmes libertaires et les locataires dénoncèrent alors Olmos comme un traître. De verbal, l'affrontement se fit physique lors d'une manifestation contre les putschistes le 5 juillet, à l'issue de laquelle Olmos faillit être lynché. L'armée fédérale se saisit de ce prétexte pour intervenir avec la volonté d'en finir une bonne fois pour toutes avec les « apaches<sup>125</sup> » et notamment avec Proal. En fin de journée, éclata un orage torrentiel. Les manifestants se replièrent dans le local du Syndicat révolutionnaire<sup>126</sup>, l'armée encercla le bâtiment à la tombée de la nuit et ouvrit le feu. Il y eut plus de 150 morts ! Un véritable massacre. Parmi les survivants, l'armée arrêta plus de 80 membres du Syndicat et une cinquantaine de *Mujeres Libertarias*, dont Proal et Marin Luisa, tous anarchistes ou radicaux. Les Communistes eux, qui n'avaient pas manifesté, restaient libres.



*Les titres de la Presse le lendemain du 5 juillet 1922 :  
« Coûte que coûte,  
l'ordre sera maintenu »*

*Gouvernement fédéral, gouverneur, maire, accusent le Syndicat des locataires d'avoir déclenché les événements, alors que c'est l'armée qui les a fusillés.*

Proal fut accusé de perturber l'ordre public et envoyé à la prison d'Allende, avec 140 membres du Syndicat parmi les plus actifs. À cela s'ajouta la plainte que Olmos déposa contre Proal depuis son lit d'hôpital, l'accusant de tentative de meurtre et de détournements de fonds. Comme cela s'est produit d'innombrables fois, les victimes ont été criminalisées.

Dans les jours qui suivirent le massacre, le CROM – le syndicat officiel – tenta aussi de s'emparer de la direction du syndicat, mais sans succès. Pendant ce temps dans les rues, les militaires commencèrent à retirer les drapeaux rouges aux fenêtres et les manifestations étaient toujours interdites.

L'arrestation de tous les radicaux du Syndicat des Locataires modifia complètement son action, caractérisée dès lors par la modération dont firent preuve les nouveaux dirigeants, dont beaucoup étaient membres du Parti Communiste. Cette attitude

<sup>125</sup> Le terme était utilisé dans la presse mexicaine de l'époque dans son sens argotique français

<sup>126</sup> John M. Hart, *Anarchism & The Mexican Working Class, 1860–1931*, p. 169



conciliante leur ouvrit les portes de la reprise du dialogue et, finalement, à l'établissement de relations plus cordiales avec les autorités de l'État, et notamment avec le gouverneur Tejeda. Pour faire preuve de sa bonne volonté, ce dernier proposa une réforme de la loi des loyers, qui fut promulguée le 20 juillet. Les loyers étaient plafonnés à 6 % de la valeur cadastrale et donnaient 4 mois aux locataires pour régler leurs dettes.

La rupture était dès lors consommée dans le Mouvement des locataires. Pendant que les « raisonnables » et les communistes recevaient les envoyés du Gouvernement et discutaient avec les propriétaires sous le regard bienveillant du gouverneur Tejeda, les locataires révolutionnaires envoyaient cette lettre au Président Obrégón pour réclamer la libération des locataires prisonniers. Celle-ci n'intervint que 11 mois après, pendant lesquels les prisonniers créèrent le Syndicat Révolutionnaire des Prisonniers qui mena des actions aussi bien dans la prison qu'à l'extérieur :

*« La grève des locataires... s'est avérée une bénédiction, car, ne serait-ce que parce qu'elle a alerté les travailleurs sur le fait que derrière les mots et la "posture progressiste" des fonctionnaires... se cache un abus de pouvoir... Le soi-disant "le libéralisme révolutionnaire" des fonctionnaires est tombé comme un misérable château de cartes. Et à sa place, ils nous ont montré avec ostentation comment ils sont des "amis" du "peuple" en introduisant le canon d'une arme à feu dans nos gorges. Tout en "respectant le droit de grève [des travailleurs]", ils ont envoyé une force militaire pour protéger les jaunes (briseurs de grève) et pour garantir les "droits des travailleurs et des industriels"... Nous déplorons le fait que les baïonnettes continuent de soutenir la bourgeoisie du pays alors qu'elle exploite misérablement la sueur des Indiens à la campagne et le sang du prolétariat dans les villes. »* Pétition signée par environ 190 résidents (dont beaucoup de femmes) des patios San Francisco et Consuelo à Obregón, 8 juillet 1922<sup>127</sup>.

### *Les locataires emprisonnés à la Prison Allende, 1922*



<sup>127</sup> Une note jointe dans le dossier de police au dos de la pétition indique qu'« il y a beaucoup d'autres vecinidades qui souhaitent signer, mais ont peur ». Archivo General de la Nacion AGN, Mexico, gobernación, vol. 24, dossier 107.

Malgré l'occupation militaire de la rue, les locataires marchèrent vers la prison et organisèrent un rassemblement à l'extérieur. Une rumeur circulait sur une « commission de suppression » qui avait condamné à mort le colonel López Manzano et les autres officiers qui avaient participé au massacre. La grève des loyers se poursuivait et cherchait même à encourager l'organisation des travailleurs domestiques, une vieille revendication du groupe anarchiste *Antorcha Libertaria*.

Le premier août, Proal et ses compagnons fondèrent le premier Syndicat Révolutionnaire des Prisonniers, dans la galerie de la prison. Ici aussi, cette première réunion fut dissoute à coups de fusil... En plus de lutter pour exiger une meilleure nourriture, ils engagèrent des actions après avoir appris fin août que trois employés de la municipalité avaient abusé de certaines prisonnières. La nuit du 15 septembre fut organisé pour la première fois dans une prison au Mexique un *baile rojo*, bal rouge. Les locataires emprisonnés – hommes et femmes – furent autorisés par le Conseil municipal et la police à faire la fête, pendant laquelle ils remplacèrent les drapeaux nationaux qui ornaient la pièce avec les drapeaux rouges et noirs. Ils profitèrent de la musique et des boissons pour lancer des « *vive le Syndicat révolutionnaire* », « *vive la Russie des soviets* ». Bien entendu, cette fête déclencha le scandale de la presse bourgeoise.

En mai 1923, Herón Proal fut libéré et reprit la tête du syndicat, non sans frictions avec les membres du Parti communiste qui avaient géré les affaires du syndicat pendant son emprisonnement. Sous la conduite du Parti, les méthodes du Syndicat avaient changé, les tactiques d'action directe étaient remises en doute au profit de la concertation avec les autorités. Le Syndicat révolutionnaire se divisa et scissionna. Si Proal continua de mener des combats avec le Syndicat Révolutionnaire des Locataires, la lutte ne connut plus la vigueur et les foules de 1922. On peut signaler la tentative de protéger des déserteurs de la marine polonaise (action empêchée par la police, cependant que Proal était retourné en prison) ou encore la grève du Syndicat des électriciens dans l'entreprise anglaise Light & Power. Cette grève reçut le soutien des locataires et se transforma en grève générale.

En 1923, la rébellion conservatrice catholique de De la Huerta éclata. À Veracruz, elle était secondée par le chef local de l'armée. Les delahuertistes, se mirent à la recherche de Proal. Si le peuple ne l'avait pas protégé et caché, ils l'auraient sûrement tué. Par la suite, de nouveaux emprisonnés du fait de la continuité de leurs activités avec le Syndicat Révolutionnaire, craignant pour leur survie, Proal puis Marins furent contraints de s'exiler de Veracruz respectivement en 1924 et 1926, ce qui marqua la fin de l'activité Syndicat Révolution des locataires.

## La bourgeoisie contre-attaque, s'organise et fait donner la Presse et l'Église

Les autorités avaient raison de se préoccuper. Dans les principales villes du pays se formèrent des syndicats révolutionnaires de locataires qui non seulement allaient demander une baisse des loyers, mais aussi remettre en question la propriété privée des biens immobiliers.

Les intérêts vitaux de la bourgeoisie et son principe sacré – le droit de propriété – étaient attaqués au cœur par le mouvement des locataires qui non seulement se refusait à payer les loyers, mais affirmait même que depuis le temps qu'ils payaient des loyers, ceux-ci avaient déjà largement payé la valeur de la propriété, et donc en conséquence il fallait « *arriver à ce que le système locatif disparaisse complètement.* » (*El Informador de Guadalajara*, 3 décembre 1921)

Un attentat aussi direct contre la pierre angulaire du système capitaliste ne pouvait que provoquer une réaction immédiate de la bourgeoisie en tant que classe. Par ailleurs, menacée du côté de la société civile, la bourgeoisie se sentait aussi menacée du côté de l'État par les réformes économiques et sociales issues de la Révolution et menées par l'État au nom de la Constitution de 1917, alors qu'elle pensait avoir retrouvé une forme de sécurité dans la propriété urbaine. Attaquée de toute part, la bourgeoisie organisa donc la riposte, utilisant tous les moyens à sa disposition pour se défendre, en ayant au besoin recours à la violence et aux bandes armées.

Les propriétaires ne restèrent pas inactifs, ils s'organisèrent également. Dans un premier temps, les propriétaires des villes touchées se regroupèrent localement puis ils entendirent l'appel des propriétaires du port de Veracruz pour assister à une convention nationale. Là, ils formèrent « *une alliance de défense qui, en ces temps de dissolution sociale et d'attentats contre la propriété privée, devient dans notre République le rempart des intérêts des propriétaires* » (*Restauración*, 6 de 1923). En plus de se défendre contre les locataires, les propriétaires profitèrent de l'occasion pour demander l'abrogation du décret et de la réglementation sur les impôts fonciers ruraux et urbains que le président Obregón avait promulgués.

Les propriétaires n'étaient pas isolés. Outre les très bonnes relations – malgré tout – au sein du gouvernement fédéral central et dans les gouvernements respectifs des différents États mexicains, ils avaient le soutien presque total de la presse : si dans la Capitale les locataires pouvaient compter sur le soutien indirect de la presse via *El Demócrata*, c'était exactement le contraire à Veracruz et Guadalajara où les journaux bourgeois conservateurs *El Dictamen* et *El Informador* dénonçaient sans relâche le mouvement, avec des articles furieux et même haineux.

Pour défendre ses intérêts, la bourgeoisie s'appuya aussi sur l'Église, qui maintenait encore une forte emprise sociale, notamment en milieu rural et dans les villes petites

et moyennes. Si à Jalisco et dans le District fédéral les confrontations avec les catholiques furent intenses et sanglantes, c'est à Guadalajara qu'elles furent exacerbées.

La grève des locataires de Guadalajara : Syndicat révolutionnaire des locataires ouvriers anarchistes contre Syndicat des ouvriers catholiques <sup>128</sup>

À Guadalajara, la CROM, le syndicat jaune officiel était quasi inexistant. Les deux groupes qui se battaient pour le leadership de la classe ouvrière n'étaient pas le parti Communiste contre les anarchistes de la CGT comme partout ailleurs, mais la *Camara de Trabajo*, la Bourse du Travail, d'orientation anarchosindicaliste et adhérente à la CGT contre les Syndicats Ouvriers Catholiques. À noter que ces derniers, loin des paroles de « non-violence » de l'Évangile, n'hésitaient pas à l'occasion à attaquer – y compris avec des armes à feu au besoin – les révolutionnaires et les grévistes.

Les locataires grévistes furent attaqués par les catholiques dès le début de leur mouvement. Ces derniers leur lançaient des pierres depuis le toit des églises, les insultaient lors de leur passage, la presse catholique les attaquaient furieusement les traitant d'ivrognes, des lâches, de voleurs et d'assassins, leurs meetings étaient systématiquement sabotés par des cadres catholiques infiltrés dans les participants.

Les propriétaires tiraient le plus grand profit de cette situation : leurs intérêts étaient défendus par les organisations ouvrières catholiques, dont ils tiraient les ficelles, ce qui leur évitant ainsi de se trouver en première ligne dans l'affrontement entre prolétaires.

Les autorités de Guadalajara, le gouverneur local et le maire, tous deux vaguement socialistes évitaient de prendre parti et laissaient l'affrontement se dérouler. Le chef de la police, par ailleurs membre du parti Travailleiste, avait même un faible pour les locataires grévistes, et ne lançait que mollement ses troupes contre eux.

Au niveau stratégique, le mouvement des locataires de Guadalajara prétendait aller bien plus loin que la solution immédiate au problème des loyers et de l'amélioration des habitations. Il adopta comme slogan *menos rentas, mas felicidades*, moins de loyers, plus de bonheur, et se fixa comme objectif d'abolir le système de la rente locative, c'est-à-dire l'abolition de la propriété privée. Au niveau tactique, le Syndicat révolutionnaire des locataires utilisa les méthodes d'action directe similaires à celle de Veracruz : refus de payer le loyer, occupation de logements, réinstallation en cas d'expulsion... La solidarité était là aussi un élément fort de la cohésion du

---

<sup>128</sup> Jorge Durand Arp-Nissen, "El movimiento inquilinario 1922", in Encuentro, Guadalajara, El Colegio de Jalisco, vol 1. , num. Enero-marzo 1984, p. 7-28.

mouvement « *tout locataire syndiqué se devait de prêter main-forte au compañero qui étaient persécutés* ».

Il exigeait également de traiter directement avec les propriétaires, sans l'intermédiaire d'aucune autorité étatique. Le Syndicat révolutionnaire des locataires avait le mérite de rassembler une demande généralisée de tous les secteurs populaires. Les anarchistes mobilisaient la population en général : ouvriers, artisans, femmes au foyer, mendiants et autre lumpenprolétariat, chaque dépossédé pouvait voir ses intérêts représentés par le Syndicat révolutionnaire des locataires. Cet appui généralisé lui permettait de compter avec un appui populaire massif.

Le Syndicat des locataires était organisé en forme de réseau : les voisins de chaque pâté de maisons, *vecinidad* ou immeuble, *patio*, nommaient un commissaire, qui était le représentant direct des locataires devant un comité de quartier. Ce dernier, administré par 4 secrétaires, était chargé de l'administration directe des intérêts des locataires du quartier auquel il appartenait. Les six Comités de quartiers se réunissaient dans un Comité central exécutif, chargé de la coordination, et qui comptait 8 secrétaires.

De fait, les activités du Syndicat des locataires débordèrent de la question du logement pour embrasser toutes les questions sociales : il appuya les ouvrières de la savonnerie « *Jaboneria y Perfumeria jalisiense* » en intervenant auprès du Département du Travail pour dénoncer leurs horaires de travail excessifs, il prit la défense du Syndicat des livreurs de charbon de bois. Ses activités firent tache d'huile dans les petites villes alentour : Ocotlán, Jalisco, où se créèrent aussi des Syndicats révolutionnaires de locataires avec leurs demandes spécifiques<sup>129</sup>.

Ce fut l'anarchiste d'origine argentine Jenaro Laurito qui le premier au Mexique lança le mot d'ordre de grève des loyers, lors d'une prise de parole sur le marché *Alcade*, le 1<sup>er</sup> janvier 1922 pour inciter les passants à rejoindre le Syndicat révolutionnaire des locataires. L'agitation continua jusqu'au mois de mars. L'*Ouvrier catholique*, « *hebdomadaire d'instruction et de moralisation pour les ouvriers* » mettait ses ouailles en garde « *ouvrier ! Il est capital de se répéter que ceux qui sont imbus de ces doctrines attentatoires à la propriété privée sont tes plus grands ennemis. Ils essaient de t'attirer pour leurs fins politiques et toi ouvrier tu y perdras ta dignité et ton honorabilité* » (*El Obrero catolico*, 5 février 1922).

Alors que le Syndicat révolutionnaire des locataires continuait d'organiser des rassemblements, les catholiques leur répondaient en les attaquant à coup de pierre. Ces

---

<sup>129</sup> À Ocotlán, les logements étaient principalement des *cuartos redondos*, habitations sans fenêtre et qui avaient pour seule ventilation la porte d'entrée. Les conditions d'hygiène et sanitaires étaient effroyables, la tuberculose faisait régner sa terreur.

affrontements amenèrent l'interdiction de tout rassemblement. Mais les locataires en colère continuèrent leur agitation et bientôt 50 soldats de la garde montée patrouillèrent en ville pour disperser toute tentative et s'interposer entre ouvriers révolutionnaires et ouvriers catholiques.

La presse bourgeoise et catholique vociférait pour demander l'expulsion de l'étranger Jenaro Laurito. Celui-ci partit se mettre à l'abri à Mexico, en profitant pour rencontrer les compagnons de la CGT. Il revint discrètement le 10 mars, continuant son activité de diffusion du projet de grève des loyers.

Le conflit culmina avec l'affrontement, le 26 mars 1922, entre une centaine de locataires grévistes et près de 1000 travailleurs chrétiens, qui se solda par la mort de 6 de ces derniers.

Cette fois, c'en était trop et les autorités durent réagir. Tous les meneurs du Syndicat révolutionnaire furent arrêtés, dont Jenaro Laurito qui fut expulsé en 48 heures et un couvre-feu instauré. Mais la dynamique ne retombait pas. Au contraire, elle se diffusait y compris chez l'ennemi puisque lors du premier Congrès National des Ouvriers Catholiques, célébrée à Guadalajara en avril, la question des loyers « qui affligeait les ouvriers » fut mise à l'ordre du jour.

Le 9 juin, le Syndicat des locataires déclara officiellement la grève des loyers. Plusieurs locataires expulsés furent réinstallés dans leur habitation. Les propriétaires s'armèrent pour défendre leur propriété à la pointe du fusil, et un membre du syndicat fut tué lors d'une tentative de réinstallation. Le chef de la police, qui avait été jugé trop sympathisant des grévistes fut limogé et remplacé par un policier moins compréhensif. Les policiers se mirent à intervenir de plus en plus souvent dans les conflits, toujours au profit de l'Ordre et de la Propriété.

Pour en finir définitivement avec le mouvement et ainsi éloigner le spectre d'une guerre civile n'était pas loin, le Président décida après la phase de répression et d'expulsion des meneurs, de reprendre la main en approuvant la construction d'une *colonie prolétarienne*, et ainsi retirer l'herbe sous le pied du Syndicat des locataires. La concession par l'État de logements servit à calmer les esprits et à introduire de la méditation et de la négociation dans le mouvement des locataires.

La meilleure arme à la disposition de l'État pour casser le mouvement fut en effet d'appuyer la division entre partisans des tactiques d'action directe et partisans de la médiation.

## Tentatives de coordination et sabotage communiste

Dans les descriptions du mouvement des locataires de 1922, la plupart des auteurs – la plupart à charge – mettent l'accent sur un mouvement « massif », « désordonné », « incontrôlable ». Cette impression d'absence de coordination vient aussi certainement du fait que très vite les organisateurs politiques qui avaient initié le mouvement, tant les anarchistes que les communistes, furent débordés par ce mouvement qui se répandit comme une trainée de poudre.

Si les organisations syndicales avaient manifestement bien senti l'air du temps, qui était au mécontentement général contre la hausse des loyers et les mauvaises conditions de logement, une fois que le mécanisme de protestation fut mis en place, il est évident que l'incorporation des masses populaires dans la grève et dans les organisations syndicales est allée bien au-delà de ce qui était prévisible. Le mouvement devint un mouvement social urbain hors de tout contrôle, qui dépassa toutes les organisations, rapidement submergées par l'effusion et la participation populaire.

En quelques mois, le mouvement des locataires s'était développé comme de la mousse. En outre, il avait une capacité de rassemblement unique, bien supérieure à toute organisation politique de l'époque. À Veracruz, on dit que plus de la moitié de la population participa, soit environ 30 000 personnes<sup>130</sup>. Dans le District Fédéral, le mouvement réunissait des manifestations jugées massives, entre 10 et 15 000 personnes, tandis que la CROM et la CGT avaient la capacité de mobiliser respectivement 5 000 et 6 000 travailleurs<sup>131</sup>. À Veracruz, certains estimèrent que Syndicat révolutionnaire des locataires de Veracruz a compté au maximum plus de 50 000 membres, soit 80 % de la population du quartier du port. À Mexico, au maximum ce seront 37 000 membres dans 2500 maisons. À Guadalajara et à Puebla, la presse se faisait l'écho des rassemblements et de manifestations très fréquentés.

Cependant, cette croissance spectaculaire et inattendue a aussi joué en faveur du mouvement, en lui conférant sa force et son dynamisme. Elle ne s'est pas opposée à sa coordination comme nous allons le voir.

Inspirées par les événements dans le port, des protestations contre les loyers ont pris forme dans de nombreuses autres villes de l'État de Veracruz : Xalapa, Córdoba Orizaba, Alvarado, Santa Rosa, Río Blanco, Tlacotalpan, Tuxpan, Minatitlán, Nogales, Soledad de Doblado. Des syndicats apparurent dans les villes de Villahermosa, Celaya, Guanajuato, Ocotlán, Zacatecas, Mérida, Puebla, San Luis

---

<sup>130</sup> Berra, 1987, *ibíd.*, p. 386

<sup>131</sup> Taibo, 1983, *ibíd.*, p. 87

Potosí, Mazatlán, Monterrey, Tampico, Aguascalientes, Torreón et Ciudad Juárez ont également commencé des efforts d'organisation des locataires. Même si les plus importants mouvements du fait de la densité démographique de leurs centres urbains et pour leur importance géographique, politique et commerciale furent les mouvements de Veracruz et de Mexico. Toutefois, il est vrai qu'aucune direction centrale ne vint chapeauter le mouvement.

Contrairement à l'interprétation que font les marxistes du mouvement, il est faux de dire qu'il n'y ait pas eu de coordination des différents foyers de lutte. Une reconstruction postérieure des événements par les communistes leur faire dire qu'en l'absence de centralisation unique (c'est-à-dire en l'absence d'une direction unifiée du mouvement sous commandement communiste), le mouvement était dispersé et divisé. Or l'étude des faits nous montre qu'il n'en est rien.

C'est certainement à Veracruz, point de départ du mouvement, que la coordination fut la plus visible et la meilleure. Dix syndicats révolutionnaires de locataires opéraient dans autant de localités, réussissant parfois à organiser des réunions communes et à publier des tracts communs. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, il n'y avait pas de téléphone mobile ni d'internet, juste des télégraphes qui étaient contrôlés par l'État ou des coursiers à cheval ou à dos d'âne...

Dès le 20 mars, la réunification entre le Syndicat des locataires de la Camara de Trabajo, Bourse du Travail, et le Syndicat Révolutionnaire des locataires se fit : « Proal déplora, depuis un balcon de l'hôtel Diligencias, que les locataires fussent divisés et aient proposé qu'une commission soit envoyée pour inviter ceux de la Bourse du travail, à fusionner... Ceux de l'autre syndicat arrivèrent alors, sont montés sur le balcon et ils ont étreint Proal, qui s'en est pris alors au maire : García avait dit dans son rapport que les propriétaires refuseraient de payer leurs impôts à partir du mois suivant, en raison de la grève des loyers ce qui préoccupait profondément le Maire, car il n'y aurait pas d'argent pour payer ses six cents toilettes ». (*El Dictamen*, 03 1920)

Herón Proal se chargea également de coordonner et de conseiller les différents groupes du mouvement qui lui demandaient des instructions, des conseils et qui communiquaient par télégraphie avec lui. Apparemment, Herón Proal n'a pas limité son action à l'état de Veracruz. Par exemple, la presse conservatrice bourgeoise de l'époque a rapporté qu'« un message télégraphique a été reçu du funeste dirigeant socialiste [sic] Herón Proal annonçant qu'il se rendrait à Angelopolis [dans l'État de Puebla, au centre du Mexique] » (*Restauración*, 22 août 1923). Le journal *Guillotina*, organe du Syndicat révolutionnaire des locataires de Veracruz, a souvent servi de lien de communication entre les différents groupes du mouvement. Les délégués de la CGT de la Capitale se sont même rendus expressément à Veracruz pour se renseigner sur les tactiques de combat utilisées dans le port, car dans le



District Fédéral, c'était les communistes qui avaient réussi à prendre le commandement du mouvement.

Dans d'autres régions, il y eut également des efforts de communication. Des journaux comme *El Inquilino*, *Le locataire*, de Orizaba et *El Inquilino* de Guadalajara – tous deux de tendance anarchosindicaliste – remplissaient la même fonction dans leurs régions respectives que *Guillotina*. Il fut annoncé que parmi les dirigeants du Syndicat des locataires de Guadalajara se trouvait « *J. Guadalupe Escobedo, qui était arrivé quelques jours auparavant en tant qu'envoyé spécial de Herón Proal* » (*Narraciones Tapatías*, n° 11, p. 164). Ailleurs, 100 locataires de Celaya, de l'État de Guanajuato [au Nord Est de Mexico], demandèrent l'aide du Syndicat des locataires du District Fédéral pour s'organiser<sup>132</sup>.

Il y a également eu des demandes de soutien et de solidarité entre les grévistes. Ainsi, le syndicat de Villa Hermosa, dans l'État de Tabasco, demandèrent le soutien des locataires de Guadalajara pour « *faire aller de l'avant leurs actions contre les propriétaires* » (*Restauración*, 28 juillet 1923) après que les propriétaires de Tabasco eurent dispersé une manifestation des locataires en leur tirant dessus à balles réelles.

Une convention des locataires syndicalistes fut même planifiée pour se tenir à Puebla, dans le centre du Mexique, le 13 août 1923 (*Restauración*, juillet 1923).

S'il y avait donc bien une certaine coordination entre les groupes hors de la Capitale, il est vrai que la CGT et le PCM maintenaient entre eux un véritable dialogue de sourds, la prétention du jeune PCM de vouloir imposer sa direction au mouvement était simplement insupportable pour les vétérans anarchosindicalistes, surtout les internationalistes. À Veracruz, point de départ du mouvement, les anarchistes ont réussi, non sans coups et affrontements, à reléguer les communistes. À Guadalajara, c'est simple les communistes étaient absents (par contre, il y eut les syndicats catholiques, nous y reviendrons).

Reste le cas de Mexico, la Capitale Fédérale. La grève des locataires de 1922 doit se comprendre dans le contexte des difficultés du Parti Communiste. Le leader des Jeunes Communistes, José C. Valadés, forma l'espoir de le revitaliser grâce au mouvement des locataires. Sen Katayama, l'envoyé spécial du Comintern, avait logé dans la famille de Valadés pendant son séjour à Mexico<sup>133</sup>. Il avait enflammé son jeune esprit de récits de la Révolution Russe. Valadés était un jeune homme impulsif et erratique, qui s'accommodait mal du leadership des dirigeants de la première Fédération Communiste, lesquels misaient plus sur le long terme et voyaient

---

<sup>132</sup> Taibo, 1983, *ibíd.*, p. 86

<sup>133</sup> José C. Valadés, *El juicio de la historia : escritos sobre el siglo 19*, UNAM, 1996, p. 23

l'action directe comme une méthode « infantile », pour reprendre les termes de Lénine. L'activisme des locataires convenait certainement avec le caractère rebelle de Valadés, mais son intention de catalyser la colère des locataires était aussi inspirée par les événements de Veracruz<sup>134</sup>. Valadés et les autres membres des Jeunesses Communistes, cherchant à damer le pion aux anarchosyndicalistes de la CGT, voyaient dans les centaines de milliers de locataires de Mexico la base qui leur permettrait de déclencher une Révolution, dont le Parti – et donc eux-mêmes – seraient les dirigeants.



*Manifestation du Syndicat des locataires du District fédéral dans le parc Juarez. 1922*

*Remarquez la faucille et le marteau, symboles du Parti Communiste, sur la banderole.*

Les jeunes communistes (moyenne d'âge 21 ans) mènent le flambeau, initialement soutenus par la CGT anarcho-syndicaliste, que les communistes espéraient pouvoir faire basculer de leur côté par leur activisme effréné. Mais en fait les communistes épuisent les militants : 283 meetings de rue sont tenus entre le 17 mars et le 26 mai, assurés par une poignée d'orateurs. À lui seul, Luis Vargas Rea prononcera 211 discours, soit trois par jour en moyenne. L'organisation est handicapée par un fonctionnement pyramidal dépendant bien trop du minuscule appareil dirigeant communiste : les neuf postes du Comité central du syndicat des locataires sont occupés par des communistes, dont sept membres de la Jeunesse Communiste et le secrétaire général du parti lui-même, Manuel Diaz Ramirez. La CGT n'eut pas d'autre choix que de se retirer du Syndicat rouge pour créer son propre Syndicat Révolutionnaire des locataires.

Alors qu'à Veracruz ce sont les femmes qui ont initié spontanément le mouvement, à Mexico c'est le Parti Communiste qui décide de la date de début de la grève des loyers : initialement fixée au 16 Avril, il décide finalement que la grève débutera le 1er Mai. Au début le mouvement sur Mexico s'inspire des méthodes anarchistes

---

<sup>134</sup> Matthew Vitz, *A City on a Lake: Urban Political Ecology and the Growth of Mexico City*, Duke University Press Books, April 27, 2018

de Veracruz et de la stratégie d'action directe de masse, dont l'enjeu central est d'empêcher les expulsions de locataires grévistes : au 18 mai, 58 expulsions ont déjà été empêchées, au prix d'affrontements quotidiens avec la gendarmerie. En parallèle, un groupe de 900 ouvriers réhabilite 21 immeubles grâce à l'argent des loyers non versés. L'argent, d'ailleurs, ne manque pas : au zénith du mouvement, plus de 37 000 locataires, dans près de 2 500 immeubles, sont affiliés au syndicat !

Mais le Parti Communiste, souhaitant contrôler le mouvement, et alors que la dynamique lui échappe (de nombreux locataires préfèrent signer des contrats particuliers avec les propriétaires que de continuer une lutte dont ils sentent qu'elle est plus au service du Parti que de leurs propres intérêts), décide de lancer toutes les forces du Syndicat dans l'occupation du couvent de Los Angeles, et se replie sur cette base arrière. Cette stratégie d'enfermement statique autour d'un « quartier général », si elle est conforme aux théories centralistes marxistes-léninistes<sup>135</sup>, fait perdre toute dynamique au mouvement, qui perd son assise populaire et s'étirole. Le syndicat connaît alors une lente agonie, en se focalisant sur la défense de ce lieu. Devenu une coquille vide, les communistes délaissent le syndicat devenu sans intérêt pour eux. Il rompra ses relations avec le PCM en 1923.

## ANARQUISMO



*Exemple de propagande anti-anarchiste dans la presse du PCM, El Machete journal des paysans du Parti Communiste Mexicain, 26 décembre 1924*

<sup>135</sup> L'Internationale Communiste (Comintern) tout juste naissante avait placé de grands espoirs dans le jeune Parti Communiste Mexicain. D'une part, le Mexique sortait d'une période révolutionnaire et le Comintern pensait qu'en rééduquant au marxisme-léninisme les bouillants révolutionnaires mexicains souvent d'inspiration anarchiste, il pourrait réussir exporter la révolution, réussissant au Mexique ce qu'il avait échoué à faire en Europe. D'autre part, le Phare Mondial de la Révolution était désormais à Moscou et il était hors de question de laisser prospérer un autre modèle révolutionnaire qui aurait pu remettre en cause le leadership communiste sur le mouvement révolutionnaire mondial. Le Comintern avait donc envoyé à Mexico en 1921 pour former les futurs cadres quatre militants expérimentés : Les américains Frank Seaman et Louis Fraina et le japonais Sen Katayama pour le PC, le suisse Edgar Woog alias Alfredo Stirner pour les Jeunesses Communistes. Ils apportaient leur expérience et leur réseau international, mais surtout une belle somme d'argent, destinée à compenser la faiblesse numérique militante du PCM en achetant les militants anarchosyndicalistes de la CGT, et ainsi l'affaiblir au profit du PCM.

Au final, le mouvement à Mexico se solde sur un échec total : contrairement Veracruz ou Guadalajara, il n'y aura jamais de loi pour protéger les locataires du Distrito Federal de Mexico face à la cupidité des propriétaires immobiliers.

Comme le Parti Communiste dirigeait le mouvement sur la Capitale, et que souvent les commentateurs confondent un pays avec sa capitale, ils en ont tiré deux conclusions : d'abord que ce mouvement avait été surtout porté par le PCM et ensuite son absence de direction centralisée expliquerait son relatif échec. C'est oublier que le mouvement n'est pas parti de la Capitale, mais d'une ville de « province », Veracruz. Et que d'autre part, c'est surtout le sectarisme des marxistes-léninistes et leur prétention d'être LE Parti d'avant-garde qui empêcha tout processus de coordination plus poussé.

*Locataires grévistes  
devant leur maison,  
México D.F., 1922*



*Locataires grévistes,  
México D.F., 1922*

## Conséquence du mouvement de 1922 sur la politique urbaine au Mexique

Le mouvement des locataires de 1922 eu un impact majeur sur la politique mexicaine, dans le sens qu'il fut le mouvement le plus puissant de toute la décennie des années 1920. L'onde de choc qu'il provoqua, notamment en obligeant l'État mexicain à mettre en œuvre les premières politiques urbaines, se répercuta sur des décennies, et est même encore perceptible actuellement avec les mouvements d'occupation illégale de terrain non seulement au Mexique, mais dans toute l'Amérique latine.

L'occupation de terrains pour la formation de colonies ouvrières fut peut-être l'un des succès les plus durables du mouvement des locataires. On voit ici que contrairement à la grève des locataires en Angleterre en 1915 (qui avait été menée par le Parti Socialiste Indépendant, lequel militait pour le « socialisme municipal ») qui avait logiquement abouti à la municipalisation du logement, la solution développée par les anarchistes ne demandait rien à ni l'État ni à la municipalité. De toute façon, vu la situation des finances publiques et leur désorganisation, les autorités auraient bien été en peine de gérer la construction de maisons, bien que des tentatives aient été faites dans le district fédéral<sup>136</sup>. Le mieux que les autorités pouvaient faire était d'accorder des terrains ou de fermer les yeux sur les invasions de terrains pour y construire des maisons. Car au Mexique, en partie à cause du climat et de l'autre à cause du tempérament populaire, ce n'est pas une difficulté majeure que d'installer une maison provisoire ; la difficulté c'est d'avoir accès à un terrain.

Cette politique de laisser faire des occupations fut d'ailleurs celle du gouvernement depuis celui Cárdenas (en 1934) jusque dans les années 1980 : cela permettait à l'État de donner une « soupape de sécurité » aux prolétaires pour qu'ils puissent faire face temporairement aux problèmes urbains, et sans que cela ne lui coûte rien puisque ces quartiers ne sont en général pas desservis par les infrastructures publiques...

Les colonies prolétariennes fondées par les locataires en grève ont été le point de départ de la méthode la plus utile et la plus réussie que les secteurs populaires aient utilisé pour disposer d'un terrain et au fil du temps pour construire leurs maisons. En outre, on peut considérer à juste titre que le contenu utopique et autogéré de ces « colonies communistes » « anticipait les expériences plus avancées des occupations illégales en Amérique latine »<sup>137</sup>.

---

<sup>136</sup> Taibo, 1983, *ibíd.*

<sup>137</sup> Castells, 1983, *ibíd.* p. 88

À côté de cela, dans certains États, sous la pression du mouvement des locataires, les gouvernements locaux durent prendre parfois des mesures réglementaires pour encadrer les loyers.

À Veracruz, la loi sur les loyers de Tejada promulguée en juillet 1922 fut surtout un palliatif adopté en urgence pour essayer de calmer les locataires et les amener à la table des négociations dans le cadre d'une Commission tripartite. Elle institutionnalisa le mouvement des locataires et renforça le pouvoir des propriétaires qui se regroupèrent pour défendre leurs intérêts dans l'*Unión de Propietarios de la Ciudad*. À San Luis Potosí également des lois de protection des locataires furent promulguées, avec les mêmes effets.

Cependant, bien souvent les autorités se contentèrent d'attendre et de laisser la marée redescendre. Telle fut la position du Président Obregón qui freina la loi sur les locataires qui avait pourtant déjà été approuvée par la Chambre des députés. Une déclaration de sa part ne pourrait être plus éloquente : « Prétend-on résoudre le problème du logement uniquement pour le moment présent ou bien s'agit-il de résoudre ce problème de manière définitive ? » (cité dans Taibo, 1983 : 96) Cette sortie était facile, car de fait il ne résolut ni l'un ni l'autre.

L'arrivée au pouvoir, en 1924, du nouveau président Plutarco Eliaz Calles changea la donne dans le sens d'une plus grande centralisation réglementaire<sup>138</sup>. Les prétentions centralistes de Don Plutarco devinrent bientôt palpables. Les locataires furent « menottés » par des instructions réglementaires émanant directement du gouvernement central. Le soutien que les gouvernements locaux et les députés avaient pu apporter, plus ou moins directement, au Mouvement des locataires par le passé, fut dès lors limité et entravé.

Au fil du temps, une réglementation se mit en place, qui encadrait les loyers et semblait accorder quelques droits aux locataires. Mais l'essentiel était que le droit de propriété, qui avait été un temps remis en cause par le Mouvement des locataires de 1922, restait inviolable.

Par ailleurs, pour finir d'éteindre le feu révolutionnaire du mouvement, de nombreux dirigeants populaires, issus notamment du Parti Communiste, et de groupes de locataires ou de paysans qui leur étaient liés furent cooptés et intégrés par des organisations gouvernementales, leur faisant ainsi perdre toute autonomie et tout caractère critique (sans même parler de subversion).

---

<sup>138</sup> Ce changement se fit aussi sentir pour de nombreux gouverneurs locaux qui, depuis quelques années, avaient goûté au miel insolite de la liberté et de l'indépendance politique...

## Conclusion politique sur le mouvement des locataires

Si les locataires en grève apprenaient de leur mouvement au fur et à mesure qu'il se développait, il en était de même pour les autorités, en particulier l'exécutif de l'État. Ce dernier prenait grand soin de ne pas refaire l'erreur de ne pas être intervenu à temps pour arbitrer et résoudre un conflit déclenché par des exigences si basiques et élémentaires que des loyers équitables et définis selon la qualité des logements et des services associés. Ne pas l'avoir fait avait catapulté la croissance géométrique du Mouvement des Locataires, du simple fait que l'avidité des propriétaires de maisons locatives de toutes sortes nuisait à plus de quatre-vingt-dix pour cent de la population qui y vivait.



**Laverie collective dans un patio de vecinidades de Veracruz**

Mais surtout ceux qui vivaient dans les *accessorios* et les *patios de vecinidad*, des immeubles collectifs où étaient partagés les cuisines et les sanitaires, avaient développé du fait de ces équipements collectifs, des relations d'entraide horizontale. Des loyautés partagées dans la vie quotidienne s'étaient établies, dans le face-à-face obligé dans ce genre de « vie privée publique », par les portes des maisons toujours ouvertes du fait des conditions climatiques du port à la chaleur étouffante. De même, compte tenu de la nécessité de partager des espaces tels que salles de bains et laveries, ils avaient construit une organi-

sation embryonnaire informelle, qui naturellement s'exprima de façon plus structurée dans le mouvement des locataires.

Il n'était pas dans l'intention des autorités de laisser les travailleurs et les employeurs, les dépossédés et les propriétaires, régler seuls et entre eux leurs conflits. S'imposer comme tierce partie – arbitre des relations sociales – fut le combat de l'exécutif de l'État fédéral, en opposition même aux secteurs économiquement puissants, pendant la période de gouvernement de la république jusqu'en 1934.

Pour leur part, la plupart des exclus voyaient dans leur participation au mouvement non pas une possibilité pour changer le système politique national, mais un moyen pour rendre habitable immédiatement l'espace où se déroulait leur vie quotidienne : la ou les pièces dans lesquelles il vivait.

Ainsi, la vision « d'avant-garde » anarchiste, avec Proal en tête, qui avait vu dans la formation du syndicat des locataires et dans sa dynamique sociale, les rails sur lesquels développer des actions visant à affaiblir « la bourgeoisie » ; son discours anarchiste et les pratiques qui en découlaient étaient-ils tombés sur un terrain fertile

non pas parce que les locataires du port de Veracruz partageaient ces principes idéologiques, mais parce que les actions concrètes menées par les militants – tramways gratuits, propriétés et maisons occupées et autonomie gouvernementale presque citoyenne – avaient attiré l’attention des exclus. Ces actions avaient suscité l’enthousiasme quelle elles représentaient pour les habitants historiques des vastes zones d’anonymat, pour la plèbe, pour cette majorité des citoyens du port qui s’étaient impliqué dans le mouvement sur la base des prémisses fondamentaux que le coût des loyers était exagéré et inversement proportionnel à leur état, la possibilité d’être des protagonistes de leur vie. C’est ce sentiment d’être maître de leur destin qui les faisait revenir, jour après jour, pour manifester dans la rue, défendre leurs intérêts et se solidariser avec les arrêts de travail et les grèves, qui se succédèrent dans les mois et même les années qui suivirent le déclenchement du mouvement.

La grève des locataires du Port de Veracruz de 1922 connut deux temps :

— le court été de l’anarcho-syndicalisme, qui dura le premier semestre de 1922, résolument anarchiste dans sa pratique, qui avait pour principe d’action et de méthode, l’action directe avec la prise des transports publics, des logements et l’exercice d’un autogouvernement de fait personnifié par « le mouvement » ou « le syndicat », ainsi que le non-paiement des loyers. Ce mouvement avait été initié par les femmes, et s’était rapidement étendu à tous les quartiers populaires de la ville. Les éléments les plus radicaux tentèrent de faire déborder ce mouvement en l’étendant aux paysans, en essayant de déclencher des grèves des travailleuses domestiques ou en soutenant des grèves salariales. Il y eut également une tentative d’établir une colonie communiste, véritable ZAD avant l’heure, dans l’objectif de disposer d’une base autonome pour étendre la lutte révolutionnaire. Si au départ les autorités locales firent preuve de mansuétude, et essayèrent de contrôler le mouvement pour leurs objectifs politiques, elles comprirent vite la dimension subversive du mouvement et leur attitude dès lors passa à l’hostilité et à la répression ;

- puis une phase longue de reprise en main institutionnelle, qui révéla une seconde face au mouvement, résolument libérale, celle de la négociation. Elle avait commencé à se manifester en mai, à la suite de l’attention que le gouvernement de l’État avait accordée à la question, en envoyant des médiateurs. Ces représentants de l’État fédéral organisèrent des premières réunions entre les deux parties (locataires et propriétaires), d’où ressortirent les accords primordiaux qui déclencheraient des réformes juridiques. Cette phase négociatrice avait été facilitée par le fait que la tendance révolutionnaire du Mouvement qui attisait le conflit et refusait tout compromis avait été intégralement jetée en prison, et que les Communistes, restés



libres et qui avaient pris la direction du Syndicat, entendaient bien négocier de futures places dans le système institutionnel en démontrant à l'État leur capacité de calmer et de diriger le mouvement.

Cependant, ce ne serait pas la fin de la vie du syndicat des locataires ni de sa section féminine, le groupe *Mujeres Libertarias*, qui continueront à être des acteurs et des actrices de la vie sociale dans le port au quotidien, comme ils le démontreraient dans la grève générale de l'année suivante et au moins pendant huit ou neuf années supplémentaires de la décennie au cours de laquelle les deux faces du mouvement en tensions réciproques continuèrent de s'exprimer dans les luttes des secteurs subalternes du port : l'action directe, caractéristique de l'anarchisme, et les négociations avec des médiateurs gouvernementaux représentant les institutions de l'État, typiques du libéralisme.

La faiblesse numérique des anarchistes, le manque de moyens de la CGT mexicaine, mais plus encore le travail de sabotage idéologique et organisationnel du Parti Communiste et du Comintern, ont contribué à ce que ce feu qui embrasa le Mexique en 1922 ne dure pas plus qu'un bref été. Cependant il marqua durablement la mémoire sociale et libertaire du Mexique et de l'Humanité.



*Veracruz, Manifestation du Syndicat révolutionnaire des locataires pour célébrer la libération d'Herón Proal, Parc Juarez, 1923*

**ESTIGMA INDELEBLE MARCARA LAS ESPALDAS DE LOS TRADIDORES Y ASESINOS DEL PUEBLO**

El rostro de estos miserables recibirá el escupitajo desde de nuestros visiones y haciéndolos, **QUE EN MALDICION HORRIBOSA,** almorzará a extinguir a los verdugos que, cobardes, hicieron armas contra el pueblo del Puerto de Veracruz, la NOCHE TRÁGICA del 5 al 6 de Julio de 1922 queriendo aniquilar la fuerza social del elemento consciente que forma y sostiene al victorioso e intacto.

**SINDICATO REVOLUCIONARIO DE INQUILINOS**

NOCHE TERRIBLE para las familias que, ávidas de verdades, recibían la Enseñanza RACIONALISTA que los directores del SINDICATO REVOLUCIONARIO DE INQUILINOS impartían a todos, sin distinción de sexos, raza, nacionalidad o ideas. Noche infernal en que, yendo el pueblo a buscar su instrucción socialista, encontraron varios de nuestros hermanos la muerte silenciosa y trágica a manos de **AARÓN LÓPEZ MAXIMO,** en contubernio macabro con **Fraquelet Maltes** y **Carlos Basáñez Rocho,** quienes, vendidos descaradamente al capitalismo porfido, llevaron a cabo estos asesinatos, degradándose y cayendo miserablemente en la ignominia más aparatosa y repugnante que en los anales del crimen se registra.

Por todo el pueblo de Veracruz **PROTESTA ENÉRGICAMENTE** ante el mundo proletario y llama a sus hermanos de clase de todo el orbe para que, sin dudar estos hechos, se apresuren a castigar con todo rigor y oportunidad a los desalmados execrables que nos mataron y a más de **CIENTO CINCUENTA COMPASEROS Y NIÑOS,** que estocicamente sufrieron diez meses seis días de prisión injustificada, quedando en la calle libres, pasando su crimen, los asesinos, que impudicamente arrancaron la existencia a los que en holocausto al ideal libertario atrozaron sus vidas.

**¡MALDICION! ¡MALDICION! ¡MALDICION!**

Terrible anatema profético y arrancado de lo más hondo de nuestros pechos contra la casta burguesa, que inasistiblemente conspira contra la existencia del **GLORIOSO Y VIRIL SINDICATO REVOLUCIONARIO DE INQUILINOS.** No le son bastantes los crímenes que ya cometió, sino que sigue empleando el soborno y la calumnia cobarda y vil para afirmar su poderío de antaño.

La infamia de la burguesía porfista raya a la altura de los bienes, débil imagen al compararse con crímenes de los humanos. La hazaña de los Borgias y la loculación, resultan juego de niños al lado de la acción victoriosa de estos **CRISTIANOS HIJOS... DEL SEÑOR!**

Recordemos reverentes la noche trágica del 5 al 6 de Julio de 1922. Grítamos los caribes. Aquí nos tenéis de frente con la cara al Sol. Queremos vivir para ser libres, o morir para dejar de ser esclavos."

**¡DISPUESTOS ESTAMOS TODAVIA** a seguir recibiendo los zarpaos de la **BESTIA CAPITALISTA!**

Por el Sindicato Revolucionario de Inquilinos.  
La comisión ejecutiva de **RAFAEL FERRERA Y ASESINOS MÁS DE 100 COMPASEROS Y NIÑOS.**

Publicamos para que todos los inquilinos sepan que el SINDICATO REVOLUCIONARIO DE INQUILINOS es una organización que se constituye para defender los intereses de los inquilinos de la ciudad de Veracruz, y para luchar contra el capitalismo porfista, que nos explota y oprime. El SINDICATO REVOLUCIONARIO DE INQUILINOS es una organización que se constituye para defender los intereses de los inquilinos de la ciudad de Veracruz, y para luchar contra el capitalismo porfista, que nos explota y oprime.

JULIO DE 1926.





**DANS CETTE MAISON  
ON NE PAYE PAS LE LOYER**



**NOUS SOMMES EN GREVE  
DE LOYER !**